

IBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 6 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 10 MAI 1963 — PRIX 10c

Jubilé d'or
50 ANS
1913 – 1963



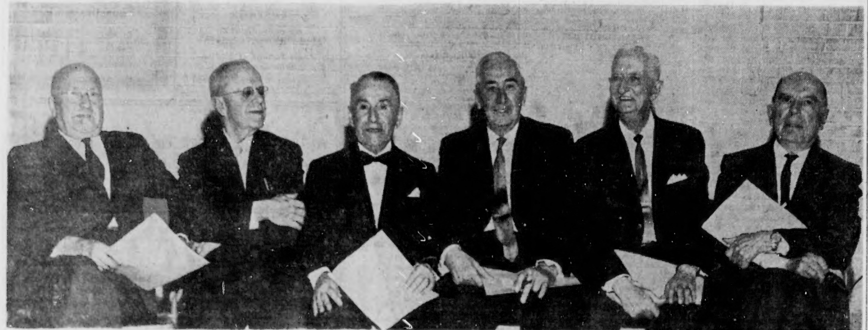
Exactement 392 convives prirent part au délicieux banquet du congrès de l'Association d'Education, au gymnase Notre-Dame samedi midi dernier. Les conversations très animées à chacune des tables étaient au diapason des discussions qui avaient eu lieu au cours de l'avant-midi. Curés, religieuses, instituteurs et commissaires, délégués officiels ou de coeur, tous eurent ainsi l'occasion de fraterniser, de s'enrichir mutuellement, de commenter les événements, les rapports et les discours de l'avant-midi, ou de se préparer déjà à la deuxième étape du congrès qui s'annonçait intéressante, fructueuse ou tumultueuse, selon le cas.



L'on voit ci-dessus quelques-uns des dignitaires qui avaient pris place à la grande table d'honneur, lors du banquet du congrès de l'AECFM, samedi midi, au gymnase Notre-Dame gracieusement mis à la disposition des congressistes par la commission scolaire de St-Boniface: de gauche à droite, l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants, M. Léo Rémillard, président général de l'AECFM et maître de cérémonies, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, M. Jean Octeau, représentant personnel de l'hon. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec et orateur invité, Mme Alfred Monnin, S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, et Mme Gildas Molgat.



Les fêtes du 40e anniversaire du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, premier conseil de langue française du Manitoba, commencèrent par un grand banquet, le samedi soir 4 mai, au gymnase du collège de St-Boniface. L'on voit ci-dessus une grande partie des convives qui y participèrent, surtout des chevaliers des divers conseils de langue française nés de Provencher depuis 1923. Avaient pris place à la table d'honneur: LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et G. B. Flahiff, C.S.B., archevêques de St-Boniface et de Winnipeg, six des membres-fondateurs et leurs épouses, les frères Léo Soenen, directeur suprême de l'Ordre et conférencier invité, François Muller, député d'Etat, Simon Duguay, député de district, P.-E. LaFlèche, qui porta le toast aux jubilaires, et Roméo Bédard, O.M.I., aumônier du conseil Provencher. Le frère J.-R. Doiron, grand chevalier et organisateur en chef de ces fêtes jubilaires, agissait comme maître de cérémonies.



Six des dix membres fondateurs vivants du Conseil Provencher étaient présents lors des fêtes du 40e anniversaire de ce premier Conseil de langue française du Manitoba: de gauche à droite, les frères Ernest-J. Dumas, Henri-G. D'Eschambault, docteur Jean-J. Trudel, Roméo Pelletier, R.-A.-L. Mercier et docteur Joseph Picard. (Les absents sont l'hon. Arthur-L. Beaubien, Watson-A. Fournier, l'hon. P.-A. Talbot et le magistrat Henri Lacerte.) A remarquer que les six fondateurs présents tiennent dans leurs mains les diplômes de mérite et de membres-fondateurs d'un conseil et la bénédiction papale qui leur furent remis au cours du banquet commémoratif au gymnase du collège de St-Boniface.

Trois importantes modifications ont été apportées à l'AECFM

Trois importantes modifications aux statuts ont marqué le XXVe congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, samedi dernier. Le congrès, qui fut parfois mouvementé, eut lieu dans le nouveau gymnase du Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, en présence de 600 personnes. Des articles dans le journal, des appels à la radio et des tournées d'organisation en campagne ont assuré cette assistance enthousiaste et renseignée aux délibérations.

Cette semaine le journal fait écho au congrès par un reportage assez volumineux, et parfois très onéreux. Les commentaires viendront plus tard.

Voici l'indication des articles et des pages en question:

Première page: photographies.

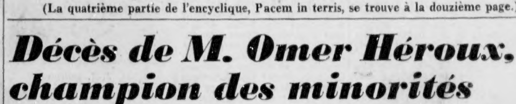
Troisième page: rapport général, aperçu compréhensif. Photos des jeunes gagnants des trophées du Sou de l'écolier. Texte du "mot de la fin" de Mgr Baudoux, sous le titre: "Lire et relire 'Pacem in terris'."

Huitième page: rapport du président général en entier, ainsi que du comité le plus important, celui du fonctionnement scolaire. A ne pas manquer, le rapport détaillé du trésorier.

Neuvième page: extraits substantiels des rapports et discours de MM. J. P. Guay, maire de St-Boniface, Jean Bérubé, président du cercle paroissial de St-Boniface, R. P. Benoît Paris, O.M.I., de la Saskatchewan, R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., visiteur. Liste des membres du nouvel exécutif. A remarquer que les nouveaux officiers sont élus par l'exécutif à sa première réunion après le congrès. Nouvelle d'un discours de Son Exc. Mgr S. Baggio.

D'autres textes paraîtront dans les semaines qui suivent.

(La quatrième partie de l'encyclique, Pacem in terris, se trouve à la douzième page.)



Décès de M. Omer Héroux, champion des minorités

MONTREAL — M. Omer Héroux, qui a contribué avec feu Henri Bourassa à la fondation du quotidien montréalais "Le Devoir", dont il fut rédacteur en chef pendant près de 50 ans, jusqu'au moment de sa retraite en 1957, est décédé à l'âge de 87 ans.

Natif de St-Maurice, comté de Champlain, M. Héroux a exercé le métier de journaliste pendant plus de 60 ans. Il a passé 47 années de sa vie au journal "Le Devoir" et il avait précédemment été à l'emploi de quotidiens et d'hebdomadaires à Trois-Rivières, Québec et Montréal.

Il fut de la première équipe de l'Action sociale, aujourd'hui "L'Action", de Québec, avec le Dr Jules Dorion.

La famille Héroux est d'ailleurs étroitement liée au journalisme dans le Québec. En plus du défunt, dont le nom est devenu familier à plus de trois générations de lecteurs, son frère, feu Onésime Héroux, qui a été éditorialiste au journal trifluvien "Le Nouvelliste", où son autre frère, Hector Héroux, assume encore les fonctions d'éditorialiste. Deux de ses neveux sont également à l'emploi du "Nouvelliste".

En plus de sa femme, le défunt laisse dans le deuil un fils, Jean, libraire de Montréal, et un autre frère, le R. P. Albert Héroux, de La Trappe de Mistassini, dans le Québec.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal, et l'inhumation à Trois-Rivières.

A la fin de mars, lors des journées du "Devoir", à Montréal et à Québec, le rédacteur en chef qui lui succéda, M. André Laurendeau, avait rendu un émouvant hommage à M. Héroux, signalant en particulier l'importance de sa contribution à l'oeuvre du "Devoir".

Sans les combats tenaces, sans la persévérance, sans la ferveur de cet homme, a dit M. Laurendeau, "Le Devoir" n'aurait pu franchir comme il l'a fait les étapes difficiles de sa carrière.

Au "Devoir" surtout M. Héroux manifestait en tout temps un intérêt particulier pour la cause des minorités "outre-frontières" ce qui assurait à ces derniers un écho fidèle et bien juste de leurs activités.



Le mémoire des maires et municipalités présenté aux premiers ministres provinciaux

QUEBEC — La Fédération canadienne des maires et des municipalités vient d'accepter la suggestion de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales: elle présentera son prochain mémoire non à Ottawa, mais à la Conférence des premiers ministres provinciaux, au mois d'août à Halifax.

Le député de Chambly avait reproché à la Fédération canadienne des maires et des municipalités de s'adresser au gouvernement fédéral pour ses revendications, alors que les problèmes municipaux relèvent de la juridiction des provinces.

M. Pierre Laporte a déclaré que le gouvernement de Québec exigera d'Ottawa qu'il respecte scrupuleusement la constitution et n'empiète pas sur le terrain municipal.

"Il est inadmissible, a-t-il dit, que les autorités fédérales acceptent de discuter de solutions à apporter aux problèmes des municipalités . . . Si Ottawa a de l'argent à consacrer aux questions municipales, cet argent appartient de plein droit aux provinces. Ces dernières devraient prendre des mesures pour une récupération . . ."

Le ministre a commenté la décision de la Fédération par ces mots:

"C'est un pas dans la bonne direction; car dans tous les domaines où la province a juridiction, il est de notre devoir de défendre farouchement, et de manière positive, son autonomie."

Le successeur de M. MacKay sera de langue française

OTTAWA — M. Roger Teillet, ministre des affaires des anciens combattants, a annoncé que c'est un Canadien de langue française qui remplacera M. Ken MacKay comme membre de la Commission des pensions.

Il répondait à l'ancien titulaire de ce ministère, M. Gordon Churchil,, qui l'a accusé d'avoir "posé un geste ignoble et avoir abusé de son autorité" en congédiant M. MacKay. M. Roger Teillet a répondu par lettre à M. Churchill que M. MacKay, nommé commissaire des pensions par l'ancien gouvernement, n'a pas été confirmé dans ses fonctions à l'échéance de son contrat, cette semaine.

De plus, explique M. Teillet à M. Churchill, la vacance causée par le départ de M. MacKay sera comblée par un commissaire de langue française de façon à ramener à trois le nombre des commissaires de langue française afin qu'il puisse y avoir quorum lorsque des cas devront être étudiés en français.

M. Churchill a déclaré qu'il demandera la tenue d'une enquête approfondie par un comité parlementaire dans le courant du mois sur l'affaire MacKay.

Ces échanges de vues entre l'ancien et le nouveau ministre des affaires des anciens combattants ont été faits par lettres et télégrammes dont la teneur a été communiquée aux journalistes.

M. Churchill a aussi envoyé un câblogramme à M. Pearson, à Londres, demandant "la réinstallation immédiate de M. MacKay et qu'on mette fin à cet abus de l'autorité ministérielle."

Le rapport Parent est "d'esprit anglo-saxon"

QUEBEC — M. François-Angers a dénoncé au colloque de la Société St-Jean-Baptiste le rapport de la Commission Parent comme étant un document d'esprit anglo-saxon et dépourvu de vues hautes et de principes directeurs.

M. Angers a fait ces remarques au cours d'un colloque qui s'intitulait "Bilan des 100 ans de la Confédération canadienne".

Notant que certaines idées avaient fait leur chemin dans la politique, dans le peuple et dans certaines institutions qui conditionnent la vie canadienne-française, M. Angers a déclaré:

"A ce point de vue le rapport de la Commission Parent risque d'être tristement symptomatique.

"On n'aura pas encore vu au Canada français un document préparé par des esprits hautement cultivés de chez nous, des esprits que l'on peut considérer être la fine fleur du monde de l'éducation et de la pensée, et qui se soit montré aussi anglo-saxon d'esprit, aussi dépourvu de vues hautes, de principes directeurs, aussi pragmatique dans ses démarches."

La chronique paroissiale?

Chér(e)s abonné(e)s,

Les gens qui en veulent au feuilleton expriment souvent un point de vue du même genre à l'égard de la nouvelle locale, dans sa forme traditionnelle de chronique paroissiale.

Les rapports des Associations de Parents et Maîtres, des Caisses populaires, des conseils municipaux, des soirées scolaires, etc., sont acceptés.

Mais on en veut aux "va-et-vient", aux avis de naissance, de mariage, de décès, etc. Ces détails prennent bien de la place dans le journal, n'intéressent que peu de lecteurs, occupent le temps du personnel préposé à la correction de la copie, ajoutent au fardeau financier du journal, empêchent la composition d'articles sérieux, etc.

D'autre part . . .

Comme pour le feuilleton, nous invitons donc une expression d'opinion de nos abonné(e)s, sous forme de bulletin de vote. On voudra bien y ajouter dix lignes de raisonnement en faveur de l'opinion exprimée. Les réponses seront tirées au sort pour prix, le 31 mai, comme suit: premier prix, $10.00; deuxième, $5.00; troisième, $3.00; plus sept prix d'un dollar.

Questions

Faut-il supprimer totalement les chroniques paroissiales?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il publier les avis de baptême, de mariage, de décès, séparément, en imposant pour l'espace un prix de base?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il garder les chroniques, sans les "va-et-vient"?
Oui ☐ — Non ☐

Faut-il garder les chroniques dans leur forme actuelle?
Oui ☐ — Non ☐

Raisons

....
....
....
....
....
....
....
....
....

Signature — Village — Province

....

(Cette invitation paraîtra les 10, 17 et 24 mai)

La Liberté et Le Patriote



Membre de l'ARLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

Nord-nord-ouest

Le samedi 11 mai à 7 h. 30 p.m., le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera le deuxième reportage d'une série intitulée "Nord-nord-ouest" et réalisée par Georges Francon.

Le Yukon prit sa place au soleil vers les années 1900 lors de la célèbre ruée vers l'or. Aujourd'hui, le Yukon semble connaître une nouvelle ruée, moins spectaculaire que la première mais combien plus efficace et plus durable. Le documentaire de Georges Francon, intitulé Klondike XXe siècle, vous fera participer en quelque sorte au développement important des ressources naturelles de ce territoire si loin et si peu connu de nous.

Visite de la reine en Australie

Au début de cette année, Sa Majesté la reine Elisabeth II rendait visite au peuple australien. Cette visite royale, filmée par l'Australian Broadcasting Commission, sera présentée aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada lors d'une émission spéciale intitulée "Au coeur de l'Australie", le dimanche 12 mai à 9 h. 30 p.m.

Ce reportage vous permettra de visiter de petits villages, d'assister aux réceptions données en l'honneur de la reine et d'entendre les discours qu'elle a prononcés. Vous verrez aussi les diverses manifestations sportives, courses de bateau, rodéos, organisées à cette occasion, ainsi que des danses folkloriques exécutées par les indigènes.

Nos longs métrages

Le samedi 11 mai à 8 h. 30, "Pour l'amour d'une reine". Drame historique réalisé par Harold Braun, avec O. W. Fisher, Odile Versois et Horst Buchholz. Le roi Christian du Danemark est très malade. Les ministres de la cour intriguent pour le faire déclarer faible d'esprit et placer sur le trône son demi-frère. Un spécialiste des maladies du cerveau est alors mandé au château pour soigner le jeune roi.

Et à 10 h. 30, "Marie-Octobre", drame de la résistance avec Danielle Darrieux, Bernard Blier et Paul Meurisse. Quinze ans après la fin de la guerre, Marie-Octobre, directrice d'une maison de couture, a invité à dîner dans sa très belle demeure les membres de son ancien réseau de résistance dont le chef a été abattu par les Allemands dans cette même maison. Brusquement elle annonce aux onze hommes qui l'entourent qu'un hasard lui a fait découvrir qu'ils avaient tous été trahis par l'un d'entre eux.

Le dimanche 12 mai à 10 h. 30, "Le 84 prend des vacances", comédie de Léo Joannon, avec Rellys, Yves Deniaud, Mary Marquet et Paulette Dubost. Un chauffeur d'autobus surprend sa femme dans la voiture d'un autre homme et entreprend de les poursuivre avec son véhicule chargé de passagers.

Le lundi 13 mai à 10 h. 30, "Donne-moi tes yeux", Comédie dramatique de Sacha Guitry, avec Geneviève Guitry. Au salon où il expose, un jeune sculpteur rencontre une délicieuse jeune fille et en devient amoureux. Les deux jeunes gens s'épousent bientôt. Mais quelque temps plus tard, le garçon devient dur et méchant et c'est la rupture.

Le mardi 14 mai à 10 h. 30, "L'Enseigne de vaisseau Panine", avec Viatcheslav Tokhonov. En 1912, Panine, ardent révolutionnaire bolchévique, permet l'évasion de treize criminels politiques.

Le mercredi 15 mai à 10 h. 30, "Les Abandonnées", mélodrame avec Dolorès Del Rio et Pedro Armendariz. Pour assurer l'avenir de son fils, une jeune femme est entraîneuse dans un cabaret.

Le jeudi 16 mai à 10 h. 30, "Amélie ou le temps d'aimer", avec Marie-José Nat, Clothilde Joano, Jean Sorel et Sophie Daumier. Le cousin d'Amélie s'éprend de la fille d'un directeur de cirque.

Le vendredi 17 mai à 10 h. 30, "Fabrique d'officiers SS", avec Peter Carsten et Margaret Jahnem. Au cours de manoeuvres, un lieutenant est tué par une charge explosive. A cause des circonstances mystérieuses de cette mort, le général ordonne une enquête.

Et à 10 h. 30, "La Duchesse de Langeais", drame de Jacques de Baroncelli d'après l'oeuvre de Balzac, avec Edwidge Feuillère et Pierre Richard-Wilm. L'histoire d'un grand amour, sous le règne de Louis XVIII.

Les fondateurs du Conseil Provencher sont honorés après 40 ans de dévouement

Le 40e anniversaire de fondation du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb fut dignement célébré, samedi et dimanche derniers, par un grand banquet, une soirée amicale, une messe dialoguée. Au cours de ces fêtes on voulut surtout honorer dix des fondateurs de 1923 qui vivent encore parmi nous: l'hon. Arthur-L. Beaubien (initié le 4 mai 1919), Henri-G. D'Eschambault (4 mai 1919), Ernest-J. Dumas (16 mars 1919), Watson-A. Fournier (11 juin 1921), magistrat Henri Lacerte (18 avril 1920), R.-A.-L. Mercier (16 octobre 1921), Roméo Pelletier (4 mai 1919), le Dr Joseph Picard (7 décembre 1919), l'hon., P.-A. Talbot (30 janvier 1921) et le Dr Jean-J. Trudel (16 octobre 1921).



M. J.-R. Doiron

Le frère J.-R. Doiron, grand chevalier de Provencher et dévoué organisateur en chef de ces fêtes jubilaires, était entouré de six des fondateurs à la table d'honneur lors du banquet dans le gymnase du collège de St-Boniface et aussi de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de St-Boniface et de Winnipeg, des frères Léo Soenen, directeur suprême, François Muller, député d'Etat, Simon Duguay, député de district, de M. Damien Giordani, consul de France, du R. P. Roméo Bédard, O.M.I., aumônier du Conseil, du Dr P.-E. LaFlèche, etc. Exactement 133 convives prirent part à ce banquet, nombre peu exagéré mais quand même consolant quand l'on sait que de multiples autres activités avaient lieu ce même jour.

Mgr Baudoux récita le "benedicite" et Mgr Flahiff, la prière pour S. S. Jean XXIII. Le frère J.-R. Doiron, maître de cérémonies inimitable, présenta les jubilaires et autres invités de la table d'honneur. Le Dr Picard offrit le toast à la Reine. Puis le frère Paul-Emile LaFlèche vint rendre un homme délicat et ému aux jubilaires présents, invitant les convives à lever leur verre à leur santé. Les frères Simon Duguay, député de district, et François Muller, député d'Etat, profitèrent d'une si excellente occasion pour dire tout le bien possible du premier conseil de langue française du Manitoba et de ses fondateurs qui, par leur geste de 1923, rendirent possible la fondation subséquente de tant d'autres conseils de même langue dans la province et furent à l'origine de cette phalange colombienne d'apôtres laïcs qui servit si richement l'Eglise de l'Ouest canadien.

Le frère Léo Soenen, directeur suprême, était l'orateur invité. Dans un discours qui exigea beaucoup de recherches dans les archives colombiennes du Manitoba, il fit l'histoire exacte du Conseil Provencher de 1923 à nos jours, mettant en lumière les noms de chevaliers, les dates d'événements, les faits saillants de quarante années de dévouement catholique et patriotique. Voici la majeure partie de ce discours important:

M. Léo Soenen

L'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien comporte des dates significatives, particulièrement d'événements de bonne entente fondée sur la collaboration aux moments mêmes où régnait la bigoterie dans notre petite patrie. Signalons ici la fondation, il y a 40 ans, du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb qui, en groupant mieux les éléments de langue française et de langue anglaise de notre milieu, eut pour résultat de cimenter les efforts en faveur de l'Eglise. Ce geste, approuvé par l'autorité ecclésiastique, correspondait pleinement au désir du Christ qui demandait à son Père céleste que son troupeau soit un, uni dans la fraternité et dans l'amour.

Le Conseil Provencher a bien joué son rôle. En plein centre de la ville anglophone de Winnipeg, il a fait rejaillir la lumière de l'unité catholique pendant de longues années, tout en préparant le terrain pour la fondaton de nombreux conseils de langue française à travers le Manitoba. Je crois qu'il sera plus facile de comprendre l'importance de ce mouvement, si je souligne quelques faits de l'histoire des Chevaliers de Colomb dans l'Ouest du Canada.

L'Ordre a été introduit au Manitoba en 1906. Le 28 avril, 80 membres étaient initiés au Conseil 1107 de Winnipeg, dont huit étaient d'origine française: Mgr A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, le R. P. X. Portelance, O.M.I., curé-fondateur du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. T. Jobin, M. J. Bernier, député et ministre, S. H. le juge A.-J. Dubuc, M. C.-L. Cardinal, M. J.-A. Hébert et le lieutenant-gouverneur J.-E. Cauchon. Tout comme St-Boniface a été le berceau de l'Eglise dans l'Ouest canadien, de même Winnipeg a servi de tremplin au mouvement des Chevaliers de Colomb vers Port Arthur et Fort William, Brandon et Regina, etc.

Jusqu'à 1909, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta formaient un district. De 1909 à 1913, les trois provinces formaient un Etat. En 1913, il y a 50 ans, le Conseil d'Etat du Manitoba et de la Saskatchewan était formé. En 1923, en même temps que la fondation du Conseil Provencher, le Conseil d'Etat du Manitoba prenait naissance.

C'est précisément la fondation du Conseil Provencher qui permit la formation d'un Conseil d'Etat, car il faut un minimum de trois conseils locaux pour former un tel Conseil d'Etat. S. H. le juge J. I. Morkin fut élu le premier Député d'Etat, assisté de J.-E. Arpin comme trésorier, H. A. McNeil, conseiller juridique, R. Crawford, cérémoniaire, et J. J. Shelly, secrétaire.

Le regretté frère Jean-J. Arpin fut le second député d'Etat et c'est par ses efforts et par la collaboration du Conseil Provencher que le Conseil Langevin de Somerset était fondé le 30 octobre 1927. La fondation de ce deuxième conseil de langue française fut suivie de très près par la fondation, la même année, du Conseil Charlebois à Le Pas, en 1931, de celui de Flin Flon.

Les mauvaises années '30 ralentirent la marche de l'Ordre, au Manitoba comme ailleurs. Au cours de cette période difficile, 30 pour cent de nos membres assurés se retranchèrent derrière l'emprunt automatique. Le Député d'Etat d'alors, le Dr J.-J. Trudel, ne recevait dans son courrier que des demandes d'assistance.

A mesure qu'on étudie les registres du Conseil d'Etat, on constate que les frères du Conseil Provencher ont occupé plusieurs fonctions dans l'administration de l'Ordre. Ces frères ont beaucoup fait pour l'orienter pendant les bonnes et les mauvaises années, en temps de paix comme en temps de guerre. Pendant ces années douloureuses les Huttes des Chevaliers de Colomb étaient le rendez-vous des militaires et, au Manitoba, c'était l'ancien Député d'Etat, le frère Ernest Dumas, qui avait assumé la direction de ce service si important.

Renouveau colombien

La fin du conflit mondial en 1945 vit un renouveau dans l'oeuvre des Chevaliers de Colomb de cette province. A mesure qu'augmentait le nombre des nouveaux membres, les conseils nouveaux croissaient aussi. D'abord celui de St-Boniface qui dut son noyau fondateur au Conseil Provencher.

De 1945 à 1947 Provencher tint des initiations comprenant un grand nombre de nouveaux Chevaliers et, si l'on s'en réfère au rapport fourni par le Député d'Etat d'alors, le frère Henri Lacerte, tous les conseils allaient de l'avant lors du 25e anniversaire du Conseil d'Etat. Le conseil Provencher était le plus grand du Manitoba à cette époque, et le Grand Chevalier A.-H. Côté déclarait que le nombre de ses membres approchait le millier.

L'année colombienne 1945-46 enregistra la perte de deux membres de première valeur dans les personnes de Mgr Morton, chapelain d'Etat pendant 15 ans, et de François-Xavier Jobin, ancien grand chevalier du Conseil de Winnipeg. Cependant, cette même année voyait l'élection de M. J.-A. Marion, longtemps chevalier dévoué du Conseil Provencher, à la commission scolaire de St-Boniface pour la 35e fois consécutive.

Pendant la période 1952-55, six nouveaux conseils furent formés, dont trois de langue française. S. H. le maire J.-P. Guay occupait alors la charge de Député d'Etat. C'est durant cette période qu'on lança le programme de publicité catholique pour cinq ans avec un budget de $25,000. (Ce comité d'information catholique du Conseil d'Etat termine cette année son deuxième programme quinquennal et $50,000 ont été fournis pour cette oeuvre éminemment importante.)

Revenons au Conseil Provencher . . . en disant que si le Conseil de Winnipeg s'honore de la paternité de l'oeuvre de l'Ordre dans l'Ouest canadien, le Conseil Provencher, pour sa part, jouit du même honneur envers les conseils de langue française du Manitoba, car sur la charte de neuf de ces conseils on trouve des noms d'anciens frères de Provencher. Aujourd'hui même notre Député d'Etat, le frère François Muller, a fait ses premières armes dans ce conseil.

Je suis convaincu que . . . si la formation de Provencher, il y a 40 ans, a permis la propagation de l'esprit colombien à travers le Manitoba français, l'avenir réserve des succès encore plus éclatants à ce conseil et à sa famille. Car votre bilinguisme et les liens profonds qui vous rattachent à notre Mère la Sainte Eglise et au Canada français sont d'un puissant appui au mouvement oecuménique que S. S. Jean XXIII a mis en branle quelques mois seulement après son élection au suprême pontificat.

Aujourd'hui nous honorons les fondateurs du Conseil Provencher qui, pour la plupart, jouissent déjà de la récompense éternelle réservée aux serviteurs bons et fidèles. Cependant, dix de ces pionniers sont encore parmi nous et ils doivent voir avec beaucoup de fierté le magnifique travail accompli par leur conseil depuis 40 ans. Comme un père de famille voit ses grands enfants le quitter, ils ont consenti, parfois avec douleur, à la formation de nouveaux conseils, fondations qui démembraient le cercle familial. Mais une fois la décision prise, ils ont aidé ces fils adultes à s'établir chacun chez soi et maintenant c'est avec joie et fierté que Provencher contemple le progrès constant de ses enfants.

C'est que les hommes que nous fêtons ce soir n'ont jamais eu pour but leur gloire personnelle dans leur travail au service de l'Ordre, mais plutôt ils ont voulu servir l'Eglise, leur Patrie, leurs concitoyens. Aussi je termine en souhaitant au Conseil Provencher encore bien des années au service de la Charité, le l'Unité et de la Fraternité.

Honneur aux jubilaires

Après ce discours "historique" on présenta à chacun des jubilaires présents un diplôme de mérite "pour quarante années de dévouement dans l'Ordre", un diplôme de "membre-fondateur" et une bénédiction papale richement enluminée. Le frère Doiron fit alors l'éloge de ces preux chevaliers et les deux archevêques présentèrent les précieux documents aux récipiendaires, ajoutant ensuite leurs messages de félicitations au Conseil Provencher, à ses fondateurs, à ses membres actuels, à sa famille nombreuse de conseils de langue française répartie dans toute la province: conseils Langevin (Somerset), St-Boniface, Jubinville (Lorette), Goulet (Précieux-Sang), Carillon (St-Pierre-Jolys), Iberville (St-Malo), Campeau (Mariapolis), La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, St-Lazare, Ste-Rose-du-Lac, Charlebois (Le Pas), St-Norbert et Montcalm (Letellier). Naturellement NN. SS. Flahiff et Baudoux en profitèrent pour faire ressortir l'apport "français" au sein de la famille colombienne du Manitoba et féliciter ces Chevaliers franco-manitobains qui servirent si généreusement l'Eglise en cette partie du pays.

La majorité des convives et beaucoup d'autres prirent part, après ce brillant banquet, à la soirée sociale. Tous s'entendent pour dire qu'on avait réservé le meilleur orchestre de Winnipeg pour la circonstance. Durant ces heures, que de souvenirs d'antan furent rappelés au sein des petits groupes d'amis!

Le lendemain matin à 9 h., en l'église paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, lieu de fondation et des activités du Conseil Provencher depuis 40 ans, il y eut messe spéciale célébrée par le Père Bédard, aumônier du Conseil. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff avait pris place au choeur. Le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, dans son prône, fit l'éloge de Provencher et de ses Chevaliers qui ont tant fait pour la paroisse dans le passé et qui ne cessent d'apporter leur efficace contribution, puis il profita de l'occasion pour expliquer aux fidèles ce qu'est et ce que fait l'évêque, premier pasteur du troupeau. Mgr Flahiff, après avoir béni l'assistance, renouvela ses félicitations et ses voeux aux Chevaliers de Colomb de Provencher, apôtres laïcs sur lesquels l'archevêque peut toujours compter. Il souligna particulièrement qu'à titre de pasteur de nombreux fidèles de langue française il apprécie hautement leur catholicisme vivant, éclairé et apostolique.

Mgr Flahiff accepta avec gentillesse de prendre le petit déjeuner avec les paroissiens, après la messe. Une fois de plus il adressa la parole aux Chevaliers, guides, jeannettes, croisés, paroissiens présents à ce repas paroissial. C'était la quatrième fois en moins de 24 heures que Mgr Flahiff parlait publiquement en français. Chaque fois son court message était digne de celui qui étudia pendant sept années en terre de France.

Les fêtes jubilaires sont terminées. Le Conseil Provencher commence donc une autre étape de son histoire. Puisse-t-elle être aussi fructueuse que le passé et le conduire glorieusement à ses noces d'or en 1973!

Le juge Taschereau présidera à l'ouverture de la session

OTTAWA — Le gouverneur général, M. Georges Vanier, se remet d'une façon satisfaisante d'une légère crise cardiaque qu'il a subie récemment, mais il ne pourra pas présider à l'ouverture de la prochaine session parlementaire, le 16 mai. C'est la nouvelle qu'on a apprise dans l'entourage du gouverneur général.

C'est le juge en chef du Canada, M. Robert Taschereau, qui le remplacera à l'ouverture de la prochaine session. Il lira, en français et en anglais, le discours du Trône, qu'est à préparer le nouveau gouvernement libéral.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Fêtes du 40e anniversaire

Le banquet du 4 mai dernier, tenu en la salle du gymnase du collège de St-Boniface, fut au dire de tous un beau et franc succès. Outre les membres fondateurs que l'on fêtait tout spécialement en cette occasion, l'on remarquait à la table d'honneur des sommités ecclésiastiques, ainsi que des officiers importants de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Après la prière pour le Saint-Père, le Grand Chevalier J.-R. Doiron, architecte et animateur de cette fête, remit aux jubilaires, par l'entremise de NN. SS. LL. EE. G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, et M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, la bénédiction papale individuelle pour chacun d'eux. Le toast aux jubilaires fut prononcé par le frère P.-E. LaFlèche, D.D.S. Les frères S. Duguay, Député de District, et François Muller, Député d'Etat, félicitèrent les jubilaires et tout le Conseil. Léo Soenen, Directeur Suprême pour l'Ouest canadien, traça ensuite un magistral historique de l'oeuvre de la Chevalerie dans l'Ouest canadien. Mgr Flahiff ainsi que Mgr Baudoux félicitèrent également, en termes élogieux, le Conseil Provencher et lui souhaitèrent encore de longues années au service de l'Eglise.

Le banquet, entre les mains expertes de la compagnie Pelland, ne laissait rien à désirer.

Après le banquet, musique, danse et rafraîchissements pour les 250 assistants, rencontre de vieux amis; bref, une soirée de franche gaieté pour tous. Un grand merci à tous les responsables.

Déjeuner-communion

Le lendemain, le dimanche 5 mai, avait lieu à 9 h. a.m., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, messe et et déjeuner-communion pour les Chevaliers et leurs épouses. Cette messe, célébrée par le chapelain de Provencher, le R. P. R. Bédard, O.M.I., était rehaussée par la présence de Mgr Flahiff. Ce dernier eut l'amabilité d'assister au déjeuner et nous félicita encore du succès de ces fêtes et, non moins important, de l'exemple donné par les nombreuses communions à cette messe.

Glanures

Mgr Baudoux établit un record en prononçant probablement le plus bref discours de sa vie. Etant le dernier orateur du banquet et devant assister à la séance du Cercle Molière en dix minutes, nous croyons que 30 secondes lui suffirent amplement pour exprimer ses bons voeux et décamper à toute allure.

Un frère de Provencher me rapporte qu'à deux reprises durant la veillée il fut accusé d'être Bistouri. Je le consolai du mieux que je pus. Les poissons mordent toujours! "Quo Vadis" de Lorette en sait quelque chose.

Le frère Duguay fumait un énorme cigare durant les discours. Ce pesant article lui glissa soudainement des mains et s'enfouit en son veston. Nous avons pu constater que c'est un homme d'action! Il cherchait éperdument ce malheureux cigare. Pour un moment nous pensions prévenir les pompiers.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 11 MAI

2.00—Le golf et ses étoiles
3.00—Tribune libre
3.30—Am-Stram-Gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Champion
6.00—Mer de Caraïbe
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00 —Les uns les autres
7.30—Reportage
8.00—Comment dites-vous
8.15—Corps diplomatique
8.30—Billet de faveur: "Pour l'amour d'une reine"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Marie-Octobre"

DIMANCHE 12 MAI

2.00—A la pointe de l'exploration
2.30—Lettre ouverte
3.00—Orientation
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
9.00—Un, deux, trois, rideau!
9.30—Visite de la reine Elisabeth II en Australie
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Le 84 prend des vacances"

LUNDI 13 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ouragan
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Les belles histoires des pays
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "Donne-moi tes yeux"

MARDI 14 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "L'enseigne de vaisseau Panine"

MERCREDI 15 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "Les abandonnées"

JEUDI 16 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—L'Europe en chantant
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Amélie ou le temps d'aimer"

VENDREDI 17 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Eternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ivanhoé
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Fabrique d'officiers SS"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "La duchesse de Langeais"

Réception en l'honneur de l'honorable Roger Teillet

Depuis son ouverture, le gymnase Notre-Dame à St-Boniface a vu se dérouler de belles, de grandioses manifestations mais, de l'avis de témoins dignes de foi, on peut dire sans crainte de se tromper qu'aucune n'avait encore atteint, à un tel degré, l'atmosphère de fierté joyeuse qui caractérisa la réception donnée le samedi 4 mai, de 4 h. à 7 h. p.m., en l'honneur de l'honorable Roger Teillet, le nouveau ministre des Affaires des anciens combattants.

Environ 2,000 personnes sont venues lui offrir leurs félicitations et l'on sentait vraiment que le choix de ce distingué concitoyen comme membre du nouveau Cabinet est un honneur qui rejaillit sur toute la population de St-Boniface. C'est en effet la première fois dans l'histoire de la ville-cathédrale qu'un de ses enfants est appelé à siéger au gouvernement fédéral. Si l'on ajoute que l'honorable Roger Teillet est le descendant de deux de ses plus vieilles familles, on ne peut faire autrement qu'admirer l'action providentielle qui le préparait de longue date à ce poste important.

Tous ses amis, anciens et récents, le lui ont bien fait sentir samedi; ils ont démontré qu'ils s'intéressent activement à ce qui se passe et se passera à Ottawa. Tous connaissent M. Teillet de vieille date et peuvent être sûrs qu'il fera honneur au poste qui lui a été confié. Voeux les plus sincères de succès.

Le séparatisme, c'est sérieux!

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Roger Teillet a déclaré qu'il existe un danger que le Québec se sépare de la Confédération.

Il a ajouté qu'une telle éventualité pourrait se produire s'il n'y a aucune action concrète pour réaffirmer le caractère biculturel du Canada.

M. Teillet a dit que la province passe actuellement par une grave révolution sociale et économique. Il a dit que la révolution est tellement grave que dans certaines nations, elle aurait suscité un véritable soulèvement.

Le député de langue française de la circonscription de St-Boniface dans la région métropolitaine de Winnipeg a dit que d'ici une autre génération, le Québec sera la première région du continent, au point de vue social et économique.

M. Teillet a ajouté que si le Québec se séparait de la Confédération, d'autres régions, comme les Maritimes, voudront également s'en séparer.

Il a dit, toutefois, que les chefs québécois "qui pensent" désirent garder la province dans la famille canadienne.

Trois importantes modifications ont été apportées à l'AECFM

Trois importantes modifications ont été apportées à la structure constitutionnelle de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, lors du XXVe congrès général, le samedi 4 mai. L'assemblée eut lieu dans le nouveau gymnase du Juniorat de la Ste-Famille, tandis que le banquet, à midi, fut servi à 392 convives dans l'auditorium Notre-Dame. Environ 600 personnes ont pris part aux délibérations au cours de la journée, les terrains de jeu du Juniorat étant couverts de voitures. Parmi les distingués invités, l'on remarquait M. Jean Octeau, du ministère des Affaires culturelles du Québec, M. le professeur G. Dulong, de l'Université Laval, chargé d'une enquête sur la situation française dans la province, M. Damien Giordani, consul de France, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., représentant l'Association "soeur" de la Saskatchewan, et, à midi, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, MM. Gildas Molgat et Laurent Desjardins. Mgr l'archevêque de St-Boniface a assisté à toutes les activités de la journée.

A cause du décalage entre l'heure de la ville et l'heure rurale, en plus d'autres manifestations à l'heure du souper, il a fallu sacrifier une heure le matin et faire vite dans l'après-midi. Cela explique en partie pourquoi les discussions ne se prolongeaient pas et pourquoi plusieurs projets furent assez rapidement référés au nouvel exécutif.

Les trois modifications majeures qui ont été effectuées peuvent se résumer ainsi:

1) Seuls les délégués officiels auront droit de vote au congrès;

2) On ajoutera à l'exécutif deux représentants de chacun des six secteurs ou groupes de paroisses que l'on décrit communément en termes de divisions scolaires secondaires et de paroisses "non-organisées";

3) On enlèvera le droit de vote aux représentants de treize institutions et oeuvres qui siègent à l'exécutif, leur laissant cependant le droit consultatif.

Travail difficile

Plusieurs facteurs se sont combinés pour rendre le travail du Comité des Résolutions très onéreux. L'exécutif en fonctions a changé ses directives presque à la veille du congrès. Plusieurs cercles ont envoyé des projets de motions sur le même sujet, mais avec des variations de détail. Enfin, il fallait distinguer entre congrès et exécutif et, dans la question du droit de vote au congrès, entre ce congrès et ceux de l'avenir. Pour cette dernière raison aussi, il fallait entamer la discussion au début de la session d'affaires, avant que l'auditoire ait le temps de se mettre au courant.

Mots de bienvenue

Après l'inscription des noms dans le "Guest Book" (comme le fit remarquer Mgr Baudoux), les participants ont reçu des insignes portant le titre "Invité" ou "Délégué". (Une dame de la région de la Montagne a été surprise en constatant qu'elle portait l'insigne de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff.) Grâce à la générosité de l'Assurance-Vie Desjardins, les délégués recevaient une belle serviette, avec les textes de plusieurs rapports. Un secteur des chaises leur était réservé dans la vaste salle. Sur le mur de fond du théâtre flottait l'étendard de la Ligue du Drapeau, avec feuille d'érable.

Quatre orateurs souhaitèrent la bienvenue: Son Hon. le maire de St-Boniface, M. Joseph Guay; le président du Cercle de St-Boniface, M. Jean Bérubé; le président général, M. Léo Rémillard; le représentant de l'Association de la Saskatchewan, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Gravelbourg. On lut d'abord un télégramme de voeux de la part du Conseil de la Vie française d'Amérique. Le ton des trois premières allocutions faisait bien prévoir que ce congrès sortirait de l'ordinaire. En effet, elles se prolongeaient bien au-delà des formules habituelles de bienvenue.

Dans ses "trois" mots M. Rémillard, président général, a repris de larges extraits du "message" qu'il avait écrit dans **La Liberté et le Patriote** du 26 avril. Dans ce texte il mettait en relief deux tendances qui se manifestent chez les Franco-Manitobains, face au problème de la survivance en 1963 et que l'on résume communément sous les étiquettes "optimisme" et "pessimisme".

(On trouvera ailleurs dans ce journal des extraits substantiels des allocutions de MM. Guay, Bérubé et du R. P. Paris.)

Le droit de vote

Puisque le plus clair du temps de la matinée devait être consacré aux rapports, avec motions d'approbation, il fallait procéder immédiatement à la question du droit de vote au congrès. Le Comité exécutif en session extraordinaire le jeudi soir avait décidé d'ailleurs, non pas d'amender la constitution, mais de présenter au congrès des projets dans ce sens. Puisque depuis nombre d'années tous les participants au congrès se donnaient droit de vote sans difficulté, la proposition limitant ce droit aux délégués officiels amenait vite un débat confus que les textes en main ne dissipaient pas facilement. En effet le programme officiel se lisait: "Amendements à la constitution, pour ratification", ce qui impliquait que les amendements en question portaient l'approbation de l'exécutif. Un défaut dans le système de sonorisation augmentait en ce moment important les problèmes des présidents.

Voici quelques points qui ont été signalés au cours du débat: les délégués avaient seuls le droit de vote dans les origines; le vote par délégation assure que l'expression d'opinion représenterait toutes les paroisses et non pas seulement celles de la ville; l'importance des délégués ferait ressortir l'importance des cercles; les délégations ne donnent pas assez de poids aux religieuses qui sont taxées pour l'Association, aux membres du Club des 200, aux instituteurs et commissaires; leur droit exclusif tuerait à la longue l'intérêt général; et on ne savait pas trop comment les délégués étaient choisis.

Une solution de compromis, proposée par Mgr l'archevêque, à titre personnel de patriote, voulait que tous aient droit de vote en cette occasion seulement, quitte à régler la question de l'avenir en faveur des délégués. Finalement, par 254 voix contre 166, il fut décidé de limiter le droit de vote aux délégués officiels, et d'amender la constitution (les statuts) dans ce sens.

Au cours de la journée, les deux autres changements ont été approuvés, à savoir que les délégués de chacun des six secteurs aient droit de choisir chacun deux membres de l'exécutif, et que les institutions et organisations dont les représentants siègent à l'exécutif, sans passer par les urnes, n'aient plus le droit de vote au sein de l'exécutif.

L'importance immédiate de ces décisions a ressorti davantage au cours de la journée, car la plupart des propositions tendant à définir la politique franco-manitobaine dans les écoles, à l'avenir, furent référées au nouvel exécutif pour débat et action. L'exécutif en question serait choisi précisément par les délégués, selon la nouvelle structure des votes. Tout cela fait prévoir que le choix des délégués aux futurs congrès suscitera un intérêt accru au niveau paroissial. M. le docteur G.-M. LaFlèche, assisté de l'hon. juge Alfred Monnin, s'occupait du rapport du comité des résolutions au cours du congrès. Le même comité présentait la liste des candidatures. Les scrutateurs furent: MM. Napoléon Boily, Georges Laberge, Georges Allaire, Gaston Bohémier et Gilles Bouchard. En tout, vingt-six personnes briguèrent les suffrages.

Rapports

Cinq rapports devaient passer avant-midi, mais les questions constitutionnelles retardèrent la marche et il a fallu remettre après le dîner le rapport de M. l'abbé Pierre Raymond et le mémoire des Anciens du Collège.

M. Rémillard a abrégé aussi son rapport présidentiel qui donnait un aperçu impressionnant des activités de l'A.E.C.F.M. depuis le congrès de janvier 1961. Il annonça ensuite sa décision de ne pas accepter la présidence une autre fois, afin de laisser une chance à d'autres, de pouvoir participer plus librement aux délibérations de l'exécutif et de mieux accomplir ses fonctions au service du groupe français dans les cadres de Radio-Canada. M. Rémillard fut chaudement applaudi et, vers la fin de la journée, put recevoir avec émotion visible les hommages de l'auditoire exprimés par M. Auguste Dansereau.

(Le texte complet du rapport présidentiel parait dans ce journal.)

M. H. D'Eschambault, qui présentait brièvement le rapport financier, mit les congressistes devant un problème majeur, un déficit de $6,000 dont la solution est bien simple, augmenter les revenus ou diminuer les dépenses. (Voir rapport ailleurs dans ce numéro de **La Liberté et le Patriote.**) Plus tard, l'assemblée approuvait une proposition favorable à la mise en oeuvre du plan de financement que l'Assurance-Vie Desjardins a élaboré pour les autres provinces de l'Ouest.

Dans son rapport comme visiteur des écoles, le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., a apporté la réponse à deux questions: Nos écoliers apprennent-ils le français? Nos écoliers parlent-ils français? Il n'a pas manqué de faire connaître certains indices encourageants en réponse à la première question et d'exprimer ensuite vigoureusement son opposition aux changements dans l'organisation de la correction des examens du concours. La deuxième question provoqua une réponse négative: nos enfants parlent de moins en moins le français?

(On trouvera ailleurs un résumé du rapport du Père Ramaekers.)

Le Père avait, au début de son allocution, fait ressortir la modestie de son salaire, l'étendue de ses titres universitaires et son désir de continuer à se dévouer sans compter pour la cause française au Manitoba. Il signalait ainsi délicatement que cette cause exige de tous le plus grand dévouement et la plus haute compétence.

M. Marcel Lancelot, président du Comité de Fonctionnement scolaire, a pris ensuite la parole. Il a dit que les modifications apportées au concours provincial avaient la plus haute approbation et substituaient une saine émulation à une concurrence à outrance. Le congrès des instituteurs a approuvé un nouveau plan de correction, car l'an passé seulement 137 personnes se sont présentées pour faire ce travail. Mlle Elise Comte a suivi M. Lancelot sur le podium pour défendre l'enseignement qui se donne dans les première et deuxième années. Elle s'est plainte d'un manque d'harmonie dans les directives des visiteurs.

(On trouvera le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire ailleurs dans le journal.)

Le banquet

La plupart des congressistes se sont rendus à pied — en passant par la petite ruelle — à l'auditorium Notre-Dame pour le dîner. Plus de 390 convives y prirent part, sous la présidence de M. Rémillard. Parmi les invités, dont plusieurs se sont éloignés de la table d'honneur, l'on remarquait LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et G. B. Flahiff, C.S.B., archevêques de St-Boniface et de Winnipeg. Ce dernier a exprimé brièvement son admiration pour le travail de l'Association, dont un nombre important de membres sont diocésains de Winnipeg. M. Jean Octeau, représentant du ministre des Affaires culturelles de l'Etat du Québec, était l'orateur principal.

M. Jean Octeau

A la fin du banquet, l'hon. juge Alfred Monnin présenta aux nombreux convives l'orateur invité, M. Jean Octeau, chef de cabinet et représentant l'hon. G.-E. Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec. L'orateur eut naturellement quelques bons mots à l'adresse de ses hôtes, mais il profita surtout de la circonstance pour leur expliquer en détail les rouages de ce ministère des Affaires culturelles dont tous avaient tant entendu parler.

Rappelant d'abord que M. Lapalme défendra dans quelques jours à l'Assemblée législative du Québec un budget de cinq millions de dollars pour son ministère, soit une augmentation de 40 pour cent sur le budget de 1962-63, il montra que ce budget répond aux exigences imposées par une vaste réorganisation des services déjà existants et par la formation de nouveaux organismes, tels que le Conseil des Arts, la Délégation culturelle à Paris, l'Office de la langue française et le Département du Canada français d'outre-frontières, services cités dans l'ordre de leur création.

Cette vaste réorganisation, dit-il, est en bonne voie depuis environ un an et demi dans certains organismes comme le Conservatoire de Musique et d'art dramatique. Le Musée de Québec inaugurera bientôt deux nouvelles salles et une annexe dont la construction vient de se terminer. Sous peu le ministère présentera un projet de loi sur les archives et le service des monuments historiques. Quant à la Bibliothèque St-Sulpice de Montréal, on en fera bientôt un véritable centre de rayonnement culturel.

Le conférencier parla ensuite du Service des Bibliothèques publiques, du Conseil des Arts dont il fit un bref historique et expliqua les services, de la Délégation culturelle à Paris et des activités de son personnel, de l'Office de la langue française dont le bulletin et les guides de terminologie veulent s'occuper du problème de la langue au Québec comme au Manitoba, du Département du Canada français. Fondé en dernier, ce Département sera très efficace cependant. Le directeur sera nommé dans quelques jours, et il faut choisir parmi 107 candidats . . .

M. Octeau élabora ensuite davantage au sujet des concours artistiques et littéraires. Depuis l'an dernier, les règlements des concours littéraires du Québec prévoient que "tous les citoyens canadiens habitant l'une des provinces du Canada à la date d'ouverture des concours, peuvent y participer", à condition, bien entendu, que l'ouvrage présenté au concours soit écrit en français. M. Octeau dit son espoir que des écrivains franco-manitobains participent au concours. Il avait même en main des formulaires d'inscription pour les intéressés.

Toutefois, les concours artistiques du Québec sont limités aux citoyens de cette province, pour des raisons très pratiques. Mais une offre du ministère, mesure concrète du département du Canada français d'outre-frontières, n'attend qu'un simple accord de principe de la part des Franco-Manitobains pour que St-Boniface reçoive l'exposition des meilleures oeuvres du concours de 1963, tous les frais (transports, assurances, emballage) étant portés au compte du ministère des Affaires du Québec. "Si je devais retourner à Québec avec votre accord, le ministère vous déléguerait d'ici peu le directeur du Département du Canada d'outre-frontières, afin qu'il prenne avec votre collaboration toutes les dispositions nécessaires. Je m'empresse d'ajouter que St-Boniface serait alors la première ville hors du Québec à recevoir cette exposition, comprenant quatre sections: peinture et dessin, sculpture, arts décoratifs, esthétique industrielle".

C'est M. Auguste Dansereau qui eut l'honneur de couronner de remerciements l'orateur qui venait de décrire la structure et les projets du ministère dont il représentait le grand responsable.

M. l'abbé P. Raymond

La reprise du congrès après le dîner apportait des changements au programme. En effet, au lieu de lire son rapport, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, a cru devoir commenter une réunion tenue antérieurement à St-Norbert. M. Raymond Bernier présentait de son côté un "mémoire" des Anciens du Collège. C'est probablement la première fois depuis des années, qu'un document de ce genre figurait au programme du congrès, en priorité sur les rapports de comités. L'heure tardive imposait des coupes assez vitales dans la lecture du texte, qui ne se prêtait pas bien à ces amputations.

Le rapport de M. l'abbé Raymond avait été distribué aux congressistes. Avec son style animé habituel, le visiteur des écoles a donné un aperçu général de son travail écrasant, soulevé la nécessité d'une affirmation plus énergique des droits du français dans les écoles du Manitoba, opté pour la réforme scolaire, laissant à d'autres le problème de la réforme domestique, ébauché un projet de "pont" entre les positions diverses au sein des chefs de file. Ce rapport n'ayant pas été lu a été enfin référé à l'exécutif.

M. l'abbé Raymond a consacré son temps à faire valoir le rôle du clergé dans l'oeuvre de la survivance et la largeur d'esprit du groupe franco-manitobain à l'égard de catholiques d'autres expressions et de la population manitobaine en général. Déclenché en réponse à l'orateur principal à la réunion de St-Norbert, le commentaire de M. l'abbé Raymond prenait une tournure personnelle assez marquée.

(Le rapport écrit par le visiteur n'ayant pas été soumis à l'assemblée et ayant été référé sans lecture à l'exécutif, il semble dans l'ordre d'en différer la publication textuelle.)



Chaque année "La Liberté et le Patriote" présente des trophées aux écoles et aux élèves qui ont le plus généreusement contribué au Sou de l'Ecolier en faveur de l'AECFM. Comme le programme du congrès était surchargé, on décida de remettre cette cérémonie lors du Festival de la Bonne Chanson, au Playhouse, à la fin de ce mois, mais le photographe capta quand même les gagnants. Dans la photo ci-dessus l'on voit ceux de l'école St-Isidore de Dufrost: de gauche à droite, Richard Gauthier (grade 4), Jeannette Arpin (grade 5), Lise Goulet (grade 9), Mlle Stella Dumontier, institutrice, Estelle Catellier (grade 7), Yvette Arpin (grade 6) et Louise Gauthier (grade 3).



Dans la photo ci-dessus l'on voit un groupe de gagnants des trophées offerts par "La Liberté et le Patriote" aux plus généreux donateurs du "Sou de l'Ecolier": de gauche à droite, Gilles Brodeur (grade 6), Louise Chabalier (grade 6), Micheline St-Pierre (grade 11), Donald Berriault (grade 6) et Louise Perron (grade 6). Mlle St-Pierre fréquente l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. Tous les autres vont à l'école Dubuc de St-Adolphe, et Mlle Edith Lauzière y est leur institutrice. L'Institut Collégial Powerview, autre gagnant d'un trophée, n'avait pu envoyer de représentants samedi dernier. C'est la classe de Soeur St-René, S.J.S.H., qui a mérité ce trophée.

Mémoire des Anciens

M. Raymond Bernier a présenté des extraits du "mémoire" des Anciens du Collège. Fruit d'une série de réunions et de colloques, ce document de 3,000 mots traite en général de la situation du français au Manitoba. Il y a trois parties: 1) Le français à l'école; 2) Le français et le domaine public et commercial; 3) Le rôle de l'Association d'Education. Sous ces trois chefs, le lecteur trouve un récit clair et détaillé de la situation et des recommandations simples, directes, au point. Par exemple: "Que les propriétaires de camion ou de tout véhicule rédigent en français et en anglais leur panneau d'identification". On réclame une législation plus favorable au biculturalisme au Manitoba, un renforcement de l'Association comme centre dynamique de la lutte et du cercle paroissial comme centre de l'action paroissiale.

(Ce rapport a été référé à l'exécutif. **La Liberté et le Patriote** en publiera des tranches dans un avenir prochain, ainsi que des extraits d'autres documents, afin que les effets du congrès puissent se prolonger davantage.)

Droits et devoirs

Entre-temps on avait fait prendre les photographies des gagnants des trophées du Sou de l'Ecolier. Il fut décidé d'en remettre la présentation au festival afin de ne pas fatiguer les enfants outre mesure. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., invité à présider la présentation, expliqua ce changement au programme et profita du microphone pour résumer la politique du comité d'enquête (de liaison) qu'il trouvait dans deux paragraphes de l'encyclique "Pacem in terris": affirmation des droits minoritaires, devoirs des minorités dans la communauté humaine.

(Voir ailleurs dans ce journal un commentaire analogue du délégué apostolique au Canada, devant les femmes canadiennes-françaises de l'Ontario.)

Le Consul de France

Prenant la parole avec sa fougue habituelle, M. Damien Giordani, consul de France, a fait remarquer que si, ailleurs, l'activité française se conçoit comme une "mission", au Manitoba elle est plutôt un "devoir". Après avoir insisté sur le rôle de la province de Québec et de la France dans l'accomplissement de ce devoir, il a annoncé avec plaisir l'octroi de deux bourses d'études et présenté une médaille à la normalienne canadienne-française la plus méritante de l'année, la Rév. Sr Régina (Delaquis), M.O.

Voici un bref résumé des chaudes paroles prononcées par le représentant de la France au Manitoba et en Saskatchewan (où il se rendait hier pour un bref séjour à Regina, Gravelbourg, Prince-Albert et Saskatoon):

Vous êtes venus très nombreux, délégués officiels ou de coeur, pour accomplir votre devoir, votre mission, dit-il, comme le représentant du Québec parmi vous aujourd'hui et le représentant de la France en cette partie du Canada accomplissent chaque jour ce même devoir, cette même mission qui consiste à maintenir sur ce continent la langue et la culture françaises qui sont si nécessaires pour l'équilibre nord-américain et même mondial. C'est donc dire que le Québec et la France sont à vos côtés, et aussi l'Afrique française et d'autres parties du monde où cette même culture et cette langue majestueuse règnent victorieusement.

Il souhaita donc que ce congrès, ces discussions et ces résolutions soient conformes aux vrais besoin de notre avenir culturel et linguistique ici au Manitoba. Il encouragea à continuer les luttes entreprises, rappelant avec Victor Hugo que "ceux qui vivent sont ceux qui luttent". Il rappela que la France, même si elle a perdu ses droits au Canada français, sait conserver ses devoirs.

A preuve de cette dernière assertion, il énuméra certains dons de la France en bourses d'études à des étudiants (cette année seulement, deux boursiers des collèges de St-Boniface et de Gravelbourg), en livres aux bibliothèques, en médailles commémoratives comme celle qu'il présenta officiellement à Soeur Régina. M. le Consul précisa d'ailleurs que Soeur Régina représentait en ce jour toutes ces institutrices de langue française qui accomplissent si courageusement et si brillamment leur mission au Manitoba.

Ordre du mérite scolaire

On procéda ensuite à la remise de l'Ordre du Mérite Scolaire aux instituteurs suivants:

Médaille de bronze — 15 ans

Soeur Dolorès Lussier, S.G.M., 15 ans d'enseignement.
Mme Mathilde Rochon, 15 ans.
Soeur Berthe-St-Joseph, F.d.l.C., 15 ans.
Soeur Paul-du-Sacré-Coeur, S.J.S.H., 16 ans.
Mlle Marie-Thérèse de Moissac, 16 ans.
Soeur St-René, S.J.S.H., 18 ans.

Médaille d'argent — 25 ans

Soeur Annette Gauthier, S.G.M., 25 ans.
Mme Hermine Coulter, 25 ans.
Soeur Louisa Sabourin, S.G.M., 26 ans.
Soeur Marie-Pierre-Julien, M.O., 27 ans.
Soeur Cécile Tougas, S.G.M., 28 ans.

Médaille d'or — 30 ans

Soeur Brisebois, S.G.M., 30 ans.
Soeur Cécile Rioux, S.G.M., 31 ans.
Soeur Anna Lussier, S.G.M., 32 ans.

Les récipiendaires passèrent à tour de rôle devant Mgr l'archevêché, créant finalement devant le théâtre, face à la foule, un véritable diadème de gloire.

A cause de l'heure tardive et de l'imminence d'autres manifestations (banquet jubilaire du Conseil Provencher, soirée du Cercle Molière), il fallait faire vite. Ainsi une motion, proposée par la Division de la Rivière-Seine au sujet de l'enseignement du français fut débattue brièvement et ensuite référée au nouvel exécutif. Un grand nombre de propositions sur ce point ont été ébauchées au cours de la journée dans les discours, les rapports, les textes de résolutions. L'abondance des suggestions ainsi que leur variété indiquaient l'impossibilité d'en disposer sagement dans le temps prévu, puisque l'on avait opté de donner la priorité à la réorganisation des structures de l'AECFM.

On passa ainsi rapidement aux voeux, parmi lesquels deux ont été proposés par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude.

Faisant allusion aux recommandations du mémoire des Anciens, sur les moyens d'aider le journal, il ajouta: que **La Liberté et le Patriote** redevienne un journal de frappe. En deuxième lieu, il demanda que les postes aux comités de l'exécutif soient réservés aux personnes qui sont Canadiennes françaises "de coeur".

En attendant les résultats du scrutin, on procéda immédiatement aux conclusions du congrès en demandant le "mot de la fin" de Mgr l'archevêque. Ce dernier, coïncé par l'heure limite, commenta la "crise d'adolescence" de la vie française au Manitoba, à la lumière de l'encyclique "Pacem in terris".

(On trouvera des extraits substantiels de ce texte ailleurs dans cette page. L'allocution a été captée sur ruban, mais deux difficultés se sont présentées par la suite. En premier lieu, le début du discours a été enregistré sur un ruban qui arrivait à terme. Cette partie manque alors à la bobine du discours. Cette deuxième bobine, à son tour, gardait le son d'un autre discours, à une autre vitesse. En le faisant jouer, on entend alors la voix de l'archevêque entourée d'une cacophonie incompréhensible. La rédaction a déployé des efforts surhumains pour reconstituer le texte malgré ces difficultés, mais on ne peut pas en garantir chaque mot.)

A la suite de l'allocution, pendant que plusieurs quittaient la salle, les délégués, groupés par secteurs, ont choisi leurs représentants à l'exécutif. On annonça enfin les noms des élus, qui auront le privilège et la responsabilité de faire fructifier les délibérations et les décisions de la journée. Les participants apportèrent des souvenirs vivaces, une abondante documentation (certains rapports n'ont pas été lus au congrès) et des espoirs pour l'avenir.

Message de Mgr Baudoux

LIRE ET RELIRE "PACEM IN TERRIS"

Invité à tirer les conclusions du congrès, Son Exc. Mgr M. Baudoux félicita d'abord les congressistes venus si nombreux, voyant en cela un intérêt nouveau en faveur de notre cause franco-manitobaine. Souhaitant qu'il en soit toujours ainsi, qu'on fasse toujours salle comble "tant pour les discussions que pour les repas", il souligna qu'actuellement le Canada français tout entier passe par une certaine crise d'adolescence et il en énuméra certaines caractéristiques.

Puis, rappelant le mot d'ordre "Le Français en Orbite" qu'avait lancé le matin le président, M. Léo Rémillard, il crut bon de demander qu'on s'acharne à éliminer un tas d'anglicismes qui se glisse subtilement chez nous: ne lui avait-on pas demandé le matin même de signer son nom dans le "guest book"; ne parlait-on pas de refonte des constitutions, alors qu'il faudrait dire des "statuts" de l'Association; n'employait-on pas le mot "résolution" en un sens très impropre?

Mgr Baudoux fit enfin allusion "au manque de discipline" qui s'était manifesté plutôt ouvertement à certains moments de ce congrès, avant de lancer son message "pour qu'on comprenne encore mieux le rôle de l'AECFM" selon l'esprit de 1916 et selon les exigences de l'évolution en 1963. Ne craignant aucunement les manifestations de franchise de la journée, signes de vitalité, il demanda tout de même qu'on s'en tienne toujours à une saine franchise.

Le Père Durocher, dit-il, a cité tout à l'heure certains textes de l'encyclique "Pacem in terris" de S. S. Jean XXIII. Qu'on me permette d'en citer d'autres, dont ceux-ci: "A ce propos, Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître". — "Par contre rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les Pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques".

Faute grave contre la justice. Donc, dès que la justice est en jeu, il ne peut y avoir d'obligation de suivre l'injustice. (Longs applaudissements.) Je comprends bien qu'il y a une partie de cette assemblée qui prend plaisir à entendre ces paroles, mais je me permets de leur en rappeler d'autres qu'ils doivent entendre également. Je parlais, il y a quelques instants, de la nécessité de l'évolution dans nos institutions, aussi bien que dans nos manières de vivre. Nécessité qui se fait de plus en plus sentir, car nous sommes en orbite à tous les points de vue. Elle se fait sentir d'autant plus que si nous ne faisons pas l'évolution, c'est la vraie révolution qui s'ensuit. Cela s'applique à tous les domaines: social, économique, politique, culturel, ecclésiastique, et celui de notre Association.

Je recommande vigoureusement à ceux qui prendront en main la gouverne de l'Association par suite du vote qui sera dévoilé tantôt (et dont j'ignore totalement le résultat) de ne pas oublier ce que je dis: à savoir qu'il faut toujours travailler dans un sens d'évolution, et jamais de révolution . . .

Vous n'ignorez pas que ce que je viens de dire s'applique dans tous les domaines, y compris celui de l'Eglise, tout particulièrement à l'occasion du Concile. L'Eglise a grandement souffert d'être restée dans un état statique pendant si longtemps. Elle souffrirait encore davantage si elle faisait une révolution, comme l'ont fait ceux des réformateurs qui, au début, ne voulaient que travailler à l'évolution et qui ont été acculés à un certain moment à la révolution. Il faut bien faire attention à cela.

D'autre part, vouloir essayer de dire qu'il y avait unanimité parfaite ici et qu'il y avait une entente cordiale, même dans un sens beaucoup plus vrai que celui qu'on employait dans le passé, ce serait un mensonge. Il faut éviter le mensonge pardessus tout. Tout de suite après avoir parlé des minorités et du travail des minorités, Jean XXIII dit que "la vérité et la justice présideront donc aux relations . . ." Il ne faut pas oublier ces deux vertus-là. La vérité, mais aussi il faut avoir le sens de la mesure.

Intitulée "Pacem in terris — La paix sur la terre", la dernière encyclique du pape est un document qu'il faut lire et relire. Personne ici ne peut dire ou invoquer une raison ou un prétexte, qu'il a pu peut-être avoir dans le passé pour la majorité des encycliques, à savoir qu'elle est écrite dans un langage incompréhensible pour l'homme d'aujourd'hui. N'importe qui est capable de comprendre "Pacem in terris". C'est écrit dans le langage de tous les jours.

Or, ce qui fait le mérite de cette encyclique de Jean XXIII, comme d'ailleurs de l'autre grande encyclique "Mater et Magistra", c'est que justement il y a cette vérité dans la justice et la charité, cette vérité dans le désir de construire sans cesse, jamais avec le moindre soupçon ou tentation de détruire, mais de toujours construire.

Donc, pour revenir à ce que je disais il y a un instant, il est évident qu'il y a parmi nous, parmi notre population franco-manitobaine, une divergence de pensée, et j'y remarque de la dissension. Il faut que nous coupions court à cela totalement. Vous savez ce que j'ai déjà dit dans le passé de ce phénomène bienfaisant à la pensée humaine aussi bien qu'à la vie humaine, à savoir la divergence d'idée sur un objet particulier et surtout la divergence quant aux moyens d'atteindre le but qu'on se propose. Je ne crois pas qu'il y en ait un seul ici qui n'ait point comme but, dont il est épris certainement, l'amélioration et une amélioration décisive de notre situation de minoritaires, de minoritaires de culture française. Chacun d'entre nous cependant voit cela non seulement avec ses yeux, d'après ce qu'il constate (et il y en a qui voient tout en noir, d'autres qui voient tout en rose, c'est dans la logique des choses), mais apporte au jugement des situations à la fois une divergence, une différence bien marquée de formation première et postérieure.

Mais, dans cette différenciation, dans cette divergence, il faut qu'il y ait, que continue à durer cette unité de but, de poursuite du but commun, afin qu'on puisse réellement arriver à cette paix sur la terre, objet de l'humanité de tous les temps, qui est établie sur l'ordre parfait. Jean XXIII fait encore ici une constatation à laquelle peut-être nous n'avions pas assez pensé: l'ordre si parfait dans l'univers contraste douloureusement avec le désordre qu'opposent entre eux les individus et les peuples. Et alors, plus loin, il explique comment nous devons tous travailler les uns les autres de notre mieux à rétablir cet ordre, à faire disparaître ces désordres qui opposent entre eux les individus et les peuples.

Pour arriver à cela il faut que nous prenions garde de ne jamais croire qu'un autre, parce qu'il pense différemment de nous, puisse avoir pensé mal; que jamais nous ne pensions à attribuer à quelqu'un d'autre une intention mauvaise dans ce qu'il accomplit. Alors même qu'il peut arriver que ce qu'il accomplit ne correspond pas du tout avec nos propres vues, à ce que nous croyons absolument essentiel pour atteindre l'objet que nous convoitons tous. Et même lorsque ce à quoi il s'attache n'est pas le véritable bien. (Nous en avons un exemple frappant encore ici en la personne de Jean XXIII qui, selon certaines personnes, tourne à gauche parce qu'il accepte de recevoir le beau-fils de Khrouchtchev.)

Nous n'avons pas le droit, jamais, de croire que ceux-là mêmes qui professent des idées différentes des nôtres, même si objectivement ces idées-là sont néfastes, sont mauvaises, de croire qu'ils le font avec leur mauvaise volonté. C'est là, je crois, une des conditions grâce auxquelles dans ce bouillonnement d'idées, de sentiments qui existe chez nous au Manitoba français, on peut vivre en paix.

Et je ne suis pas tellement (j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans le passé, particulièrement à La Broquerie) marri de ce qu'il y ait un tel bouillonnement chez nous. C'est un signe de vie. Autrement nous resterions . . . assis . . . sans nous rendre compte des choses qui se passent, sans entrer dans cette orbite qui nous prend pourtant et qui nous prend malgré nous.

Il faut d'autre part que nous n'oublions jamais le droit que chacun a à notre respect. Tout être humain a droit au respect de sa personne, de sa bonne réputation, à la liberté dans la recherche de la vérité, à l'expression, à la diffusion de sa pensée, les exigences de l'ordre moral et du bien commun étant sauvegardées.

Enfin, tout en ayant des divergences d'idées, tout en étant mus en quelque sorte par des courants différents, il faut que nous travaillions sans cesse solidairement, les uns avec les autres. N'oublions pas. Sur ce principe Jean XXIII rappelle encore que, dans la vie en société, tout droit conféré à une personne par la nature crée chez les autres un devoir, celui de reconnaître, de respecter ce droit. Etres essentiellement sociaux, dit plus tard Jean XXIII, les hommes ont à vivre les uns avec les autres et à promouvoir le bien des uns des autres. Ainsi l'harmonie d'un groupe réclame-t-elle le respect des droits et des devoirs. Mais en outre chacun est appelé à concourir généreusement à l'avènement d'un ordre collectif qui satisfasse toujours plus largement aux droits et aux obligations.

Je vous demande de bien vouloir reprendre ce texte de "Pacem in terris", de le méditer souvent, mes bien chers congressistes, afin que ce 25e congrès soit véritablement un tremplin duquel nous allons vraiment nous lancer en orbite, mais nous lancer tous ensemble. Il ne faudrait pas que les uns ou les autres se retirent de ce mouvement collectif, même s'il leur arrive parfois, comme c'est le cas de notre président, de croire qu'il faut nécessairement qu'il quitte la présidence. Il ne faudrait pas qu'il n'y en ait un seul qui se retire parce que d'autres peuvent tenir les guides. Ou bien parce que leurs idées ne concordent pas avec leurs pensées, leurs convictions, et que les moyens qu'ils préconisent ne concordent pas avec tous ceux des autres.

Voilà en quelque sorte, si vous le voulez bien, ma manière à moi de tirer les conclusions de ce 25e congrès.



Voilà les chanceux qui ont mérité de représenter les patrouilles de St-Boniface au jamboree qui se tient présentement à Ottawa. Ce sont: Danielle Fleming, 12 ans (école Marion), Maureen Newby, 11 ans (école Archwood), John Andrich, 13 ans (école Prendergast), Donald Glays, 11 ans (école King George V), Norman Ledoyen, 15 ans (école Queen Elizabeth), Ralph McGiffin, 14 ans (école Holy Cross), Bruce McWhirter, 13 ans (école Nordale), Donald Penner, 13 ans (école Frontenac), Raymond Trudeau, 14 ans (école du Précieux-Sang). Le constable Templeman et son épouse leur servent de chaperons au cours de cette tournée de trois jours.

Hommage aux représentants des patrouilles scolaires

Le mercredi 1er mai, un groupe important de citoyens et leurs épouses se réunirent à l'Hôtel de Ville pour rendre hommage aux élèves choisis parmi les patrouilles scolaires pour représenter les patrouilles de St-Boniface à la grande réunion qui se tiendra à Ottawa les 10 et 11 mai.

Ces élèves ont été choisis par les directeurs des écoles, par les instituteurs et en certains cas par les élèves eux-mêmes. Parmi l'assistance on remarquait le chef de police, les membres de la commission de police, les chaperons des groupes de St-Boniface et de Winnipeg, les parents des élèves, les membres des commissions scolaires du Norwood et de St-Boniface, du Précieux-Sang et de Holy Cross, les surintendants des écoles, les Rév. Srs directrices des écoles du Précieux-Sang et Holy Cross, et M. Emmett, de la "Manitoba Motor League".

Aussi les représentants de clubs sociaux et des entreprises commerciales qui ont bien voulu défrayer les dépenses du voyage qui se fera en avion, c'est-à-dire la Chambre de Commerce de St-Boniface, le Club Optimiste de St-Boniface, la compagnie Kiewel Brewers, les Chevaliers de Colomb des Conseils Norwood et Goulet. M. F. Beaudry, au nom du Club Optimiste, présentait au maire un chèque pour l'achat de blazers bleus.

M. le Maire souhaita la bienvenue à tous et félicita chaleureusement les élèves qui s'étaient ainsi distingués par leur beau travail; il fit remarquer que la discipline que les élèves reçoivent dans ces patrouilles aident à leur formation et leur donne de bonne heure un sens des responsabilités.

Il félicita tout particulièrement le constable Templeman qui s'occupe des patrouilles non seulement lorsqu'il est en devoir mais aussi dans ses heures de loisirs. Celui-ci remercia à son tour pour la coopération reçue de tous les districts scolaires et mentionna spécialement l'aide qu'il a reçue des religieuses de l'école du Précieux-Sang.

La réunion se termina par un film du jamboree de l'an dernier, obtenu à la demande du constable Templeman, et suivi d'un magnifique goûter servi par les demoiselles de la station de police.

M. le maire en profita pour parler du projet de construire un nouveau poste de police dont on a grandement besoin et montra à l'auditoire un plan dessiné par E. J. Gaboury et Associés, lequel sera bientôt soumis au Conseil de ville. Cette construction nécessitera un référendum qui aura lieu avant les élections municipales.

La Caisse populaire de St-Boniface possède déjà un actif de $942,412

La 26e assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Boniface eut lieu mercredi soir. Plus de 160 personnes s'y rendirent et l'on peut affirmer que ce fut une réunion vivante et instructive pour ses membres, d'autant plus qu'on n'avait que des nouvelles encourageantes à leur communiquer après l'année record 1962: actif $942,412 (accroissement de $209,954 ou de 29 pour cent); dépôts $843,973 ($195,088 ou 30 pour cent); prêts $662,244 ($242,000 ou 51 pour cent); revenus $70,528; argent à distribuer $32,443.

Le rapport du conseil d'Administration fut donné par son président, M. Raymond Bernier, qui, en plus de chiffres éloquents, expliqua clairement la politique et l'esprit de la Caisse qui compte actuellement 2,200 membres, dont 310 ont été admis durant l'année 1962. Le Conseil a tenu 21 réunions et l'exécutif 9. On note les réalisations suivantes: paiement au complet de l'immeuble actuel ($30,000), l'achat d'une enseigne lumineuse, la mise en marche des prêts hypothécaires ($158,000 en 1962), l'abaissement du taux d'intérêt de 12 à 10 pour cent, le prolongement de la durée des prêts de 3 à 4 ans; depuis le début de 1963, la rénovation du bureau, la construction d'un comptoir moderne et les annonces à CKSB matin et soir. Durant les 12 derniers mois, la Caisse a payé $13,000 en assurance, tant sur les prêts que sur les dépôts. Il demanda la ratification du paiement d'un boni de 4¾ pour cent sur les parts sociales et d'une ristourne de 5 pour cent sur l'intérêt payé par les emprunteurs.

Le président rendit hommage aux démissionnaires, M. et Mme J. de Ambrosis, gérant et secrétaire, M. Roger Sénécal et M. le Dr A.-C. Laurin, du bureau de direction. Il vanta le zèle du nouveau personnel composé de M. Maurice Therrien, gérant, M. Denis Chénier, gérant-adjoint, et Mlle Rita François, caissière.

M. Joseph Robitaille, président du comité de Crédit, révéla que ce comité tint 71 réunions au cours de l'exercice écoulé, accordant 480 prêts pour un montant total de $683,211.04: 23 prêts hypothécaires, 68 achats de terrain et bâtisses et réparations autres que hypothèques, 55 achats et réparations d'automobiles et de camions, 48 ameublement et vêtement, 10 hôpital et médecin et dentiste, 8 prêts pour éducation, 10 vacances, 170 consolidations de dettes et arrangements nouveaux, 88 divers.

Le président du comité de Surveillance, M. Cyprien Gauthier, dit que le travail de vérification exigea 16 réunions, ce qui n'inclut pas la participation à des réunions des trois comités et à d'autres réunions spéciales.

Par suite des élections qui eurent lieu au cours de la soirée, les officiers de la Caisse sont maintenant:

Bureau d'Administration: MM. Raymond Bernier, président, Alexandre Allaire, vice-président, Denis Bélair, Maxime Desaulniers, Louis Hébert, Armand Tougas, Antonio-G. Vielfaure, Lucien Guénette et Etienne Bohémier.

Comité de Crédit: MM. Joseph Robitaille, Jean-Emile Paillé, Georges Laurencelle, Gilles Bérubé et Joseph Desautels.

Comité de Surveillance: MM. Cyprien Gauthier, Fernand Marion, Lionel Fréchette, Paul Normandeau et Aurèle Desaulniers.

A remarquer qu'on a décidé d'augmenter de trois à cinq le nombre de membres des comités de Crédit et de Surveillance.

Tout laisse croire que la Caisse populaire de St-Boniface, dans sa 25e année d'existence, jouira avant peu du titre de "première Caisse millionnaire du Manitoba français".

Congrès annuel des Chevaliers de Colomb se tiendra à Pine Falls

Le 41e congrès annuel du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb se tiendra les 18 et 19 mai, à Pine Falls. Le grand chevalier, M. Gordon B. Mulligan, du Conseil de Pine Falls, organise une réception pour les délégués et les officiers le vendredi soir 17 mai.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, aumônier d'état, fera la présentation d'un prix au gagnant provincial du grand concours des vocations. L'archevêque de St-Boniface sera aussi l'orateur invité au banquet du samedi soir.

Le deuxième programme d'informations religieuses de cinq ans organisé par les Chevaliers se termine cette année et fera partie des autres discussions à l'agenda. En réponse à la publicité accordée à ce programme, 20,227 demandes de renseignements ont été reçues du Manitoba seulement.

Le Cercle prend l'auditoire au "piège" en fin de saison

Le Cercle Molière a tendu un piège attrayant à son fidèle auditoire, samedi soir, mettant ainsi fin à une saison remarquable par le nombre des représentations de pièces et par le nombre de comédiens débutants.

La pièce "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas, n'a pas attiré une grande foule au Playhouse, car le congrès de l'ACFM qui avait duré toute la journée semble avoir épuisé beaucoup de visiteurs de la campagne.

Le drame policier en quatre actes (un acte de trop, au dire de plusieurs) fut dirigé par Robert Séguier, assisté de Gilles Guyot, metteur en scène, et Alphonse LaRivière. Les autres membres de l'équipe furent Aimée Simons, Irène Lane, André Gélinas, Paul Blanchette, Louis Aubry et l'artiste John Harris. Ce dernier a mérité des applaudissements particuliers par la beauté de l'unique scène, l'intérieur d'un chalet dans les Alpes.

Septième effort du Cercle pendant la saison qui se termine, le "piège" a révélé, selon le "Free Press", que M. Séguier promet beaucoup comme directeur, tandis que le chroniqueur de la "Tribune" a loué le succès "comique" des joueurs, en faisant remarquer que le côté terrifiant du complôt fut un peu manqué. Il est à se demander si le meilleur comédien du monde peut manifester la crainte et l'espoir alternativement pendant quatre actes sans se répéter et se fatiguer un peu. M. Georges LaFlèche, l'homme pris dans le "piège", a fait au moins un très noble effort. Les créateurs du "piège", Maxime Desaulniers, Mlle Rose-Marie Gay et M. Robert Bellefeuille avaient un travail aussi ardu, celui de maintenir une pression épeurante mais sereine sur la victime, pendant quatre actes. On aurait aimé peut-être que l'inspecteur soit un peu plus inexorable, l'inspectrice, moins charmante, et l'inspecteur en soutane, plus pondéré. Marc Chartier, le peintre vagabond, peut s'attendre à jouer pendant longtemps ces vignettes de rôle qui demandent des talents spécialisés et qui ajoutent à toute représentation le cachet du professionnalisme. Mlle Rose-Marie Bryner a surpris ses nombreux admirateurs en réalisant un rôle plus mûr et plus soble avec aplomb.

Ainsi s'achevait une saison bien remplie. L'on peut en conclure que le Cercle refait ses forces, varie ses programmes, se prépare une explosion théâtrale qui affirmera et rehaussera encore sa réputation d'antan.

Heure avancée dans tout le Manitoba

Dès dimanche prochain, le 12 mai, dans tout le Manitoba la population adoptera l'heure avancée, qui durera jusqu'au 1er dimanche après la Fête du Travail en septembre.

La loi fut adoptée en troisième lecture, le 4 mai, par la législature. La période de l'heure avancée est fixée à 2 h. a.m. le dernier dimanche d'avril à 2 h. a.m., le premier dimanche après la Fête du Travail.

Le projet de loi fut proposé par l'hon. R. G. Smellie, ministre des Affaires municipales, pour toute la province et pour tout ce qui est soumis à la juridiction provinciale. Les chemins de fer, par exemple, sont soumis à l'autorité fédérale et donc ne sont pas liés par cette loi.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée

L'assemblée du nouvel exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu le 2 mai, dans la salle paroissiale. Il a été décidé que la Ligue accorderait une bourse de $10.00 à l'élève de l'école Béliveau du grade 7 qui aura mérité la plus haute note en français et aussi un prix à celui ou celle qui arrivera premier de sa classe dans les autres grades.

Thé printanier

La Ligue tiendra son thé printanier le dimanche 26 mai, de 3 h. à 6 h. p.m., dans la salle paroissiale, 289, avenue Dussault. Bienvenue à tous les amis des paroisses environnantes. La présidente du thé est Mme Paul Mousseau.

Confirmation

La confirmation des enfants de la paroisse aura lieu samedi soir, à 7 h. 30, et la communion de ces enfants est fixée au 19 mai, à 8 h. 30 a.m.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 6 mai avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville.

Le chef des pompiers rapportait que son département a reçu 130 appels en 1962 par le truchement du numéro 999 et 106 sur la ligne régulière et il demande au comité de lui permettre de faire la dépense d'installer une signalisation lumineuse sur la ligne 999 afin de s'assurer de la réception des appels sans délai.

M. J. Lavallée, surintendant du Bien-Etre social, demande la permission de prendre un mois de vacances à partir du 1er juin. M. Goodman, son assistant, le remplacera pendant ce temps.

Au comité du Bien-Etre social on recommande d'accepter l'offre d'échange d'une automobile du département qui aurait besoin de beaucoup de réparations, contre une automobile du genre "compact", à une réunion spéciale du Conseil; le Conseil accepta la recommandation du comité.

A ce même département, il fut recommandé que les bons d'achats qui sont donnés aux personnes sur le secours, leur soit donnés le lundi et ne soit valables que pour une période de sept jours afin d'éliminer un certain retard dans la comptabilité.

E.-J. Gaboury et Associés désirent convertir l'ancienne chapelle de la maison des retraites, rue Langevin, en bureaux et demande à la ville de changer la zone de R4 à C1, ceci à partir de la rue Dumoulin jusqu'à leur propriété; le Conseil accède à cette demande.

Certains résidants du Parc Windsor croient que l'intersection Autumnwood et Trans-Canada est dangereuse le soir à cause du manque d'éclairage. Le comité attirera l'attention du gouvernement provincial sur ce danger.

La "Water Conservation Board" avise la ville qu'elle verra à ce qu'un volume de 100 pieds cubes d'eau soit maintenu dans la rivière Seine lors de la construction du "Floodway".

M. le maire Guay nous dit que la question de la construction d'un nouveau poste de police sera présentée prochainement au Conseil et qu'un référendum sera tenu avant les élections municipales.

M. le maire croit que si la population réalise la nécessité de remplacer les locaux des polices qui avaient été aménagés pour six employés et que maintenant ils sont au nombre de 39, les contribuables de St-Boniface seraient en faveur.

A lundi prochain.

C'est un grand combat de faire de soi un honnête homme.
PLATON.

Petites Notes

Les familles Nadeau, Hébert, Lussier et Château désirent remercier très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou de toute autre façon, lors du décès de Mme E. Nadeau.

* * *

L'Association des gardes-malades pratiquantes de l'hôpital général St-Boniface organise une vente d'objets usagés qui aura lieu à la salle paroissiale du Précieux-Sang, le 16 mai, de 7 h. à 10 h. du soir. Bienvenue à tous.

Incident clos

OTTAWA — M. Pearson a dit mardi que le cas de l'ancien membre de la commission des pensions, Ken MacKay, est définitivement réglé. Le premier ministre a précisé que le ministre des Affaires des anciens combattants, Roger Teillet, a étudié les protestations de l'ancien ministre de la Défense du parti conservateur, M. Gordon Churchill.

Ce dernier avait accusé la semaine dernière M. Teillet d'avoir abusé de son autorité ministérielle en ne renouvelant pas l'engagement de M. MacKay à la commission des pensions.

Pressé d'expliquer la situation, M. Pearson a souligné que M. Teillet serait heureux de donner des précisions sur cette décision si la Chambre des communes désirait en connaître plus sur le problème.

L'ancien commissaire, âgé de 64 ans, recevait un salaire de $14,000 par année.

La vie provinciale . . .
La vie municipale . . .

Nous publierons la semaine prochaine des commentaires sur la récente session provinciale et les audiences des commissions Cummings et Michener.

Les élections au Nouveau-Brunswick

Après une élection, il est naturel qu'il y ait des gens qui sont heureux et d'autres qui sont déçus. Et ces élections du Nouveau-Brunswick ne font pas exception, puisque 48.2 pour cent de la population a voté pour les progressistes-conservateurs, qui ont toutefois élu moins de députés.

Le fait est que ces élections ont quand même été intéressantes et importantes. Et que l'on soit conservateur ou libéral, créditiste ou néo-démocrate, je crois qu'il est permis de se réjouir qu'un Acadien ait réussi à se faire réélire premier ministre. C'est un signe que nous nous dirigeons vers une maturité d'esprit qui est essentielle.

Quand M. Robichaud a été élu premier ministre pour la première fois, en 1960, pratiquement tous les Acadiens ont éprouvé un sentiment de fierté. Je connais des gens qui avaient voté conservateur toute leur vie, qui restaient attachés à ce parti, et qui se sont réjouis à l'élection de M. Robichaud. Après tout, c'était la première fois qu'un Acadien se faisait élire à ce poste à une élection générale. Et quand on pense qu'un jour au Nouveau-Brunswick, une élection fut annulée parce que des Acadiens avaient voté, on doit dire que le chemin parcouru était impressionnant.

Mais après cette élection, les gens se sont demandé si M. Robichaud pourrait répéter son exploit. En 1960, il y avait cette fameuse question de la prime d'assurance hospitalisation.

Si M. Robichaud ne réussissait pas à se faire réélire, cela voudrait peut-être dire qu'il faudrait attendre un autre demi-siècle pour qu'un parti ose se donner un chef acadien. L'enjeu était donc plus important que la simple réélection d'un candidat ou d'un parti.

* * *

Cette fois-ci, M. Robichaud a gagné une autre circonscription anglaise, et non des moindres. En effet, la ville de St-Jean est ordinairement reconnue comme un bastion conservateur. Depuis 30 ans, cette ville avait voté libéral une fois pour le provincial et une fois pour le fédéral. Et à la dernière élection, elle a élu quatre libéraux.

Cela veut dire qu'on ne peut identifier le parti de M. Robichaud uniquement avec l'élément français. Si cela arrivait, personne n'en bénéficierait. Les conservateurs sont fort inquiets du fait qu'ils n'ont pas un seul député de langue française avec eux dans l'opposition. Ils ne veulent pas donner à la province l'image du parti de la population anglaise. De la même manière, le parti libéral aurait pu devenir le parti de la population française. Mais il s'est avéré le parti de tout le monde, puisqu'il a élu des députés dans les régions françaises et dans les régions anglaises. Que l'on soit libéral ou conservateur, je crois que c'est une chose qui doit nous réjouir.

Réélu avec une majorité accrue, le gouvernement Robichaud devra gouverner durant les quatre ou cinq prochaines années et conduire la province vers les sommets. Ce n'est pas une tâche facile. D'aucuns estiment qu'elle est impossible. Il ne sera pas question de juger M. Robichaud parce qu'il est acadien: il sera jugé selon son travail et les résultats qu'il obtiendra. Je suis certain qui lui-même ne voudrait pas autre chose.

(L'Evangéline)
Emery LEBLANC.



Le dimanche 12 mai aura lieu la bénédiction de la nouvelle aile de l'Académie St-Charles. L'institution, située à proximité de l'Assiniboine, sous la direction des Soeurs Missionnaires Oblates, se trouve dans le village de St-Charles, le long du chemin Trans-Canada ouest, entre Kirkfield Park et Headingley. L'addition contient quinze salles de classe, une cuisine, un réfectoire, un gymnase, une piscine, un laboratoire. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff présidera la cérémonie à 4 h. p.m.



Voici les scouts de la troupe Langevin de St-Boniface photographiés avec leurs aumônier, scoutmestre et assistant-scoutmestre: 1ere rangée, Jacques Dandonneau, Marc Dufault, Guy Carrière, Ronald Normandeau, Robert Savaria, Richard Prince, Denis Mouillierait, M. l'abbé J.-P. Anctil, aumônier; 2e rangée, S.M. Gabriel Dufault, Marcel Tétreault, Philippe Pelletier, Gilbert Morier, Gilbert Bohémier, A.S.M. Robert Lambert; 3e rangée, Armand Nault, Paul Séguin, René Nault, Cyrille Barnabé, Paul Desrochers, Jacques Robitaille.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Le Père Pierre Leduc, jésuite, m'accuse de malhonnêteté et de légèreté intellectuelles, dans une tribune libre de la semaine dernière. La manière dont il le fait suffirait à faire sursauter n'importe quel scribouilleur, fût-il seulement chroniqueur de CKSB. Mais laissons CKSB hors de ce débat.

Je n'ai pas repris, dans une précédente chronique, le commentaire complet de Claude Ryan paru dans le "Devoir" du 20 avril. J'ai relevé, en passant, que le journaliste déplorait la portée restreinte de l'enquête annoncée — après avoir salué avec joie cette mesure. Ce que j'ai voulu signaler, ce n'était pas la satisfaction de M. Ryan, mais les faiblesses et les limitations qu'il soulignait, avec tellement d'opportunité. Est-ce se contredire, mon père, que de souligner les défauts d'une mesure qu'on approuve? C'est pourtant de ce fait que vous me demandez "un peu plus de probité". Est-ce trahir un journaliste que de relever les aspects faibles ou trompeurs d'une mesure dont il approuve le principe? Trahison il y aurait eu si j'avais eu à m'acquitter d'un compte rendu, mais ce n'était pas le cas, ni l'occasion. Est-ce qu'on manque de "probité à l'égard de ses sources d'information" lorsqu'on donne le nom du journal et la date de l'article en question?

"Et surtout, continuez-vous, il ne faudrait pas qu'il se prononce à la légère sur des questions extrêmement sérieuses." Eh bien! voilà tout un programme! Je souligne l'expression "se prononcer" et l'emploi du pluriel. Celui qui me demande de peser mes mots n'utilise pas ici une balance très rigoureuse. Me suis-je prononcé pour ou contre l'enquête? Je vous le demande, s'il vous plaît. Me suis-je prononcé à la légère et publiquement sur une ou des questions très sérieuses? L'accusation méprisante qui m'est faite publiquement m'oblige à vous le demander, mon père, et à vous demander en quoi j'ai eu tort si je l'ai fait. Si vous n'y pouvez répondre, veuillez vous rétracter.

Il faut des raisons, surtout si on est professeur de collège, pour mettre en doute publiquement l'honnêteté intellectuelle d'un autre, et le droit à des opinions autres que les siennes propres. L'attaque est d'autant plus provocante que le ton est insidieux et arrogant.

R. V.

• • •

Remarques

M. Claude Ryan n'est pas le seul à regretter la portée restreinte de cette enquête. M. Jacques Ouvrard, qui est un partisan du biculturalisme, de la survivance miraculeuse, de la bonne entente, etc., a lui-même regretté que le professeur Dulong n'ait pas été présent au dernier congrès des Instituteurs franco-manitobains. (Dans un article au "Devoir" paru récemment. Je m'excuse de ne pas avoir la date.)

Le P. Leduc déplore qu'il n'existe pas de données statistiques détaillées et récentes sur l'état de la langue française au Manitoba. (Comme si cela pouvait, de soi, y changer un iota.) Tout de même le recensement de 1961 est un départ. Et son confrère, le P. Richard Arès, a publié dans "Relations" de mars un exposé statistique intéressant sur les minorités françaises, en promettant une étude détaillée dans "un prochain numéro de l'**Action nationale**" (note, p. 66). Je suppose que le linguiste québécois, s'il entend aller au-delà, aura au moins cette documentation sous la main.

Le P. Leduc enfonce une porte ouverte lorsqu'il affirme que le français n'est pas en santé ici. Et si c'est un fait tellement constaté, pourquoi conclut-il qu'il est temps de savoir à quoi s'en tenir? Celui qui a lu ce journal depuis un an, par exemple, sait passablement à quoi s'en tenir. Ce qui est urgent, c'est l'action, au-delà des sempiternels "examens de conscience", congrès, enquêtes et mémoires dont nous sommes rassasiés au Manitoba comme en Saskatchewan.

Si c'est un fait que l'enquête menée en Saskatchewan s'est avérée très profitable, notre professeur nous en fournit toute la preuve, une preuve de professeur: "Il suffit de consulter les rapports des gens qui sont au courant du problème." On aimerait savoir un peu quels rapports et quels gens — à part lui-même. Non, cette remarque doit plutôt se lire: "Vous n'y entendez rien."

Lorsque le P. Leduc nous dit en conclusion "qu'il faut se réjouir de l'enquête", "qu'il ne faut évidemment pas . . ." et "qu'il ne faut surtout pas . . .", il semble faire une leçon de petit catéchisme. En face d'une enquête linguistique qui s'ajoute à tant de congrès et à tant d'enquêtes déjà connues, on peut, ou bien s'en réjouir, ou bien rester indifférent (attitude très commune), ou bien être sceptique, ou bien hostile. Et chacune de ces attitudes peut se défendre. Tout dépend comment et avec quoi on le fait.

Et la fierté patriotique, direz-vous? J'en suis pour la fierté! Mais fierté et foi n'excluent pas examen et sens critique. Et surtout, la fierté (comme la foi, patriotique ou autre) ne se commande pas. Nous en avons bien assez, de la fierté sur commande. Et j'espère que ce n'est pas cela que le professeur Dulong vient chercher.

L'admirable psychologue qu'est Théo Chentrier disait récemment, dans une de ses émissions à la radio, qu'un livre vaut lorsqu'on le quitte. De même, un congrès porte lorsqu'on en part. De même, une enquête porte lorsqu'elle est finie — si jamais elle doit porter. Mais lorsque les enquêtes n'engendrent que des enquêtes, on tourne en rond. Et ce ne sont pas les petites enquêtes qui manquent le plus aux minorités françaises!

R. V.



Mon Collège

Le 12 mai

La rencontre du mois aura lieu le dimanche 12 mai. Comme d'habitude, la messe sera dite à 10 h. 30, suivie du déjeuner-buffet. Le colloque, ou "panel", portera sur le mémoire présenté par les Anciens au congrès de l'Association d'Education du 4 mai dernier.

Les rencontres mensuelles

Les rencontres se poursuivent régulièrement. L'intérêt va croissant, comme aussi le nombre des participants, malgré les limites qu'imposent l'heure et maintes circonstances. Les colloques, centrés sur un même sujet, suscitent la réflexion et les échanges de vues. Le moins qu'on puisse attendre des Anciens, c'est qu'ils soient bien au courant des problèmes qui regardent les Franco-Manitobains et touchent par le fait même à l'avenir du collège. Il y aura une autre rencontre le 15 juin, avant les vacances.

Scouts catholiques

Concours de "capes"

Les scouts du secteur St-Boniface se réunirent le 19 avril au club St-Michel pour le concours de "capes".

Les troupes Provencher, Taché et Langevin étaient fortement représentées. Des "capes", il y en avait de toutes les sortes pour tous les goûts.

Les juges, le commissaire régional H. Dubé, le secrétaire régional A. Allaire et le commissaire à la Branche Eclaireur A. Proulx, ont pu difficilement choisir les vainqueurs, les concurrents ayant dû parader à plusieurs reprises. Finalement on annonça les noms des sept gagnants: 1er, Gérard Lautru; 2e, Yvan Breton; 3e, David Lambert; 4e, François Savoie; 5e, Richard Prince; 6e, Robert Meilleur et 7e, Gilles Saurette.

Le concours terminé, chaque scout reçut une liqueur douce et du chocolat pour la collation. La fête se termina par la prière.

Sainte-Marie

Félicitations

La paroisse fut honorée lorsque deux de ses membres furent élus à des positions responsables. M. Georges Laberge devint président de l'Association de Parents et Maitres lors du congrès à St-Adolphe le 27 avril et M. Roger Sabourin fut élu à l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens Français le samedi 4 mai. Félicitations et bon courage!

Soirée sociale

Il ne faut pas oublier la grande partie de cartes organisée par les messieurs de la paroisse. Les prix du tirage qu'on a vus jusqu'à date valent la peine. L'entrée gratuite donne à tous la chance de jouer quinze parties de whist avec prix pour les premiers, et le goûter sera servi par les messieurs. Tous sont les bienvenus. Les paroissiens de Ste-Marie seront particulièrement heureux d'y voir leurs amis des paroisses environnantes, le dimanche 12 mai, à 8 h. p.m.

Caisse populaire

Durant l'absence de la gérante, les activités de la Caisse populaire seront limitées. Ceci durera pendant les mois de mai et juin. Ceux qui auront des affaires urgentes à transiger devront se rendre à domicile, soit à 81, rue Bank, ou signaler le numéro de téléphone 256-3816.

Précieux-Sang

Souper-communion

Le jeudi 25 avril eut lieu un souper communion au Précieux-Sang, sous la direction du R. P. J.-M. Soulodre, aumônier, M. Roger Dupas, adulte responsable, et Denis Vincent, président du comité apostolique.

Les élèves assistèrent à la messe de 3 h. 45 et reçurent la communion.

Un choix de mets chinois et de poulet préparés par Chicken Delight furent servis à 45 élèves de l'école secondaire.

Dû à la coopération de tous les élèves, le tout se passa très bien.

Après le repas, François Parent, président du Conseil étudiant présenta $15 à Ronald Ferland, qui prit part au marchothon de CKSB et fut un des 20 concurrents à arriver au but.

Quand on lui demanda quel fut son plus grand encouragement sur la route, il répondit que les automobilistes et la gomme de Marc Fontaine lui furent le plus grand appui.

On présenta ensuite deux films documentaires suivis d'une discussion. Les films étaient intitulés "Getting Along With Parents" et "Profile of an Alcoholic".

Le R. P. Soulodre commenta les réponses et répondit aux objections.

Les discussions portaient sur "Les parents de nos temps" et "L'alcoolisme".

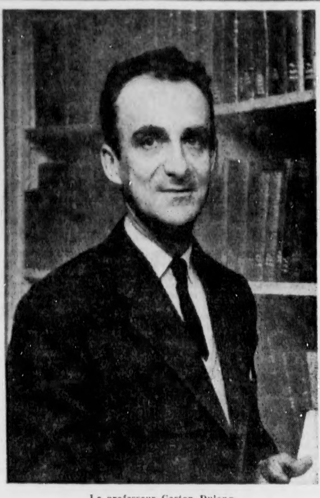
Les discussions terminées, tous partirent contents de leur soirée et fières des discussions.

Marie-Reine PAYETTE,
secrétaire du Conseil étudiant.

La distribution des propriétés d'Eglise au sud-est du Pérou

CUZCO — Son Exc. Mgr Carlos-Maria Jurgens-Byrne, archevêque de Cuzco, au Pérou, a annoncé la création d'une Commission ecclésiastique chargée de la répartition des terres appartenant à l'Eglise dans cette région du sud-est du Pérou.

La Commission visitera successivement toutes les paroisses du diocèse afin d'établir, très exactement, les superficies et les caractéristiques de ces terres, de manière à procéder par la suite à leur répartition entre les quinze cents familles rurales qui travaillent et vivent de ces propriétés de l'Eglise. Une fois la distribution terminée, les bénéficiaires recevront une formation technique leur permettant d'obtenir les titres que nécessitera leur nouvelle condition de propriétaires fonciers.



Le professeur Gaston Dulong

Enquête d'un professeur de Laval sur la survivance des Franco-Manitobains

QUEBEC (La Presse) — C'est en s'efforçant de "mettre de côté tous ses préjugés de Canadien français vivant douillettement au Québec", que le professeur Gaston Dulong, de la faculté des Lettres de Laval, se prépare à entreprendre une étude poussée sur l'état du français parlé au Manitoba.

L'éminent professeur, responsable du laboratoire de linguistique à l'université de Québec, entreprit le vendredi matin 3 mai, sous les auspices du Conseil de la vie française en Amérique, un voyage d'une durée approximative d'un mois, voyage qui doit le conduire dans les principaux centres français de cette province des Prairies.

Evidemment, M. Dulong n'entend pas se borner exclusivement à une étude sur la langue parlée.

Il projette également de sonder tous les aspects de la vie française dans cette région éloignée de la province-mère.

C'est ainsi qu'il se propose d'établir, grâce à ses contacts avec la gent étudiante de la vallée de la Rivière-Rouge, ainsi que celle des régions de Brandon et Le Pas, si la génération montante semble réellement intéressée à demeurer française.

S'intéresse-t-elle aux postes français de radio et télévision, ou préfère-t-elle plutôt synchroniser ceux de langue anglaise de Winnipeg ou des Etats-Unis?

Les parents canadiens-français tiennent-il vraiment à ce que leurs enfants fréquentent des institutions scolaires de langue française, plutôt qu'anglaise?

Au cours des quelques instants qu'il put nous consacrer avant son départ, M. Dulong nous a cependant affirmé, selon l'expérience déjà acquise lors d'études semblables effectuées dans les Maritimes, que seules les minorités françaises ayant l'avantage de vivre groupées dans des régions où l'élément anglo-canadien est lui-même minoritaire, ont de réelles chances d'être sauvées . . . quant aux autres, leur isolement semble les condamner irrémédiablement à l'assimilation totale et définitive."

Poursuivant dans la même veine, le professeur ajoutait, en nous indiquant des cartes-graphiques illustrant la localisation des principaux ilots canadiens-français de l'Ouest du pays:

"Il est facile de constater que la plupart des nôtres, installés dans les Prairies vivent à toute fin pratique complètement isolés les uns des autres. Même dans les régions de la Rivière-la-Paix, en Alberta ou Gravelbourg, en Saskatchewan, la minorité française, pourtant appréciable, est complètement submergée par l'élément anglais ou néo-canadien.

De toutes ces zones françaises de l'Ouest, seul l'est de la Rivière-Rouge, au Manitoba, semble présenter ce caractère d'homogénéité nécessaire à sa survie . . . quant aux autres, il est fort à craindre que nous devions les considérer comme perdues. Mais enfin, nous verrons sur place . . . ensuite, nous nous efforcerons de suggérer les réformes nécessaires permettant au moins de sauver ce qui peut encore l'être."

Mais enfin, avons-nous demandé au professeur-enquêteur; du moins en ce qui concerne vos expériences passées dans les Maritimes, quelles sont les réformes les plus urgentes à envisager?

"Améliorer la qualité du français enseigné. Et ceci vaut tout autant pour le Québec, que pour nos minorités de l'extérieur." Telle a été sa réponse. De plus, a-t-il poursuivi, "Il faut relever le niveau culturel de la masse canadienne-française, sans quoi tout sera bientôt perdu."

Evidemment, il était impossible de ne pas poser au professeur Dulong, la question fatidique: devant une telle situation, voyant la majeure partie de nos minorités françaises irrémédiablement perdue ou sur le point de l'être, éprouvez-vous quelque sympathie pour l'idéologie indépendantiste?

La réponse fut négative: "Je crois personnellement que, pour le moment du moins, toute discussion sur ce sujet est inutile. Selon moi, toutes nos énergies doivent tendre à éduquer la masse canadienne-française, à relever son niveau culturel, à lui réapprendre à parler français. A lui apprendre la langue de sa culture et non pas ce patois qui lui donne présentement l'impression de ne parler qu'une langue purement folklorique."

Malgré le pessimisme du début, M. Dulong nous a laissé cependant certaines consolations: "Des efforts louables et dans la plupart des cas fructueux, ont été tentés au cours de la dernière décennie au sein de l'élite de nos minorités françaises. Si nous réussissons enfin à influencer réellement la masse, tous les espoirs nous serons permis."

Quatorze cardinaux ont manifesté leurs inquiétudes au Saint-Père

N.D.L.R.: La nouvelle suivante a été transmise par le Service d'Information de la C.C.C. Elle peut surprendre, mais en réalité elle fait ressortir la grande liberté d'expression qui marque les délibérations du Concile Vatican II. Elle fait comprendre aussi le rôle des évêques dans la définition des doctrines de l'Eglise.

L'agence suisse "Kipa" a révélé récemment que, le 24 novembre 1962, 19 cardinaux ont rédigé une lettre au Pape, dans laquelle ils mettent en garde contre certaines tendances qui se sont manifestées au cours de la première session du Concile. Plus tard, cinq cardinaux retirèrent leur signature, si bien que lorsque la lettre fut envoyée au Pape, elle portait quatorze signatures.

Les quatorze membres du sacré-collège qui ont signé ce document sont les cardinaux: Bacci, Marella, Pizzardo, Urbani, Traglia, Ruffini, Siri (Italie); Browne (Irlande); Agagianian (Arménie); de Barros-Camara (Brésil); McIntyre (Etats-Unis); Santos (Philippines); Godfrey (Angleterre); Bueno y Monreal (Espagne).

Cet écrit — trois pages et demie de texte italien — a été rédigé immédiatement après que le Pape eut mis fin à la discussion sur le schéma "De fontibus Revelationis" (Les Sources de la Révélation), auquel presque les deux tiers des pères conciliaires avaient manifesté leur opposition.

Six points

La lettre remercie tout d'abord le Souverain Pontife de sa décision de renvoyer le schéma sur la Révélation à une commission mixte, dont la tâche est de le corriger, de l'abréger et de le refondre. En relation avec cette décision, les signataires de la lettre entendent attirer l'attention du Pape sur quelques points. Ces points sont au nombre de six, et les signataires y exposent, entre autres:

— que l'Ecriture Sainte et la Tradition forment ensemble la Révélation divine; la Tradition est nécessaire pour expliquer certains passages obscurs de l'Ecriture Sainte;

— qu'il y a deux normes pour exposer le donné révélé: l'Ecriture Sainte et la Tradition, qui sont la norme éloignée, et le magistère de l'Eglise qui est la norme directe;

— que pour la Tradition (traditio divino-cattolica), il y a trois normes: Sensus Ecclesiae — Consensus universalis — Analogia Fidei.

Publications suspectes

Le point 6 de cette lettre loue le Pape de ce qu'il encourage les études bibliques (principalement dans le domaine de l'archéologie, des langues orientales et de l'histoire des peuples du Proche-Orient). Mais les signataires manifestent leur inquiétude au sujet d'erreurs, qui sont diffusées "un po' ovunque" et qui constituent un danger pour les prêtres et les séminaristes. Quatre exemples de publications qui seraient à condamner sont cités: un article de la "Revue biblique" (année 1959) traitant de l'inspiration de la Genèse; un livre publié récemment en français sous le titre "Atlas de la Bible", dans lequel l'origine de certaines parties de l'Ecriture est mise en analogie avec la poétique d'Homère; un article de la "Revista biblica", qui expose une théorie de Ochlier; un ouvrage du professeur Meirinck de Bruges, et notamment sa théorie sur le récit de l'Annonciation, que l'on trouve déjà chez Lyonnet et Laurentin.

"Me voici avec ma plume"

Il y a dans tout homme un humoriste qui s'ignore. A preuve, ces quelques perles extraites de lettre authentiques adressées au service des allocations familiales par les béné-

— J'ai votre chèque entre les mains et je ne l'ai pas encore touché.

— Mon mari est mort le 5 janvier, il avait eu 70 ans le 4 décembre, il était très désappointé de ne pas recevoir son premier chèque.

— Envoyez mon chèque à l'adresse au 0 de la lettre.

— Quelques mots pour vous dire que le Canada compte une fille de plus depuis le 15 mars.

— Le temps qu'il a été parti de la maison, il nous a coûté les deux yeux de la tête plus cher.

— Excusez si cette lettre a été mise par erreur dans la bouche des enfants.

— Je prends un moment de silence pour vous envoyer un mot.

— Ça fait sept fois que je ne reçois rien.

— Je vous envoie un extrait du registre de baptême de Josept-Gérard-Vianny produit par notre curé.

— Nouvelle agréable un enfant nous est né le 11 avril.

— Je viens d'arriver sur la terre et je ne suis pas riche.

— Si vous voyiez les enfants pas de chaussures ni dans les pieds ni sur le dos.

— Pour ma part si je me souviens bien je ne me rappelle pas.

— C'est le docteur X qui l'a mis au monde; j'espère que vous allez comprendre ce que je veux dire.

— Accidentellement mon père et ma mère ont oublié de se marier.

— Un mot pour vous apprendre qu'il y a erreur quelque part puisque j'ai eu un bébé en septembre.

— J'espère, monsieur, que vous allez faire réparer votre trompe.

— Ma fille vient d'avoir 16 ans. Ça serait le temps de la couper.

— Ce monsieur a une famille de six enfants et une autre en chemin faisant.

— Je vous écris au sujet de mon nouveau né que j'ai rempli le 7 février.

— Mon petit garçon vient d'avoir neuf vents.

— Nous avons eu un décès qui recevait le chèque d'allocation.

— Mon petit garçon était dans le sucre. Il est maintenant dans les biscuits et il n'aime pas ça.

— J'accuse réception de ne pas avoir reçu mon chèque d'allocation.

— Mon mari n'est pas séparé. Il a les deux jambes et les deux bras unis à un même corps.

— Le 7 septembre dernier nous est né un autre bébé, le cinquième de la même série.

— Seriez-vous assez bon d'envoyer mon chèque au casier 683, car je me suis mise dans la même case qu'une de mes amies.

— Donnez-moi la santé de faire une bonne mort.

— Avec l'argent de sa pension, elle s'est fait rentrer l'eau chaude.

— Merci du retard que je vous ai causé.

— Nous sommes 12 à table sans compter les 6 vaches et les autres animaux à soigner.

— Dites-moi à quel âge les enfants changent de prix.

— J'ai à vous dire que je suis veuve sans autre ressource que ma passion. Et je signe: votre bien dévoyée.

(La Presse)

Mgr Smyth est le nouveau président de l'A.H.C.C.

OTTAWA — L'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada, qui a tenu son assemblée générale à Ottawa le 30 avril et le 1er mai, s'est donné un nouveau conseil de direction. Le nouveau président est Mgr Francis J. Smyth, d'Antigonish, N.-E.; il succède à la Rév. Mère Berthe Dorais, économe générale des Soeurs Grises de Montréal.

Mgr Smyth est directeur de l'Institut international Coady. Il a déjà été secrétaire administratif de l'A.H.C.C. quand il était directeur du département d'Action sociale (section anglaise) de la Conférence Catholique Canadienne.

Les autres membres du nouveau conseil de l'A.H.C.C. sont: la Rév. Mère M. Angelus, S.S.A., de Victoria, C.-B., première vice-présidente; Mgr J. A. O'Mara, de Toronto, deuxième vice-président; la Rév. Sr Patricia, S.S.J., de l'hôpital St-Joseph, de Port Arthur, secrétaire, et la Rév. Sr Marie-Joseph, S.G.C., de l'hôpital général d'Ottawa, trésorière.

Les conseillers sont: le docteur Paul Bourgeois, de l'hôpital Notre-Dame, de Montréal; la Rév. Sr M.-Clarissa, S.S.M., économe générale des Soeurs de Ste-Marthe, d'Antigonish, N.-E.; M. André Moisant, de Québec, et la Rév. Sr Hélène Levasseur, S.C.N., de Vegreville, Alberta.

Les KAN-KAN organisent deux grandes soirées sociales

Dimanche soir dernier, les KA-Nadiens et les KANadiennes de St-Boniface organisaient leur bal de mai annuel au Cercle Ouvrier.

Pour la circonstance, un corsage de fleurs naturelles fut remis aux jeunes filles qui, dans tous leurs atouts, étaient plus charmantes que jamais.

Après la prière d'ouverture, récitée par leur aumônier, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, la salle du Cercle Ouvrier, qui avait été ornée pour l'occasion de guirlandes et de fleurs de toutes les couleurs, retentit des accords de l'ensemble de Nick Dymont et des piétinements des danseurs qui s'en sont donnés à coeur joie.

Cette soirée était l'avant-dernière soirée de la saison courante. La dernière aura lieu le 26 mai prochain, alors que l'on aura un "Hard Time Dance". Comme son nom l'indique, cette danse sera des plus simples.

Les jeunes qui seraient intéressés à y participer n'ont qu'à se présenter, dans leurs habits de tous les jours, au Cercle Ouvrier, le dimanche soir 26 mai, à 8 h. 30. Nous sommes certains que nos jeunes ne manqueront pas d'imagination et que la variété des costumes sera des plus pittoresques.

Mgr Godin, président des aumôniers d'hopitaux

OTTAWA — Le nouveau président de l'Association des aumôniers catholiques des hôpitaux canadiens est Mgr Edgar Godin, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Bathurst. Il remplace M. l'abbé E. Chiasson, de l'hôpital St-Joseph, de Glace Bay, N.-E.

M. l'abbé Edward Moriarty, aumônier de l'hôpital général de Scarboro, Ont., est premier vice-président de l'association, tandis que le second vice-président est Mgr Leo Hobson, de l'hôpital St-Vincent, à Vancouver.

Le secrétariat de l'association, établi à un endroit précis pour des raisons d'efficacité, comprend trois aumôniers de Montréal: M. l'abbé Gaston Nicole, de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville; le R. P. Paul-Emile Messier, S.J., de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, et le R. P. Robert Vachon, M.S., de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des reglements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 14 mai 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 102-63 **St-Boniface**

Demandeur: **A. Youngs**, au nom de la propriétaire, Mme M. DeVeylder.

Objet: De varier les restrictions M 1 pour permettre la construction d'une addition d'un étage, 20 pieds par 28 pieds, à l'arrière des présents restaurant et demeure non conformes, lesdites bâtisse et addition étant non conformes ayant une cour avant de 13.25 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds de profondeur tels que requis et une cour de côté sur le côté sud de 2.85 pieds de largeur au lieu de 5 pieds tels que requis, la partie résidentielle desdits locaux étant d'usage non conforme.

Propriété: 850, chemin Dawson.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le moment des doutes, des décisions, des résolutions est maintenant chose du passé. Nos nouveaux membres sont bien convaincus qu'ils ont pris la bonne route, fiers d'avoir joint l'Ordre par excellence: la Chevalerie. A toutes ces nouvelles recrues, la plus cordiale bienvenue. Travaillez fermes; intéressez-vous aux causes et aux buts de votre Ordre et dans 10, 20 ou 30 ans d'ici vous direz à qui veut l'entendre: Je suis Chevalier de Colomb et fier de l'avoir été pour tant d'années.

Nous parlions dans notre chronique précédente du bel esprit d'entente et du travail d'équipe qui existe au sein de la Chevalerie. Un de nos frères, qui ne fait jamais grand bruit, mais qui a compris peut-être plus que tout autre ce que dévouement veut dire, a fait valoir ses talents d'artiste encore une fois lors du grand banquet d'initiation le 28 avril dernier. Le mot "non" n'existe pas dans son vocabulaire si ce n'est qu'il soit d'une autre épellation. Au frère John Boily, au nom des officiers et des membres du conseil, un grand merci pour son étroite collaboration.

Lors de la réception traditionnelle des nouveaux membres de notre conseil, quelques membres du Conseil Goulet nous rendaient visite. En types bien élevés, nous leur avons rendu leur visite lundi soir dernier. Ces réunions, qui semblent être de plus en plus fréquentes, prouvent indubitablement que les relations inter-conseils sont meilleures que jamais; en d'autres mots, c'est la Fraternité en action! En passant, la couleur flamboyante de notre vin au banquet d'initiation aurait-elle pour quelques moments oblitéré la vue de notre confrère Figaro?

Le Conseil Provencher célébrait tout récemment, d'une façon éclatante, ses quarante années d'existence. Malgré tous les obstacles (il semble que la population française du Manitoba s'était donné le mot pour tout avoir le même jour), la fête n'en demeura pas moins spectaculaire. Au Grand Chevalier de Provencher, et à tout le conseil: bravo! Vos efforts furent couronnés de succès. Disons bien haut: "Ad Multos Annos".

Le Conseil St-Boniface se réjouit du fait que huit conseils envoyaient des représentants à son grand banquet, le 28 avril. En plus de St-Boniface, les conseils suivants étaient représentés: Goulet, Jubinville, Ste-Anne, St-Malo, St-Pierre, Montcalm et Provencher. Chevaliers, on vous salue!

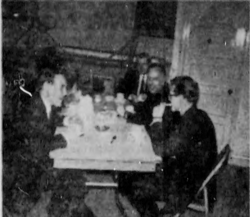
Les billets du grand tirage en marge du projet St-Boniface-Afrique se vendent, mais les argents n'entrent pas assez rapidement . . . et le frère G. St-Onge grisonne de plus en plus. Allons-nous laisser passer le tout sans rien dire et ajouter des dépenses supplémentaires à notre budget, telles que teintures à cheveux, traitements chez le coiffeur, etc., ou bien allons-nous nous débarrasser de ces ". . ." au plus sacrant. Pour ma part, je n'aime pas voir des cheveux gris avant le temps.

Perle de la semaine: "Une patinoire pour les poux . . . une tête chauve".

APRES TOUT.

AVIS

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 5-8443)





Les deux photos que l'on voit ci-dessus représentent deux parties du programme "souper-communion", présenté par le Comité Apostolique des grades supérieurs de l'école du Précieux-Sang, dans les salles du Club St-Vincent, le jeudi 25 avril. La première photo, à gauche, représente la "table d'honneur" avec l'aumônier, l'adulte responsable, le président de la Cité Etudiante et quelques amis. A droite, un groupe dirigé par son président de table, François Parent, discute sur l'alcoolisme. A remarquer que toutes les dépenses, le programme et les préparatifs de ces rencontres sont préparés et payés par les élèves eux-mêmes et leur Cité Etudiante. Les discussions se font librement et sont suivies d'une période "questions-réponses" avec leur aumônier. Une quarantaine d'élèves secondaient les efforts de leur Comité à cette occasion.

Semaine étudiante de la J.E.C. à l'école du Précieux-Sang

Quelle merveille que l'enthousiasme, la coopération et la générosité! Depuis dimanche dernier, par la vente de papillons, jusqu'à vendredi soir à la messe communautaire, l'esprit étudiant des élèves des grades 7 à 11 ne s'est pas démenti. Le mouvement de la J.E.C. à l'école du Précieux-Sang avait rallié tous les bras, tous les coeurs et toutes les têtes.

Les élèves approuvés et encouragés par leurs professeurs, qui secondent admirablement le programme apostolique de la J.E.C. dans l'école, ont accompli en profondeur le travail de discussions en équipe. Les professeurs et les élèves trouvèrent absolument appropriées les discussions suggérées par les journaux étudiants. Ces discussions, chez les grades 7 et 8, portaient sur les relations d'adolescents vis-à-vis leurs familles, et chez les grades supérieurs, sur les relations entre étudiants, et avec leurs professeurs et sur leur attitude envers l'organisation et les exigences scolaires. Merveilleux était le sérieux avec lequel les chefs orientaient leurs équipes dans ces études. Nous aurions pu dire que la Semaine étudiante était un petit concile à l'école du Précieux-Sang.

On s'est d'abord posé la question "L'amour est-il absent dans nos relations?". Chacun mettait son chapeau à l'occasion et s'efforçait de trouver un plan d'action qui intensifiera à l'avenir la part d'amour qu'il déversera dans ses relations afin d'être dans sa famille un membre d'une équipe qui s'aime et dans son école un membre d'une communauté vivante à l'exemple des premiers chrétiens.

Le souper communautaire et la soirée récréative auxquels assistaient les prêtres de la paroisse, une représentante de la Fédération diocésaine en la personne de Mlle Cécile Danais, les professeurs et les quelque 150 élèves furent déjà une preuve magnifique et tangible de l'amour qui règne dans notre école. Tous étaient à l'oeuvre dans la préparation de cette rencontre. Professeurs et élèves, l'un à côté de l'autre, les uns avec les autres préparaient tables, décorations, mets succulents, saynètes, musique et chants. Dans un esprit d'entente, de gaieté et de charité on passa une agréable soirée communautaire.

La communauté étudiante se retrouva vendredi à 3 h. 34 p.m. dans l'église paroissiale. Heureux étaient les coeurs présents de participer en frère à la messe du Sacré-Coeur. Lecteur et commentateur dirigeaient la foule dans les parties de la messe, pendant que la chorale, par le chant des psaumes, élevait les coeurs vers Dieu. Tous étaient heureux de participer à cette messe par l'offrande de leur sou pour la J.E.C. internationale.

La Semaine étudiante fut l'occasion d'un engagement à donner de son temps, de ses services, de soi-même, de son amour à l'école — une communauté.

Qui dit amour, dit service. Qui dit famille, dit équipe qui s'aime. Qui dit école, dit communauté où le Christ doit régner. Telles furent les idées-forces de la Semaine étudiante à l'école du Précieux-Sang.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Franchement, je ne sais vraiment pas où commencer cette semaine. J'ai appris tellement de choses depuis ma dernière chronique que je me suis demandé à plusieurs reprises si je devrais énumérer les activités par ordre d'importance, d'après leur mérite, commençant par les moins bonnes et allant aux meilleures, ou par ordre historique. A court de ressource j'ai finalement décidé, qu'afin d'éviter la confusion, il serait bon de suivre la dernière nommée.

Ainsi donc, je débute par un court rapport sur la clinique de sang d'il y a quelques semaines. En tout, 186 pintes de sang ont été données, dont 22 par le Conseil Goulet, en troisième position cette fois; les Conseils d'East Kildonan avec 26 et St-Boniface avec 23. Malgré qu'il y a toujours un certain montant de fierté en arrivant premier, ce n'est pas notre position qui me tracasse. C'est plutôt le fait que le chiffre est à peu près un tiers en-dessous de la moyenne de notre conseil. Evidemment il y avait des circonstances atténuantes: partie de hockey en finale pour la coupe Stanley, mauvais temps. Mauvais temps? Est-ce cela qui gardait nos membres chez eux? Et moi qui croyais qu'il y avait des "hommes" dans notre conseil! Essayons de parvenir au moins à la moyenne la prochaine fois! D'accord?

Suit le déjeuner-communion mixte (ou devrais-je dire "mixes up" pour employer un terme anglais) à La Salle, dimanche dernier. D'après ce que je me suis fais dire, c'eût été une véritable catastrophe si ce n'eût été de la soudaine redécouverte de notre chancelier et la magnifique coopération de M. le curé de La Salle, à qui nous devons la plus grande gratitude. Une fois ce petit malentendu réglé, l'affaire continua comme si rien ne s'était passé. Le R. P. A. Lechasseur, O.M.I., donna à l'assistance, une quarantaine de couples, une merveilleuse conférence sur le mariage. Au Révérend Père aussi nos plus sincères remerciements. Le déjeuner, oeufs frits et jambon de la campagne, servi par nos hôtes, était des plus succulents et fit tout de suite oublier aux convives le petit malheur d'avant. Frères chevaliers de La Salle, une grosse chandelle pour vos dames!

Si vous permettez une petite note personnelle, laissez-moi vous dire que dans un conseil actif comme le nôtre, il arrive parfois quelques malentendus, et il faut donner bien du crédit au frère J. L. J. qui fait toujours de son mieux pour le succès de ses entreprises. Après tout, si toutes nos activités se passent comme sur des roulettes, il n'y aurait aucune possibilité d'amélioration et la routine de notre conseil deviendrait bien vite fade et monotone. Ainsi donc, finissons-en des chuchotements en acceptant nos excuses pour les inconvenients causés.

Pour terminer ce "roman" sur un ton joyeux, disons quelques mots sur la réception de lundi dernier. A en juger par l'assistance, ce fut un gros succès: quarante visiteurs, dont la plupart étaient membres des Conseils St-Boniface et Jubinville, et soixante-quinze de notre conseil, dont faisaient partie les nouveaux membres.

Le grand chevalier tient à remercier les frères qui se sont donnés la peine d'accompagner les organisateurs de cette réception sur un petit "voyage maritime" et d'avoir ainsi obtenu les effets nécessaires pour terminer la soirée comme entendue. Merci au frère Simon Duguay, député du district no 2, qui présidait la réception à la place de notre propre député de district, qui, l'on dit, avait d'autres choses à faire. E. M. nous aimerions entendre une explication, s'il vous plait!

Je voudrais bien savoir qui a renversé les rafraichissements. J'aimerais lui dire deux mots sur le honteux gaspillage de ce stimulant breuvage.

FIGARO.

La Broquerie

Activités de l'A.P.M.

Huit délégués de La Broquerie ont assisté à l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres tenue récemment à St-Adolphe.

La prochaine réunion de cette association aura lieu à La Broquerie le mois prochain. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., en sera le conférencier d'honneur.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à M. André Pinette, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 2 mai.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Louis Vandepoele (née Yvette Pinette) à la naissance d'un fils, né le 1er mai à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, visitaient M. et Mme André Pinette, durant la fin de semaine du 4 mai.

M. et Mme Mike Sul et leur famille, de St-Vital, visitaient M. et Mme Albert Labelle, samedi et dimanche derniers.

M. et Mme Clément Pinette, de Red Lake, Ont., ont visité des parents à Ste-Rose et Ste-Amélie, au cours de la semaine dernière.

M. Maurice Gendron, accompagné de Mme Paul Bonin et sa fille, Maureen, de St-Boniface, ont passé la dernière fin de semaine chez des parents.

Mme Maurice Gendron et ses enfants sont retournés à St-Boniface après avoir passé deux semaines chez M. et Mme F. Pinette, Mme Fred Pinette les accompagna à Winnipeg, où elle demeura quelques jours.

Edith et Gisèle Pinette et Linda Vandenbosch ont passé la dernière fin de semaine chez des petites amies à Eddystone.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 1er mai à 8 h. 30 p.m., chez Mme Julia Verhaeghe. Le directeur, 12 membres et une visiteuse se étaient présents. Les prières furent dirigées par M. l'abbé A. Gervais, curé. L'acte de présence fut pris et on lut les minutes de la dernière assemblée.

Mme la présidente lut la correspondance et les rapports des comités d'action social et de publicité furent présentés.

Les membres qui désireraient recevoir le magazine de la Ligue sont priés de remettre leur argent à la trésorière.

Le prix d'hôtesse donné par Mme G. Vandenbosch, fut gagné par Mme H. Soucy.

M. l'abbé A. Gervais donna sa bénédiction et fit entendre une conférence enregistrée sur ruban sonore. Des questions furent posées par les membres.

Mme G. Desjardins clôtura l'assemblée et les prières furent récitées.

Merci à Mme J. Verhaeghe pour avoir mis sa maison à la disposition de la Ligue, et à Mmes Y. et J. Verhaeghe, qui servirent le goûter.

Bildo

Le "Bildo" du 5 mai rapporta un vrai succès. Les gagnants furent Albert Grandbois, Mme G. Verhaeghe, Arthur Beheyt, Mme W. Lahaie, M. A. Beheyt, carte remplie, $15, Mme Alexandrine Roussin, M. Amédée Pinette et Mme Paul Bonin, Mme W. Lahaie, MM. I. Pelletier et Antoine Vandepoele, Levé Grandbois et G. Vandenbosch; prix de consolation, F. Vandenbosch, Mme G. Zastre, R. Verhaeghe et Mlle M.-Ange Verhaeghe. Le prix de $45 pour carte remplie en 45 numéros ne fut pas gagné mais Albert Verhaeghe fut gagnant de $4. Le prix d'entrée alla à M. Albert Labelle. La cagnotte sera de $50 en 48 numéros, la prochaine fois.

Grand merci aux visiteurs de Red Lake, Ont., Laurier, Ste-Rose et Ebb & Flow, ainsi qu'aux paroissiens de Ste-Amélie pour être venus en grand nombre.

Un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion et un idéal. — ROOSEVELT.

* * *

Il est plus facile de ne pas semer le gland que d'arracher le chêne. — A. EYMIEU.

Ste-Agathe

Baptêmes

Le 28 avril: Laurent-Joseph-Denis, fils de M. et Mme Léon Courcelles, né à l'hôpital de Morris le 21 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Courcelles, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 mai: Nicole-Joanne, fille de M. et Mme Léopold Baudry, née le 25 avril à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Baudry, grands-parents de l'enfant.

Soirée sociale

Le samedi 4 mai, une soirée sociale réunissait à la salle paroissiale les parents et amis de M. Edmond Courcelles et de Mlle Thérèse Côté, à l'occasion de leur mariage prochain.

Rencontre fructueuse

Pour terminer la semaine de la J.E.C., les élèves des grades 7 et 8 invitaient leurs parents, le 5 mai à 2 h. 30 p.m., à une rencontre familiale dans la salle de l'école élémentaire.

Michel Brémault souhaita la bienvenue et présenta M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier de la J.E.C., qui avait gracieusement accepté de venir présider cette rencontre entre parents et enfants.

La semaine précédente, les élèves, divisés en groupes, écrivaient leurs impressions pour en former un petit journal que les parents étaient invités à lire. En même temps les élèves formulaient des questions à discuter avec leurs parents. Sous la direction de M. L.-D. Nolette, on se divisa en petits groupes pour étudier et discuter amicalement les problèmes de l'heure qui affectent les uns et les autres.

A la réunion qui suivit, on fit part des sujets discutés et des réponses susceptibles de faire naître une meilleure compréhension entre parents et enfants, clé d'or pour résoudre quantité de problèmes.

M. l'abbé Beaulieu loua l'heureuse initiative des élèves avec l'aide efficace de leurs institutrices, et remercia tous ceux qui avaient pris part à cette rencontre dans le but de rendre la vie étudiante plus prometteuse.

Maurice Brisson remercia M. l'abbé Beaulieu de ses encouragements et de sa bienveillance envers tous. Puis les filles servirent un goûter qui mit fin à cette réunion fructueuse.

Malades

Mme Camile Courcelles a fait un court séjour à l'hôpital de Morris. M. Gérard Beaudoin est retourné chez lui le 2 mai. M. Donat Joyal va mieux et doit quitter l'hôpital prochainement.

Mariage Roosen-Bourbonnière

Le samedi 27 avril à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, célébrait le mariage de Simone Bourbonnière, fille de M. et Mme Ernest Bourbonnière, à M. Harry Roosen, fils de M. et Mme H. W. Roosen, de Winnipeg.

Précédée de ses filles d'honneur, ses deux soeurs, Jeannette et Cécile, et d'une amie, Mlle Ferne Payne, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en chiffon de nylon blanc garni d'insertions de dentelle et de paillettes, avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile, longueur trois-quarts, était retenu par un diadème de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les trois demoiselles d'honneur portaient de jolies robes courtes en nylon bleu et coiffures de même nuance. Leurs bouquets étaient composés de chrysanthèmes blancs et bleus. Ces demoiselles étaient accompagnées de MM. Don Campbell, Dan Wakemen et Jim Banyer, amis du marié.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour la réception. Un délicieux souper leur fut servi par les Dames Auxiliaires des anciens combattants de Ste-Agathe, dont Mme E. Bourbonnière fait partie. La salle se remplit à capacité pour la soirée entrainante qui suivit.

Les nouveaux époux éliront domicile à Winnipeg.

Saint-Joseph

Décès

Le 25 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Zéphir Rémillard (Marie-Anne), de St-Joseph. Elle était âgée de 73 ans.

Née dans la province de Québec, elle vivait à St-Joseph depuis 53 ans. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son époux; six fils, Hercule, Léo, Gérard, Joseph, Marcel et Paul; quatre filles, la Rév. Sr Anne-Marie, S.N.J.M., Marguerite (Mme F. Sherwood), Thérèse (Mme R. Imrie) et Bernadette (Mme A. Johnson); cinq frères, Josephat, Napoléon, Octave, Wilfrid et Antoine; trois soeurs, la Rév. Sr Alice-Emma, S.N.J.M., Mmes M. Bérard et H. Clément; 35 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins. La dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Joseph jusqu'à l'heure du service le lundi matin 29 avril. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

L'évangélisation, premier souci de l'église au Concile Vatican

ROME — "Trois grands soucis hantent l'Eglise au Concile: la pastorale, l'oecuménisme et les missions", a déclaré Son Exc. Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, au Cameroun, au cours d'une conférence de presse sur les perspectives missionnaires du deuxième Concile du Vatican. (Mgr Zoa est habituellement le porte-parole de l'épiscopat africain, section d'expression française.)

L'Archevêque, qui venait de participer aux travaux de la Commission des Missions, à Rome, a affirmé que l'Eglise ne peut se dire réellement catholique si elle ne place au premier plan de ses soucis l'évangélisation, conformément au commandement de Jésus Christ car deux tiers de l'humanité n'ont pas encore reçu le message divin.

Occasion de progrès

Répondant ensuite aux diverses questions qui lui ont été posées, Mgr Zoa a relevé que les obstacles qui ont entravé jusqu'à présent l'action de l'Eglise dans les pays de mission, surtout en Afrique, c'est-à-dire l'absence de voies et de moyens de communications, l'hostilité des autorités tant autochtones qu'étrangères, tendent à disparaitre. On peut prévoir que, pendant une période de dix ou quinze ans, l'Eglise bénéficiera d'un préjugé favorable, dont elle devrait savoir profiter.

L'Eglise devra fournir pendant ce temps la preuve de sa valeur surtout aux jeunes qui, tournés vers l'avenir, cherchent une réponse à leurs questions. C'est pourquoi, elle devra rassembler ses forces et former aussi des laïques capables d'apporter sur le plan matériel, dans un esprit chrétien, l'aide aux jeunes générations des pays en voie de développement.

A cet égard, Mgr Zoa estime que le christianisme, foncièrement favorable à toute évolution par rapport à l'Islamisme qui n'a pas encore adapté son action aux exigences des temps modernes. C'est d'ailleurs, à son avis, du succès du prosélytisme de l'un ou de l'autre, auprès des païens, que dépendra, en grande partie, l'avenir politique des divers pays de l'Afrique noire.

Dialogue facile

Amené à parler de l'oecuménisme du point de vue plus particulièrement missionnaire, l'archevêque a dit que, dans les pays de mission, ce problème est ressenti de façon plus aigüe que dans les pays de vieille chrétienté, mais il est en même temps de solution plus aisée, car il n'y a pas dans les jeunes chrétientés, les raisons historiques qui peuvent perpétuer les divisions. Si bien que, sur le plan local, le dialogue peut être aisément établi entre catholiques et protestants, surtout à l'échelon pastoral, et une certaine collaboration s'est même établie dans tel ou tel autre domaine.

Participation

Comme on lui demandait comment il envisageait la décentralisation du gouvernement de l'Eglise, Mgr Zoa a précisé qu'il s'agit non pas de décentraliser à proprement parler, mais conformément à l'esprit de direction collégiale qui s'est affirmé au Concile, de faire participer plus activement les évêques d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine à la direction centrale de l'Eglise.

Etes-vous optimiste après les récentes séances de travail de la Commission des missions? A cette question, Mgr Zoa a répondu en disant qu'il est optimiste quant à l'issue du Concile, qui imprimera certainement une nouvelle impulsion à l'activité missionnaire.

La Défense Civile dit:

Un désastre local — tel qu'une inondation — pourrait être la cause d'un état d'urgence. L'électricité et l'eau pourraient être interrompus. Etes-vous préparé?

Défense Civile Métropolitaine, 1767, avenue Portage, Winnipeg 12, Tél.: TUrner: 8-2351.



La nouvelle résidence pour gardes-malades de l'hôpital Misericordia, rue Wolseley, a été officiellement ouverte récemment. Mgr O. J. McInerney, V.G., présidait la bénédiction et l'hon. E. Willis, lieutenant-gouverneur, coupa le ruban. Au cours d'un programme précédent, la Rév. Mère St-Odilon, directrice, a reçu le certificat de "Community Service" de Son Hon. le maire Stephen Juba et un portrait d'elle-même, don des gardes-malades. Elle a remercié Dieu et sa communauté d'avoir pu mener à terme ce rêve d'il y a 11 ans. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, a loué le dévouement des religieuses et des gardes-malades et souhaité que la collaboration entre gouvernement et peuple d'un côté et l'ordre et la profession de l'autre puissent continuer à l'avantage de ceux qui ont besoin de soins humains et compétents.

Semaine étudiante à l'école secondaire de St-Adolphe

La semaine du 28 avril au 3 mai fut une semaine de travail assidu, de dévouement, de coopération, couronnée de succès pour les professeurs et élèves de l'école secondaire de St-Adolphe. En effet, la Semaine étudiante apportait encore cette année son cortège de bienfaits spirituels. Elle avait comme thème: Regarder l'état de notre école en vue de la transformer en une vraie communauté d'amour, une communauté chrétienne.

Après les messes du dimanche 28 avril, des groupes d'élèves se tenaient à la porte de l'église. Ils en appelaient à la générosité des paroissiens, dans une vente de papillons, symbole de la Semaine Etudiante.

Le lendemain matin, à 9 h., Yvette Perron, présidente locale de la J.E.C., invita M. l'abbé A. Brunet, curé, à ouvrir la campagne. Tous les élèves furent stimulés par les paroles et la bénédiction de M. le curé. Dès lors, tous étaient bien disposés et résolus à faire de la Campagne un réel succès. Dans l'après-midi, les élèves et les professeurs se réunissaient au gymnase pour participer à la table ronde, préparée par les chefs avec l'aide de l'assistante, la Rév. Sr Blandine-Marie.

Sous l'habile direction de l'animatrice, Angèle Lagassé, tour à tour les participants exprimaient leur point de vue sur des sujets tels que nos relations avec les étudiants, nos relations avec les professeurs, notre participation à la vie de l'école. L'exposé du problème terminé, ce fut le temps des questions. Professeurs et élèves s'engagèrent alors dans un échange de points de vue. De nombreuses solutions furent suggérées par l'assemblée. On sentait un vif intérêt, un enthousiasme rayonnant. La discussion, parfois enflammée, se continua après le temps alloué. Tous partaient contents, éclairés et résolus de faire leur part.

Les mardi et mercredi furent des journées très occupées. Il y avait à la fois les réunions journalières des équipes et les préparatifs pour la messe et le repas communautaires, ainsi que pour la soirée récréative. La réunion du mardi traitait le sujet: Voir si l'amour est absent de notre école; celle du mercredi: Juger la situation du milieu à la lumière de l'Evangile pour susciter dans toute la communauté étudiante une conversion à l'Amour du Christ. Ces deux réunions d'équipes surent très bien faire ressortir les opinions des écoliers.

Jeudi après-midi, les élèves et les professeurs des écoles élémentaire et secondaire participaient à la messe des étudiants. Ce fut une messe fervente. Georges LeGal remplissait le rôle de commentateur. Guy Laramée était lecteur. Les psaumes et les cantiques du choeur de chant contribuèrent à créer une atmosphère de piété.

A 5 h. 30, les filles de 9e année, sous la direction de la Rév. Sr Gertrude-Thérèse, experte dans l'art culinaire, nous servirent un succulent souper au spaghetti et boulettes de viande. Auparavant, M. le curé bénit la table. On remarquait parmi nos invités, en plus de M. le curé, les Rév. Srs Supérieure, Irène-Thérèse, principale de l'école secondaire, et Blandine-Marie, assistante de la J.E.C., M. Gérald Carrière, professeur à l'école élémentaire et secrétaire de la J.E.C. diocésaine, M. Lionel Tessier, professeur, M. Léo Lagassé, concierge, et Mme Lagassé, Mlles Georgette LeGal, membre de la Fédération diocésaine, et Lucille LaRivière, présidente du comité local de la J.E.C., l'an dernier. Tous ayant été rassasiés, Yvette Perron, présidente, invita M. le curé à nous dire quelques mots. Ce dernier nous indiqua notre rôle comme jeunes, comme étudiants, comme catholiques, nous invitant à faire non seulement ce qui est bien, mais ce qui est excellent. Il nous montra aussi le vaste champ d'apostolat où sont appelés les laïques de nos jours. Il en profita pour féliciter les élèves de la manière dont ils avaient participé à la messe communautaire. Avant de terminer, il complimenta les étudiants pour leur comportement digne de jécistes.

Notre invité d'honneur, M. Gérald Carrière fut ensuite présenté par Georges LeGal. M. Carrière nous fit voir ce qu'était l'amour vrai, un don de soi. Il nous fit voir comment les deux ennemis du véritable amour étaient l'égoïsme et la concupiscence. Le petit enfant, a poursuivi M. Carrière, est un égoïste de premier ordre. En vieillissant, il doit tendre à se débarrasser de cet égoïsme pour adopter le vrai amour. C'est seulement ainsi, de conclure M. Carrière, que l'adolescent remplira sa mission dans le monde, celle d'aimer ses semblables. Les grâces furent suivis de "notre" chant de campagne, "Si tous les gars du monde".

Une heure plus tard, élèves et professeurs se dirigeaient vers le gymnase pour se récréer sainement dans une atmosphère de gaîté et d'union. Yvette Perron introduisait les numéros variés, originaux et amusants. Grand merci à MM. Tessier et Carrière pour leur bienveillante coopération dans divers jeux et chants. Rien de mieux qu'une telle soirée où tous rient de bon coeur pour resserrer les liens d'amitié et nous rapprocher de nos professeurs. La soirée terminée, tous retournaient dans leur foyer, satisfaits de cette journée communautaire.

Vendredi après-midi, l'assistante nous rappela que nous avions vu et jugé la situation, mais qu'il fallait maintenant agir, que la Campagne Etudiante ne faisait que commencer, étant donné le travail de longue durée entrevu pour les mois à venir. Ainsi se clôtura cette Semaine Etudiante qui, à mon avis, fut d'un bienfait incalculable.

Au nom du comité local de la J.E.C., j'aimerais remercier M. le curé pour l'intérêt qu'il manifeste à notre mouvement, la Rév. Sr Blandine-Marie pour son dévouement inlassable, ses encouragements et ses conseils, la Rév. Sr Irène-Thérèse pour son souci du bien-être de tous, les religieuses et M. Tessier pour leur intérêt marqué, M. Carrière pour ses bonnes paroles, la Rév. Sr Gertrude-Thérèse et ses aides pour leur succulent repas à l'italienne et tous les élèves de l'école secondaire pour leur enthousiasme et leur coopération qui firent de cette Semaine une semaine inoubliable à cause des résultats qu'elle apportera sûrement.

Georges LEGAL.

Ste-Rose-du-Lac

Concours de composition

Voici la liste des gagnants du concours de composition sur la vocation, organisé par les Chevaliers de Colomb du Manitoba, et encouragé par le conseil local. Tous les gagnants ont obtenu un prix.

Grade XII: Armand LeGal et Yvette Molgat.
Grade XI: Jean Béasse.
Grade X: Paul Raffray.
Grade IX: Ronald Menec et Michelle Arnal.
Grade VIII: Joanne Lafrenière et George Mason.
Grade VII: Marcelle Molgat et Hervé Verhaeghe.

Sincères félicitations aux gagnants.

Journée des finissants

Le vendredi 17 mai aura lieu la journée des finissants de l'Institut Collégial de Ste-Rose. Les élèves finissants sont Yvette Molgat, Armand LeGal, Gail Cayer, Marilyn Forsyth (Eddystone), Adrienne Gendreau, Louise Menec, Denise Laderoute et Blanche Archambault. Bon succès à ces élèves.

Vote pour l'eau

Le mardi 4 juin, les gens de Ste-Rose seront appelés à voter une seconde fois pour déterminer si le village aura un système d'eau et d'égouts. Les lecteurs se souviendront que le projet fut défait par un vote l'an passé. C'est à souhaiter que les électeurs donneront cette fois leur appui a cette entreprise qui sera un grand bienfait pour la localité.

Association d'Education

Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, se rendit à St-Boniface pour le 25e congrès de l'A.E.C.F.M. Il était accompagné des deux délégués de la paroisse, M. Jean Bosc, principal à l'école élémentaire, et Mlle G. Proteau, o.m.m.i., institutrice à l'école secondaire.

Election d'un nouvel exécutif

Le 9 avril eurent lieu les élections du nouvel exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse. Mme Joseph Montsion fut élu présidente remplaçant Mme G. Monteyne; 1ère vice-présidente, Mme R. Tucker; 2e vice-présidente, Mme L. Pineau; 3e vice-présidente, Mme J. Callarec; trésorière, Mme L. Pinette; secrétaire-correspondante, Mme S. McDonald; secrétaire archiviste, Mme R. Gendreau; conseillères, Mmes H. Rath, Arthur Hopfner, Joseph Maillard, Michel Ingelbeen et Jean Menec, ainsi que Mlle E. Pineau.

Sincères félicitations au nouvel exécutif et grand merci aux officières sortant de charge pour les services rendus à la Ligue et pour leur franche collaboration dans les oeuvres paroissiales.

Le plus fort est celui qui tient sa force en bride.

Victor HUGO.

M. et Mme O. Vandal, de Woodrigde, célèbrent leurs 50 ans de mariage

WOODRIDGE — Le 27 avril, M. et Mme Ovila Vandal (née Marie Sauvé) célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Il y eut messe à 4 h. p.m., célébrée par M. l'abbé M. Giroux, curé.

Après la messe, un souper buffet fut servi à la demeure des jubilaires. Le soir, à 8 h., une soirée sociale organisée par Mme Hilda Charrette, fille des jubilaires, aidée de MM. et Mmes Gérard, Yvon et Andy Hora, eut lieu à la salle paroissiale.

Parmi les parents et amis venus pour fêter les héros de cette soirée, on remarquait MM. L. A. Barkman, M.A.L., et Albert Vielfaure, M.A.L., accompagnés de leurs épouses.

Au cours de la soirée, M. L. A. Barkman, député de Carillon, offrit ces voeux et lut une adresse en l'honneur des jubilaires, ensuite M. Albert Vielfaure, député de LaVérendry, adressa quelques mots et lut les messages de félicitations reçus, dont un du gouverneur-général Vanier.

A la fin de la soirée, une bourse substantielle et plusieurs jolis cadeaux furent offerts aux jubilaires.

M. et Mme Vandal remercièrent ensuite en termes appropriés M. le curé pour avoir célébré la messe à leurs intentions; les religieuses pour leur dévouement dans la décoration de l'église et de la salle et pour le chant à l'église; les organisateurs de cette belle soirée, enfin toutes les personnes qui ont aidé à faire de cette soirée une fête mémorable.

Çà et là

Le 3 mai, M. Gaston Quenel a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Steinbach à la suite d'une fracture à l'épaule survenue en abattant un arbre.

Mme Edgar Tremblay est revenue chez elle après avoir été patiente à l'hôpital général St-Boniface pour un mois. Prompt retour à la santé.

Le 5 mai, vers 8 h. p.m., l'hôtel de Woodridge fut détruit par un incendie d'origine inconnue. Grâce au dévouement de plusieurs personnes, une partie de l'ameublement a pu être sauvée. M. et Mme Olivier Rivard, propriétaires, ont une famille de 12 enfants.

Partie de cartes

Le 14 avril avait lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par un groupe de famille de St-Labre, Florzé et Woodridge pour venir en aide à la famille Valier Beaulieu de Florzé, dont l'étable et le troupeau d'animaux furent détruits par un incendie survenu le 1er avril.

L'assistance fut nombreuse et les résultats de cette soirée furent très satisfaisants, formant un beau total de $399.

La soirée terminée, M. et Mme Valier Beaulieu remercièrent les organisateurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué pour leur venir en aide.

M. Roger Turenne, fils de M. et Mme Albert Turenne, de St-Pierre-Jolys, étudiant en philosophie du collège de St-Boniface, est entré lundi matin en fonction au Parlement du Manitoba comme "guide bilingue", nouvelle position créée officiellement par les autorités provinciales. Le nouveau guide au parlement étudiait depuis quelques semaines l'histoire de la province et l'histoire des édifices parlementaires, afin de pouvoir bien renseigner les nombreux touristes visiteurs de langue française qui viendront au cours de l'été. Il sera en fonction jusqu'à la fin de l'été, retournant en septembre au collège pour sa dernière année de philosophie. Félicitations au jeune "guide bilingue" qui, grâce aux autorités, permet d'établir en haut lieu le fait bilingue et biculturel au Manitoba.

Powerview

Baptêmes

Le 2 avril: Joseph, fils de Joseph Comtois et de Vera Pakoo, né le 5 février. Parrain et marraine, M. et Mme Glenn Pakoo.

Le 14 avril: Christopher John, fils de Jean Coulombe et de Jean King, né le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme W. King.

Çà et là

Etaient en visite dernièrement chez les familles Alarie et Chagnon, MM. et Mmes Hermas Chèvrefils, Léo et Armand Chagnon, Benoît Ste-Croix et Alfred Alarie et M. Donat Chagnon; chez leurs frères, leurs cousins et amis, M. et Mme Ernest Bouthillier, d'Edmonton.

Mme Yvonne Coulombe est de retour chez elle après un séjour d'un mois à l'hôpital général St-Boniface. Prompt et complet rétablissement.

Sincères condoléances à Mme Paul Sherstone à l'occasion du décès de son père et à M. et Mme Lawrence Pasaluko qui ont perdu leur jeune bébé.

Le dimanche 28 avril, les membres du Comité en charge de la patinoire, avec l'aide des jeunes, présentèrent un concert bien réussi; il y eut chant, musique, saynètes, pantomime, etc.

Mmes Joseph Vincent et Armand Desilets représentaient la paroisse de Notre-Dame-du-Laus au congrès de l'A.E.C.F.M. à St-Boniface le samedi 4 mai.

Important congrès des Caisses populaires

QUEBEC — Plus de 1,500 délégués représentant les Caisses populaires Desjardins de tous les coins de la provnice se réuniront à Québec à partir du 12 mai pour un grand congrès de quatre jours afin d'étudier les besoins et les aspirations des familles québécoises.

Le programme du congrès comprend de nombreuses sessions d'études sur des sujets d'ordre économique et social qui découlent d'une grande enquête sociologique faite par l'Université Laval sur les conditions de vie des familles salariées canadiennes-françaises.

Les organisateurs du congrès et la Fédération des Caisses populaires ont voulu mettre l'accent sur le rôle de la mère de famille dans l'économie familiale en offrant aux quelque 600 dames qui participeront au congrès de nombreuses opportunités de discuter et d'étudier les diverses influences que subit la famille par rapport aux décisions économiques que celle-ci doit prendre.

L'ouverture du congrès se fera le dimanche soir 12 mai, par une conférence qui sera présentée conjointement par MM. Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin, les deux sociologues du Centre de Recherches Sociales de l'Université Laval qui ont dirigé l'enquête demandée par les Caisses populaires Desjardins.

Le banquet de clôture se tiendra au Château Frontenac mercredi midi, 15 mai. L'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, y sera le conférencier d'honneur.

St-Laurent

Ecole Simonet

Grade 1: catéchisme, Jacqueline Blais; français, Florence Buors; application, Elva Flamand.
Grade 2: cat., Earl St-Goddard; fr., David Chartrand; appl., Gratia Allard.
Grade 3: cat., Martin Ducharme; fr., Henri Leclerc; appl., Léonide Flamand.
Grade 4: cat., Frances Bruce; fr., Georges Chartrand; appl., Larry Carrière.
Grade 5: cat., Yvonne Chartrand; fr., Yvonne Chartrand; appl., Alexandre Allard.
Grade 6: cat., Paulette St-Goddard; fr., Norma Flamand; appl., Hector Allard.
Grade 7: cat., Patricia Chartrand; fr., Nelson St-Goddard; appl., Clarence Carrière.
Grade 8: cat., Fleurette Lambert; fr., Hélène Bruce; appl., Narcia Carrière.

Ecole St-Laurent

Grade 1: cat., Gérard Bruce; fr., Monique Delorme; appl., Jocelyn Colliou.
Grade 2: cat., Guy Dumont; fr., Yvette Ducharme; appl., Norma Boudreau.
Grade 3: cat., Bernice Léost; fr., Paul Ducharme; appl., Fred Bruce.
Grade 4: cat., Kathleen Bruce; fr., Iris Campbell; appl., Gérald Lavallée.
Grade 5: cat., Yvette Combot; fr., Darlene Boyer; appl., Gisèle DeLorme.
Grade 6: cat., Doreen McKay; fr., Richard Conrad; appl., Jessie Bruce.
Grade 7: cat., Hector Léost et Shirley Bruce; fr., Gérard McKay et Shirley Boyer; appl., Robert Gingras et Elizabeth Bruce.
Grade 8: cat., Edgar Léost et Roberta Birch; fr., Georges McKay et Andréa DeLaronde; appl., appl., Emile Lavallée et Claire Colliou.
Primaire: cat., Douglas Coutu; appl., Melvin McKay.
Junior: cat., Wayne Desjarlais; appl., Barbara-Ann Bruce.

Institut Collégial St-Laurent

Grade 9: cat., Louise Mougin; fr., Gilbert Chartrand; appl., Frances Belyk.
Grade 10: cat., Rachel DeLaronde; fr., Barbara Conrad; appl., Clifford Ducharme.
Grade 11: cat., Bernard Chartrand; fr., Elmer Perrault; appl., Elmer Perrault.
Grade 12: cat., Ronald Chartrand; fr., Doreen Bruce; appl., Donald Allard.

Parents et Maitres

Parmi les orateurs qui prirent la parole lors du récent congrès des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, à St-Adolphe, on a oublié de mentionner le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier provincial et curé du Précieux-Sang à St-Boniface. Le Père avait naturellement incité les congressistes à continuer leur magnifique travail au sein des diverses associations, sur le plan paroissial, mais il insista particulièrement dans son vibrant message pour que les parents mettent toujours plus de français au foyer, collaborant ainsi au travail des instituteurs et institutrices qui continueront à l'école ce qui est solidement amorcé au foyer.

Elie

Partie de cartes

Le dimanche 21 avril, l'Association de Parents et Maitres d'Elie organisèrent une partie de cartes au profit de la bibliothèque française de l'école élémentaire et des prix de fin d'année.

Les prix de cartes furent gagnés par les personnes suivantes: dames, 1er prix, Mme Aimé Bernardin, 2e prix, Mlle Denise Legault, consolation, Mme Denise Dufour; hommes, 1er prix, M. Armand Bouchard, 2e prix, M. Carmel Girard, consolation, M. Gilbert Rivard, de St-Eustache.

L'A.P.M. désire remercier toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à faire un succès de cette soirée qui rapporta la jolie somme de $128.00.

Concours d'amateurs

Le 28 avril, le comité de la Relève de la division scolaire présenta un concours d'amateurs. Plusieurs concurrents y prirent part et les heureux gagnants furent: 1er, Marc Allard, de St-Eustache, chant; 2e, Lucille Arnal, de Fannystelle, piano; 3e, le trio Champagne, Edith, Agnès et Bruno Champagne, d'Elie, piano.

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes Fernand Allard et Gilbert Desilets, à la naissance d'un fils et d'une fille respectivement.

Mariage Rivard-Bernardin

Le jeudi 25 avril, en l'église du St-Sacrement d'Elie, le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., missionnaire à Fisher River, bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Evelyne Bernardin, fille de M. et Mme Armand Bernardin, à M. Oliva Rivard, fils de M. et Mme Léon Rivard, de St-Eustache.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe de dentelle blanche. Son voile court était retenu par un diadème en pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme M.-Claire Préfontaine, et les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Bernardin et Estelle Girard, portaient des robes courtes en satin broché bleu pâle. Leurs petits voiles courts étaient retenus par une fleur et leurs accessoires étaient de même nuance. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

La mère de la mariée portait une robe de dentelle bleu pâle et la mère du marié, une robe de satin broché or. Toutes deux avaient un corsage de roses rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Préfontaine, Cyrille Gervais et Eusèbe Lachance. M. Rivard servait de témoin à son fils.

M. Alphonse Tétrault, accompagné à l'orgue par Mme L. Lévesque, exécuta des cantiques appropriés.

Un souper et une soirée eurent lieu à la salle Monterey. M. Olivier Bernardin était maître de cérémonies.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Thompson où ils résideront.

Visiteurs

M. et Mme Léo Dandeneau et leur fille, Alma, de Fisher Branch, étaient de passage pour le mariage Bernardin-Rivard.

Joutes de Baseball professionnel au Stade de Winnipeg

Vendredi 10 mai — Aberdeen contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Vendredi 17 mai — St. Cloud contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Samedi 18 mai — St. Cloud contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.

☆ ☆ ☆

Le monde du sport

Les progrès réalisés par les athlètes canadiens augurent bien pour les olympiades!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La brillante tenue des athlètes canadiens lors des jeux Pan-américains laisse présager que nos représentants aux Jeux Olympiques de l'an prochain pourraient bien obtenir, pour le Canada, un total de points de beaucoup supérieur à tout ce que notre pays a pu obtenir jusqu'ici dans des compétitions internationales. Les jeux de piste et de pelouse où nous nous affirmons de plus en plus nous accorderont une supériorité marquée sur un grand nombre de pays plus populeux que le Canada, mais où l'athlétisme se développe moins rapidement. Nous avons été particulièrement fiers de nos gymnastes: voilà des athlètes parfaits qui sont vraiment de calibre international. Ceci ne signifie pas qu'ils remporteront nécessairement des médailles d'or aux prochaines olympiades, mais simplement que l'avenir est très prometteur dans ce domaine alors qu'il était tellement sombre il y a huit ans qu'on n'en prévoyait alors aucun.

Le grand danger qui menace les athlètes canadiens est celui du professionnalisme, pas au Canada, mais dans d'autres pays comme les Etats-Unis, la Russie et le Japon. La majorité des pays derrière le rideau de fer et tombant sous la férule communiste inscrivent le sport à l'horaire des activités politiques et diplomatiques, et pour rivaliser sérieusement avec eux il nous faudrait adopter une attitude similaire. Heureusement nous avons gardé, pour certains sports tout au moins, le sens de l'amateurisme. Nous ne gagnerons peut-être pas de premiers prix avec cela, mais nous prouverons certainement que nos gens sont de calibre international. Il est malheureux qu'au hockey on ne puisse établir une ligne de conduite plus compatible avec le véritable amateurisme. Tant que les dirigeants de ce sport n'auront pas convenu d'une ligne de conduite à suivre dans le domaine international il n'y aura rien à faire en ce sens, bien entendu.

Au baseball

On a fait grand état, dans certains milieux, de la défaite de l'équipe américaine de baseball. Nous nous demandons bien pourquoi! Il faut être naïf ou absolument fanatisé pour croire un instant que les joueurs qui se sont présentés sur le losange dans l'uniforme des Etats-Unis représentaient véritablement ce pays. Si les Yankees avaient participé à ces jeux, ils seraient probablement encore au bâton! C'est comme pour le ballon-panier. S'imagine-t-on ce que les Celtics feraient aux champions olympiques? Voit-on un peu ce qui arriverait s'il fallait que les Harlem Globe Trotters se lancent à la conquête du championnat mondial du ballon-panier? La même chose s'applique du reste au hockey: les Maple Leafs auraient beaucoup de plaisir à rencontrer les champions olympiques, mais ces derniers trouveraient sans doute le temps long et la joute épuisante. Il est malheureux, disons-le encore une fois, que la propagande politique vienne empoisonner l'atmosphère du monde des sports. Cela ne date pas d'hier, bien entendu, et les Spartiates ont sans doute été les premiers coupables qui exaltaient les vertus de leurs athlètes, pour ensuite célébrer leurs guerriers et finalement menacer le centre de l'hellénisme: Athène.

Ce sentiment est assez compréhensible d'ailleurs. L'homme admire l'homme physiquement fort: il lui concède une supériorité sur les personnes et les choses et il s'identifie plus facilement avec le vainqueur qu'avec le vaincu. A nous du Canada qui vivons quand même dans un monde un peu plus équilibré que celui dans lequel vivent des millions d'autres personnes, l'idée que les Américains perdant au baseball, les Russes au soccer ou les Canadiens au hockey soit un reflet de la décadence de ces peuples ne nous vient même pas à l'esprit. Nous savons fort bien qu'on ne juge pas un pays uniquement par ses athlètes et que l'homme de science, le médecin, l'artiste, tous les hommes apportent quelque chose à la civilisation et que ce sont donc les problèmes de l'homme qui doivent passer au premier rang. Vaincre la faim et l'ignorance nous paraissent des préoccupations plus dignes des hommes que les records olympiques, qui demain seront oubliés. Il ne s'agit pas de condamner les sports, mais bien l'esprit qui anime des gens qui se prétendent des sportifs.

Et ce match?

La plaisanterie Liston-Patterson se poursuit et ne semble pas vouloir finir. Quand ce n'est pas Liston qui se blesse mystérieusement, c'est Patterson. Et nous pensons ici à cette remarque d'un gérant de boxeur qui nous disait: "Si jamais Liston met la main sur le titre, Patterson n'aura plus la chance de le rencontrer". C'est ce qui semble devoir arriver. On se demande bien pourquoi, après le fiasco de l'an dernier, Patterson insiste pour rencontrer Liston, mais cela est une chose qui ne regarde que Patterson et s'il pense encore avoir des chances de vaincre Liston, personne n'ira le contredire. Personnellement nous n'avons aucune opinion sur la question. Comment peut-on juger cette affaire quand on sait tout ce qui se passe de louche encore à l'heure actuelle? Patterson ne vient-il pas de se défaire de son gérant. Qui donc s'occupe maintenant de ses affaires et à quel pourcentage? C'est là un mystère qu'il faudrait éclaircir, car qu'arriverait-il si, par hasard, les mêmes gens qui "surveillent", les intérêts de Liston étaient les mêmes que ceux qui surveillent les intérêts de l'ex-champion?

Cela s'est vu assez souvent et le cas de Kid Gavilan géré par George Gainford, qui était en même temps le gérant de Ray Robinson, celui-là même qui avait prêté son titre à Gavilan, nous vient immédiatement à la mémoire. Comment veut-on, dans de telles circonstances, que les matchs soient honnêtement disputés? Comment la loi peut-elle permettre une telle chose? Le hockey n'échappe malheureusement pas à cette double domination: la famille Norris ayant des intérêts dans les Eperviers de Chicago, les Red Wings de Detroit et, affirme-t-on dans les Bruins de Boston. Le président Campbell devrait certainement mener une enquête dans ce domaine et obliger Jim Norris à n'avoir des intérêts que dans un seul club. Sa soeur, Margaret, détient la majeure partie des parts des Red Wings de Detroit, mais qui pourra nier qu'elle soit influencée par son frère, Jim, au moment de prendre certaines décisions importantes pour son équipe et pour le hockey en général?

A l'Association d'Education

Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire

A diverses reprises on m'a demandé quel était au juste le rôle du Fonctionnement Scolaire. Il me fait plaisir de vous mettre au courant du travail de ce comité qui, tout en relevant de l'Exécutif, est responsable de toutes les activités qui se rapportent à l'enseignement du français: préparation du programme d'études; choix et essai des nouveaux manuels; préparation, revision, distribution et correction de l'examen de français ainsi que l'organisation des journées pédagogiques. Ce travail nécessite l'organisation de différents sous-comités, notamment le comité de l'examen, le comité du festival, le comité du film, le comité de la bibliothèque et discothèque ainsi que celui de l'Ecole Normale.

Les membres de ces divers comités sont recrutés surtout parmi les instituteurs religieux et laïques choisis de différentes régions de la province. C'est ainsi que nous comptons parmi eux les personnes suivantes:

Rév. Sr de Moissac, Soeur Grise, professeur, école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes.

Rév. Sr Blandine, Fille de la Croix, professeur, école secondaire de St-Adolphe.

Rév. Sr Brigitte, Chanoinesse, directrice de l'école du Précieux-Sang.

Rév. Sr Marie-André, Chanoinesse, professeur à l'école du Précieux-Sang.

Rév. Sr Dolorès Lussier, Soeur Grise, directrice de l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes.

Rév. Sr Monchamp, Soeur Grise, directrice de l'école secondaire de La Broquerie.

Rév. Sr Louise-Gabrielle, professeur, Institut Collégial St-Joseph.

Rév. Sr Anne-Marie, directrice de l'Institut Collégial St-Joseph.

Rév. Sr Maria-Célina, directrice de l'école Marion.

Mlle Elise Comte, directrice de l'école Taché.

Mme Augustine Hébert, professeur, Institut Collégial Provencher.

R. F. Joseph Bruns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface.

R. F. Irénée Breton, S.M., professeur, Institut Collégial Provencher.

R. F. Fernand Marion, C.S.V., directeur du Collège St-Joseph d'Otterburne.

M. Robert Roy, surintendant de l'enseignement du français des écoles de Winnipeg.

M. Marcel Bonneau, professeur de français au Collège Pédagogique.

M. Antoine Gaboriau, professeur à l'Institut Collégial Provencher.

M. Hubert Bosc, professeur à l'Institut Collégial Provencher.

R. P. J.-C. Gagnon, S.J., professeur au Collège de St-Boniface.

R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., visiteur d'écoles.

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles.

M. Marcel Lancelot, principal de la section élémentaire de l'Institut Collégial Provencher et président du Comité de Fonctionnement Scolaire.

Parmi les membres du sous-comité de programme, permettez-moi de souligner le travail de Mlle Elise Comte, de la section primaire, du R. P. Ramaekers, de la section intermédiaire, des Soeurs de Moissac et Blandine, responsables de la section secondaire, ainsi que de Soeur Louise-Gabrielle, qui est aussi l'auteur du programme du cours général sous les auspices du Département de l'Instruction Publique.

Pour ce qui est du choix des manuels il n'est pas exagéré de vous dire que des centaines de livres ont été analysés par les membres de ce comité. Bon nombre de ces manuels choisis ont été mis à l'essai dans différentes écoles de la province. Douze de ces manuels sont présentement au programme. D'autres seront adoptés prochainement.

Le Festival annuel est sous l'habile direction du R. P. Martial Caron, S.J. Ceux d'entre vous qui ont, par les années passées, eu le plaisir d'assister à ce régal artistique en auront encore l'occasion cette année vers le début de juin.

Le comité du film français inauguré l'automne dernier s'occupe du choix des films à recommander et à distribuer dans les écoles.

Les Soeurs de la Présentation sont responsables de la bibliothèque et de la discothèque scolaire.

Depuis deux ans des journées pédagogiques organisées au début de l'année sont fort appréciées des instituteurs qui y obtiennent de précieux conseils et renseignements.

Le comité de l'Ecole Normale travaille en étroite collaboration avec M. Marcel Bonneau. Ce dernier s'efforce de mettre nos futurs instituteurs au courant de notre programme d'études.

Cependant la tâche la plus onéreuse est celle du comité de l'examen provincial. Neuf examens pour les années allant de la 3e à la 12e inclusivement sont préparés, revisés et distribués aux huit mille élèves de la province et corrigés bénévolement par nos instituteurs. Ce travail nécessite de nombreuses réunions et une organisation minutieuse qui prend chaque année de plus en plus d'ampleur. C'est ainsi que le comité de l'examen doit se réunir presque chaque fin de semaine et ceci de novembre à juin.

De notre avis tout ce travail n'a pas été sans résultats heureux. Nous remarquons que les nouveaux manuels permettent à nos élèves une meilleure connaissance de la langue écrite tout en leur donnant l'occasion d'améliorer leur langage parlé.

Bien que nous ayions encore l'intention d'étendre et de compléter notre programme d'étude celui-ci nous a attiré les éloges des provinces voisines et même de la Commission Royale du Québec.

Malgré tout le dévouement de ses membres et le travail accompli le Fonctionnement Scolaire n'est pas sans inquiétudes. Parmi celles-ci on pourrait mentionner spécialement les difficultés du recrutement des futurs instituteurs, la baisse et même la disparition du français dans un trop grand nombre de foyers. Notre programme d'études destiné à des enfants de langue française est trop souvent enseigné à des enfants dont le français n'est pas le véhicule de la pensée. Afin de remédier à cette situation alarmante le Fonctionnement Scolaire souhaite l'établissement dans nos écoles de classes maternelles uniquement françaises. Nous aimerions aussi que la télévision française puisse atteindre nos foyers de la campagne aussi bien que ceux de la ville. C'est avec une très grande satisfaction que nous avons appris l'établissement de bibliothèques dans nos paroisses rurales.

Nous avons recommandé à l'Exécutif d'obtenir sans délai du Ministère de l'Instruction Publique des cours de méthodologie de l'enseignement du français pour les étudiants qui poursuivent leurs études à la Faculté d'Education aussi bien qu'aux instituteurs qui suivent des cours en vue de l'obtention d'un certificat permanent ou d'un baccalauréat en éducation.

En plus du français proprement dit, le Fonctionnement Scolaire aimerait aussi obtenir la permission d'enseigner en français une autre matière telle que l'histoire.

Afin d'établir une collaboration plus étroite entre les Commissions Scolaires et les instituteurs, le Fonctionnement Scolaire aimerait que les Commissaires soient mieux représentés à l'Exécutif de l'Association. Nous croyons que dans le passé nous avons travaillé trop seuls. Des contacts plus fréquents nous permettraient de mieux connaitre leurs désirs et leur donneraient l'occasion de mieux comprendre nos problèmes. Nous souhaiterions que nos efforts réunis donnent à nos enfants toute la préparation nécessaire pour réussir le mieux possible dans le milieu où ils sont appelés à vivre.

M. Marcel LANCELOT,
président du Comité de
Fonctionnement Scolaire.

Rapport financier

Bilan au 31 décembre 1962

ACTIF

	Coût	Réserve pour dépréciation	Net	
Actif courant —				
Argent en main et en banque				$ 1,892.15
Inventaires — papeterie, etc.				166.90
Assurance à courir				938.64
Prêts aux normaliens				2,254.50
				$ 5,252.19
Placements —				
Obligations:				
Gouvernement du Canada			$11,000.00	
Province du Manitoba			3,000.00	
Dépot:				
Caisse Centrale de St-Boniface			1,173.67	$15,173.67
Actif immobilisé —				
Terrain	$ 450.00	$	$ 450.00	
Bâtisse	8,770.00	8,770.00		
Mobilier	3,157.86	2,483.36	674.50	
Bâtisse	8,770.00	8,770.00		
Bibliothèque de Pédagogie	1,933.14		1,933.14	
Automobiles	6,611.30	4,810.01	1,801.29	
	$20,922.30	$16,063.37	$4,858.93	4,858.93
Dépôt — Ville de St-Boniface				5.00
				$25,289.79

PASSIF

Passif courant —		
Emprunt de la Banque		$ 3,000.00
Comptes à payer		1,571.72
Surplus —		
Solde, 31 décembre 1961	$26,723.17	
Excédent des déboursés sur les recettes pour 1962 — Tableau "B"	6,005.10	20,718.07
		$25,289.79

Approuvé au nom de l'exécutif:
.... président
.... trésorier
St-Boniface, Manitoba.

Ceci est le bilan dont nous faisons mention dans notre rapport en date du 18 fév. 1963.
Forest, Guenette et Cie
Comptables agréés
et vérificateurs.

☆ ☆ ☆

Etat de recettes et déboursés pour l'année 1962

Recettes —		
Contributions		$19,543.47
Sou de l'Ecolier — net		137.04
Dons reçus		1,596.75
Intérêts, prêts, placements		568.97
Cinématèque		326.50
Divers		232.05
		$22,404.78
Déboursés —		
Salaires	$12,295.38	
Frais de voyage et dépenses d'automobiles	4,099.52	
Papeterie et impression	974.54	
Timbres	282.07	
Chansonnier	365.45	
Chauffage et éclairage	241.41	
Eau et impôts fonciers	257.99	
Annonces et abonnements	166.80	
Téléphone	142.43	
Articles de bureau	394.70	
Frais de perception	274.70	
Concours de langue française	3,762.24	
Entretien du bureau	214.17	
Congrès	127.45	
Transport des normaliens	1,204.61	
Dons et remises de contributions	1,813.38	
Festival	180.25	
Intérêts sur emprunts	52.29	
Assurances	381.84	
Charges de banque	22.15	
Divers	384.53	
Dépréciation — automobiles	771.98	28,409.88
Excédent des déboursés sur les recettes		$ 6,005.10

☆ ☆ ☆

Etat comparatif des recettes et déboursés pour les années 1960, 1961 et 1962

	1960	1961	1962
Recettes —			
Contributions	$14,463.25	$20,656.68	$19,543.47
Sou de l'Ecolier — net	808.55	2,818.03	137.04
Dons reçus	307.25	4,106.00	1,596.75
Intérêts	730.03	627.61	568.97
Festival	175.00	101.66	
Cinématèque	215.64	188.15	326.50
Divers	206.59	227.88	232.05
	$16,906.31	$28,726.01	$22,404.78
Déboursés —			
Salaires	$12,321.81	$13,917.50	$12,295.38
Frais de voyages et automobiles	3,254.02	2,695.59	4,099.52
Papeterie et impression	846.27	182.31	974.54
Chansonnier			365.45
Timbres	268.22	328.96	282.07
Chauffage et éclairage	193.57	186.46	241.41
Eau et taxes	230.66	261.04	257.99
Annonces et abonnements	81.55	130.92	166.80
Téléphone	251.16	294.03	142.43
Articles de bureau	114.96	116.10	394.70
Frais de perception	268.60	415.97	274.70
Concours de langue française	2,267.12	2,626.86	3,762.24
Entretien du bureau	180.00	228.60	214.17
Transport des normaliens	178.66	487.50	1,204.61
Dons et remises de contributions	872.00	3,273.42	1,813.38
Festival			180.25
Cours aux normaliens	171.00	99.00	
Intérêts			52.29
Assurances	296.26	247.68	381.84
Charges de banque	4.73	31.77	22.15
Dépenses diverses	147.50	178.66	384.53
Congrès		456.11	127.45
Ordre du mérite scolaire	5.22	26.01	
Cotisations	41.00	134.00	
Dépréciation — automobiles	1,575.46	1,102.83	771.98
	$23,569.77	$27,421.32	$28,409.88
Excédent des recettes sur les déboursés	$(6,663.46)	$ 1,304.69	$(6,005.10)

H. D'ESCHAMBAULT,
trésorier, AECFM.

"Nous sommes à un tournant de notre histoire, nous sentons bien qu'il faut avancer et non reculer"

(Rapport de M. Léo Rémillard, président général de l'AECFM)

Le 24e congrès général de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba avait lieu à l'Auditorium Notre-Dame à Saint-Boniface le 21 janvier 1961.

Traitons tout d'abord des résolutions et des voeux exprimés à l'occasion de notre dernier congrès.

de la 1ère: "Qu'il soit résolu que l'Association demande au Gouvernement manitobain de venir en aide aux écoles privées et paroissiales dans l'esprit des recommandations de la Commission Royale."

de la 2e: "Qu'elle offre ses services à qui de droit pour l'élaboration d'un programme d'études dans ce sens."

Disons que dès le 26 janvier, 5 jours après notre assemblée annuelle, nous écrivions une lettre ouverte aux membres de la législature provinciale du Manitoba, avec une copie envoyée à tous les ministres, dans laquelle nous leur faisions part, d'une façon claire et précise, de notre position à ce sujet.

Cette lettre a été publiée en anglais dans les journaux "Winnipeg Tribune" et "Winnipeg Free Press", et en français dans le journal "La Liberté et le Patriote".

Nous y avions déclaré entre autres que les 70,000 memberes que nous représentions n'étaient pas du tout satisfaits du traitement accordé à la minorité canadienne-française et catholique du Manitoba. Vous savez qu'il n'y a pas encore de solution à ce problème, malgré les efforts de notre Comité de Liaison et celui d'autres organismes, associations, ou individus de toute la province.

3e — **Recensement décennal:** Ce problème s'est réglé par l'amendement des formules de recensement selon nos exigences et grâce à l'intervention de nombreuses protestations surtout de la Province de Québec.

4e — **Centre Culturel français:** L'étude de ce projet a été discontinuée temporairement jusqu'à ce que les intentions du nouveau Ministre des Affaires Culturelles du Québec soient connues. Dans un mémoire que votre Association adressait au Gouvernement de la Province de Québec le 17 août 1961, il était question de construire des "Maisons Québecoises" dans les différentes provinces et dans lesquelles les associations culturelles françaises des provinces de l'Ouest pourraient trouver un gîte.

5e — **Reprises d'examens:** Les jeunes qui faillissent aux examens de fin d'année peuvent suivre des cours au Collège des professeurs (Teachers' College). Si l'Association en organisait, elle ne ferait que ce qui existe déjà et par conséquent il n'y aurait pas beaucoup plus d'avantage.

6e, 7e et 8e — Pas de commentaires nécessaires.

9e — "Qu'il y ait un congrès régional durant l'année d'intervalle." Il a eu lieu le 23 juin 1962 à La Broquerie. Il fut organisé par notre Comité de Vie Français avec le concours de notre secrétaire-gérant.

10e — La phrase "L'Association se chargera d'accomplir son rôle de chef de la vie française à tout niveau au Manitoba, en posant des gestes positifs." fut insérée à l'article 21, comme proposée.

11e — "Que l'on fasse étude de la possibilité d'avoir une semaine française au Manitoba." Tous nos organismes canadiens-français n'ont pas pu se mettre d'accord.

12e — **Cercles Paroissiaux:** Huit ont été mis sur pied.

13e, 14e, 15e et 18e — Remerciements et voeux — Exécutés.

16e — Pas de commentaires nécessaires.

17e — **Bon parler:** Des trophées ont été accordés à La Relève à cet effet.

19e — **Visiteurs d'écoles:** Le travail se poursuit.

Voici maintenant un aperçu général, car il serait trop long de vous donner tout en détail des activités de votre Association depuis janvier 1961.

Réunions:

Votre Exécutif a tenu 28 réunions régulières et spéciales, dûment convoquées. Une moyenne de 22 y assistèrent. Les autres comités ensemble ont tenu 142 réunions. Un grand total de 170 assemblées.

Nous avons tenté une nouvelle expérience au cours de notre mandat, celle de tenir des réunions de l'Exécutif ouvertes au public dans des endroits hors de la ville de Saint-Boniface. Il y en a eu deux, l'une à St-Jean-Baptiste, l'autre à Powerview. Nous avons constaté beaucoup d'intérêt de la part de nos compatriotes de ces centres. Grâce à ces rencontres, ils ont pu se rendre compte du travail qui se fait au sein de l'Exécutif.

Malheureusement nous avons constaté qu'il est beaucoup plus difficile de grouper nos membres pour une assemblée à l'extérieur car il faut alors voir au transport, partir plus tôt, revenir très tard dans la soirée, etc. Souhaitons tout de même que cette habitude se continue au moins périodiquement.

Perception:

Nous confions maintenant la perception dans les paroisses, aux cercles locaux là où il y en a d'organisés.

Il est à noter que celle de 1962 a légèrement baissé, mais ce fut probablement à cause du changement effectué au début de cette année-là. Vous vous rappelez sans doute que la perception a été fixée à la fin de janvier pour qu'elle coïncide avec l'année fiscale. Elle se faisait en octobre auparavant. Il semble d'après les rapports que nous recevons, car elle n'est pas complète, qu'elle sera très satisfaisante cette année, tout au moins aussi bien que celle de 1961 avant les changements. Il ne s'agissait, espérons-le, que d'une baisse temporaire.

Comme par le passé, plusieurs membres de l'Exécutif et autres, ainsi que nos visiteurs d'écoles, ont consacré de nombreuses heures de leurs loisirs à prononcer des discours dans différentes paroisses à l'occasion de la perception. Nous leur en sommes vivement reconnaissants.

Conseil de la Vie Française:

Le docteur P.-E. Laflèche est toujours représentant du Manitoba. Il nous a remis la somme de $1,000.00 en 1961 et en 1962, au nôm de la Fraternité Française comme don à l'Association d'Education. En 1961, une somme additionnelle de $2,000.00 environ avait été remise pour distribution aux écoles séparées, ce qui a été fait au pro-rata par l'Association avec le consentement de nos Archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg. L'an dernier, le Collège obtint $1,000.00 et CKSB, $1,000.00.

Office National du Film:

M. Antonio Vielfaure, le représentant de cet organisme national et membre de notre Exécutif, nous a remis un don de $150.00 de la part de l'Office National du Film. Notons que les recettes de la cinémathèque ont été de $326.50. Nous prévoyons que d'ici quelque temps, les revenus seront suffisants pour qu'il n'y ait pas de déficit.

Cours d'été:

Le Collège de Saint-Boniface, dans le but de compléter la formation catholique et française de nos instituteurs et institutrices, donne des cours d'été organisés par le Révérend Père G. Ramaekers, qui permettent l'obtention du baccalauréat en 3e et 4e années. Des cours de religion et de pédagogie se donnent également (méthodologie de l'enseignement du catéchisme). Cette année, 134 personnes suivirent les cours d'été et 70 autres ceux de méthodologie religieuse. Toutes nos félicitations au Collège de Saint-Boniface et au visiteur des écoles de l'Association d'Education pour cette initiative et pour le succès obtenu.

Finances et Plan "Assurance-Vie Desjardins":

En vérifiant le rapport financier, nous constatons un excédent des déboursés sur les recettes de $6,005.10. A quoi cela est-il dû? Peut-être au changement de date de la perception. Peu importe la raison, il faudrait que les revenus augmentent si nous voulons donner plus de service. Lors du dernier Congrès général nous disions qu'il faudrait que notre officier de liaison se libère afin de se mettre en rapport avec notre population, de se rendre dans nos centres pour étudier et solutionner certains problèmes. Pour cela, il serait nécessaire d'embaucher une autre personne. Le plan de l'Assurance-Vie Desjardins, accepté par la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta, nous permettrait sans doute d'améliorer notre situation. Ce plan de "Sécurité Familiale" nous garantirait un revenu appréciable, nous permettant d'autres initiatives et la certitude d'un secrétariat susceptible après un certain temps de ne plus avoir autant de soucis financiers. Je recommande fortement au prochain exécutif de l'étudier. A mon avis, cela ne pourrait qu'aider à améliorer notre situation.

Départ:

Au printemps de 1962, M. René Préfontaine nous quittait comme secrétaire-gérant. Pendant son stage avec nous, il a fait de l'excellent travail. Expert en matière scolaire puisqu'il avait été commissaire d'école, il avait pu à maintes reprises solutionner plusieurs problèmes épineux et difficiles. Il fut remplacé par M. René Rottiers, qui, bien que moins au courant de la situation lorsqu'il accepta le secrétariat, s'est mis à la tâche avec ardeur. Notre secrétaire-gérant ne compte pas ses heures. Il est d'un dévouement remarquable.

Décès:

Deux apôtres de la première heure sont disparus. M. Camille Fournier et M. Louis-Philippe Roy, deux dévoués compatriotes qui n'avaient jamais hésité à travailler pour la cause. M. Camille Fournier, professeur à l'Ecole Provencher pendant de nombreuses années, était bien connu pour son éloquence. Combien de personnes il a dû convaincre en prononçant des discours en faveur de l'Association. C'était un homme à la parole d'or, très convaincu et convainquant. M. Louis-Philippe Roy, que l'on avait connu dans nos milieux comme "Le Juge Roy" avait été un président dynamique. Ses connaissances et son savoir-faire ont toujours bien servi l'Association. Nous nous souviendrons d'eux.

Le Fonctionnement Scolaire:

Le président du "Fonctionnement Scolaire", M. Marcel Lancelot, vous donnera, je pense, un rapport détaillé des activités de ce comité. Cependant, qu'il me soit permis de souligner tout de même, puisqu'il s'agit d'une chose très importante, le changement apporté à l'examen de français depuis l'an dernier. Ce n'est plus un concours mais un examen. Les prix provinciaux et paroissiaux ont été abolis. Auparavant, des centaines d'élèves concourraient pour un seul et même prix dans des circonstances tellement différentes qu'il n'était pas logique de continuer de cette façon. Une école de campagne se sent maintenant aussi encouragée qu'une école de la ville. Il y a des prix pour chaque classe. Trois cents instituteurs travaillèrent à la correction de l'examen l'an dernier. Evidemment, l'un des travaux importants du "Fonctionnement Scolaire" fut le choix de livres français mis à l'essai dans quelques classes de la province avant d'être définitivement adoptés puis soumis au Département qui en paie le coût.

Personnel Enseignant:

De plus en plus il y a pénurie d'instituteurs et d'institutrices. Le nombre d'étudiants à l'école normale diminue. Pour quelle raison? Peut-être parce qu'on devient beaucoup plus exigeant pour les candidats qui veulent obtenir leur degré. C'est un problème très sérieux. Il a été nécessaire de faire appel aux autres provinces l'an dernier par des annonces à la radio, à la télévision et dans les journaux afin de remplir les rangs. Nous avons été très chanceux de trouver des professeurs qui sont du Nouveau-Brunswick, par exemple.



M. Léo Rémillard

Télévision, Radio et Journal français:

Radio-Canada avait annoncé il y a environ un an, que le Canal 6, trop faible pour atteindre toute notre population, prendrait la puissance du Canal 3. Ce changement ne s'est pas fait à cause du programme de restrictions (austérité) imposé par le gouvernement du pays. Ce rêve deviendra-t-il réalité sous peu? Espérons-le.

Le poste CKSB diffuse depuis quelques mois des émissions intitulées "Radio scolaire", une réalisation de Radio-Canada et qui sont excellentes selon les rapports reçus d'un peu partout. De plus, CKSB a mis à la disposition de notre Comité de Vie Française un quart d'heure par semaine qui porte le titre **Alerte aux Franco-Manitobains,** et qui est animé par M. René Rottiers. On y traite de tous les sujets ayant trait à la culture française. Le journal **La Liberté et le Patriote** nous accorde l'hospitalité de ses colonnes chaque semaine sous la rubrique **L'Association à l'oeuvre.** Le secrétaire, avec l'accord du comité de publicité, y fait paraître tout ce qui regarde nos activités, les directives, ou tout autre sujet susceptible d'intéresser nos compatriotes. Toute notre gratitude à l'endroit de ceux qui sont responsables de nous accorder leur collaboration dans ce domaine.

Festival:

En 1961, le Festival de la Bonne Chanson avait obtenu un tel succès qu'il fut décidé de louer le théâtre Playhouse en 1962, qui fut rempli à capacité. Nous devons féliciter le Père Caron, S.J., qui a fait de nombreux voyages pour organiser le tout, qui a dirigé les choeurs et qui en fut l'âme. M. l'abbé Pierre Raymond a su avec sa fougue habituelle, inculquer au comité qu'il avait mis sur pied l'enthousiasme nécessaire pour conduire cette manifestation artistique à bonne fin.

Fédération Canadienne Française de l'Ouest:

Le 17 mars, les représentants de toutes les provinces de l'Ouest assistaient à une réunion à Saint-Boniface. L'une des plus importantes décisions fut de soumettre un mémoire au Ministère des Affaires Culturelles et aussi d'appuyer la demande de la Colombie Britannique pour un poste de radio dans cette province.

Club des 200:

Au début de 1961, le club dont le but premier est de ramasser des fonds en contributions de $25.00 donna un vin d'honneur à Saint-Norbert. En 1962, il en profita pour répéter cette manifestation à l'occasion du passage au Manitoba de M. l'Ambassadeur de France, M. Lacoste. Les deux réceptions furent achalandées. Elles avaient aussi fourni l'occasion à nos membres de rencontrer les responsables des différents départements au gouvernement provincial, et en particulier, ceux du département d'éducation.

Bibliothèques régionales:

Le voeu de feu Mgr Antoine d'Eschambault, à savoir, que l'Association entreprenne des démarches pour que des bibliothèques régionales dans nos centres ruraux soient établies, s'est réalisé. M. René Préfontaine, alors qu'il était secrétaire, entreprenait au mois d'octobre 1961, des démarches auprès des autorités des municipalités Montcalm et Ritchot pour les fonder. L'on vient d'en ouvrir une officiellement à Saint-Pierre. Le gouvernement manitobain, par l'Acte des Bibliothèques Publiques, accorde des octrois substantiels pour l'établissement de bibliothèques municipales. Avant que ne soient créées arbitrairement les régions pour l'établissement de bibliothèques, dans lesquelles les nôtres seraient en minorité, l'Association d'Education avait lancé une campagne pour encourager les nôtres à se donner au plus tôt ces bibliothèques, dans lesquelles il est présentement possible d'obtenir un très haut pourcentage de livres français.

Congrès régional:

Le 23 juin, le Comité de Vie Française organisait un congrès régional à La Broquerie. Il y eut discussions sur de nombreux sujets. Divisés en cercles d'études, les présidents de chacun firent des rapports substantiels que votre secrétariat n'a pas encore eu le temps de mettre sur papier pour étude, faute de temps. C'est à ce congrès que le président du Comité de Liaison nous fit des commentaires au sujet de la lettre publiée dans **La Liberté et le Patriote**, envoyée par le ministre de l'Education, M. Stewart McLean, et qui accordait d'une façon officieuse la permission d'enseigner le français aux élèves des première, deuxième et troisième années.

Autres activités:

L'Association a aussi posé plusieurs autres gestes positifs. Elle a protesté auprès du gouvernement fédéral contre l'injustice des formules de recensement; elle a fait des représentations à Ottawa dès 1961 pour que l'adresse postale Saint-Boniface soit gardée; elle a fait des réclamations auprès du ministre fédéral de la Justice pour qu'un juge canadien-français soit nommé à la Court de Comté de Saint-Boniface, à la succession de feu Son Honneur le juge Alexandre Bernier. Elle a fait connaitre ses craintes au Premier Ministre du Manitoba quant à l'amalgamation totale de St-Boniface dans la Corporation du Grand-Winnipeg Métropolitain. Elle a pris position en faveur de l'adoption au plus tôt d'un drapeau canadien distinctif. Elle a délégué votre président à une première et M. le Magistrat Henri Lacerte à une deuxième réunion de l'Association Culturelle Canadienne à Ottawa dans le but d'exprimer le point de vue du Manitoba où il était discuté du rapatriement de la Constitution canadienne. Elle a fait des réclamations à Ottawa et au gouvernement du Manitoba au sujet du Bill C 129. La liste de toutes ces démarches, representations, projets entrepris est trop longue pour vous la donner en entier, mais vous voyez par ce que je viens d'énumérer que votre exécutif n'a pas chômé. Je passe sous silence les initiatives du Comité de Vie Française qui a été très actif, de même que ceux des autres, car vous devez avoir un rapport de chacun d'eux imprimé et que vous pourrez obtenir à l'entrée si ce n'est déjà fait.

Pour vous donner un exemple typique de l'emploi de notre temps, laissez-moi vous dire que j'ai personnellement fait 7 sorties pendant le mois de novembre 1962, à St-Norbert au couronnement des élèves de la 12e année, à Notre-Dame-de-Lourdes pour la même raison, à Saint-Boniface à deux reprises au concours des Bonnes Expressions de La Relève, et au concert des Intrépides à Somerset à l'ouverture de l'Institut Collégial, au Sacré-Coeur de Winnipeg à la distribution des diplômes, à Powerview à une réunion, etc., etc., et je n'ai pas mentionné les autres assemblées de comité pendant cette période. Tous les membres de l'Exécutif se sont bien dévoués au cours de leur terme et je les remercie de leur coopération. Il va sans dire que nous avons obtenu celle des instituteurs, des parents, des commissaires d'écoles, de notre gérant et de sa secrétaire, des cercles locaux qui existent et en particulier de nos visiteurs d'écoles qui doivent être les piliers de l'Association puisque ce sont eux qui établissent les liens vitaux entre les professeurs, les commissaires et l'Association d'Education. Notre sincère reconnaissance à tous.

Honneurs:

M. le juge Alfred Monnin en septembre 1962 a été décoré de l'ordre de la Fidélité Française à Québec par le Conseil de la Vie Française. C'est un honneur bien mérité. Nous ajoutons nos félicitations aux nombreuses autres qu'il a déjà reçues.

Félicitations aussi à M. Marcel Lancelot et à Mlle Elise Comte, respectivement principal de l'Ecole élémentaire Provencher, et principale de l'Ecole Taché à St-Boniface, et respectivement aussi président et membre du Comité de Fonctionnement Scolaire, qui viennent d'être nommés "membres experts" du comité qui élaborera le cours provincial de français "French Option" (programme français à l'Association d'Education).

Ces deux instituteurs, qui sont aussi membres de l'Exécutif de l'ACELF ont toujours travaillé avec harmonie à l'élaboration et l'enseignement du cours "French Option", sont des plus compétents et l'Association est très heureuse de leur nomination.

Je félicite aussi M. l'abbé Antoine Hacault, aumônier de l'Association d'Education, qui a participé très activement aux travaux du Concile, et qui a été nommé expert du Concile.

Conclusions:

A mon humble avis, l'Association d'Education a fait tout ce qu'elle a pu depuis 47 ans pour le rayonnement de la culture française au Manitoba. Pendant presque un demi-siècle, on a employé des méthodes qui ont porté certains fruits. Cependant, il faut aujourd'hui faire face à d'autres situations. Nous sommes à un tournant de notre histoire, nous sentons bien qu'il faut avancer et non reculer. Comment faire? Les uns disent, en s'inspirant du passé, qu'il faut briser les lois afin de mettre plus de français dans les écoles, les autres, que nous sommes assez forts pour obtenir gain de cause auprès des autorités gouvernementales. Les premiers sont poussés par un désir ardent, les seconds aussi, mais d'une façon plus tempérée. L'idée fondamentale est là: Nous voulons tous garder notre culture, la répandre, et pour cela, il faut plus de français, non seulement à l'école, mais dans tous les domaines. Nous avons, ainsi que nos devanciers, dirigé l'Association, selon les mêmes données, les mêmes moyens de 1916 à nos jours. Le temps n'est-il pas venu avant de procéder à un assaut, que les généraux de cet état-major tracent un plan, discutent une stratégie, et cela à la moderne, c'est-à-dire d'une façon plus scientifique que dans le passé en analysant ce qui a été fait, quels sont nos effectifs et ensuite, passer à l'action? On a nommé des comités pour savoir si nos commissaires étaient prêts à faire plus, on veut organiser d'autres cercles locaux, on veut que les instituteurs risquent leurs diplômes, comme si en conscience nous pouvions leur demander une telle chose... On nomme des comités de reconstruction, on parle de grand centre français, on dit qu'il serait nécessaire d'avoir notre école normale. Tout le monde dit ce qu'il pense; il y en a qui se disent experts, en parlant plus fort que les autres, d'autres qui se proclament médecins de la culture française, diplômés du Manitoba, puisqu'ils proposent des choses qui, selon eux, seraient les remèdes à prescrire pour guérir nos maux. Personne n'oserait dire que **lui**, i. a la solution. Il ne peut y avoir que des suggestions. Il me semble que nous avons tous les instruments de culture nécessaires à notre épanouissement, la radio, le journal, la télévision, le Collège, etc., etc., tout ça existe, mais combien de nos jeunes pourront en bénéficier d'ici une quinzaine d'années s'il n'y a pas eu de stratégie, de plan général pour que la situation s'améliore sous peu. C'est à l'école et par l'école que nous devons travailler comme l'avaient compris les fondateurs de l'Association. Le but de son existence à compter du début fut, comme je le lisais dans le procès-verbal de la toute première réunion de 1916, de voir à ce que l'écolier canadien-français du Manitoba reçoive à l'école l'instruction propre à sa mentalité. Je crois sincèrement qu'il ne faudrait pas se lancer en orbite dans d'autres sphères avant d'avoir la base nécessaire. Essayez de projeter des fusées de toutes sortes dans l'espace sans la base ne serait que folie. A mon sens, il faut garder le même but, mais employer une méthode plus à la page. Présentement, comme les journaux l'ont annoncé, le Conseil de la Vie Française a envoyé M. Dulong faire une étude scientifique ici. Ses données nous serviront sans aucun doute à établir un plan. S'il le faut, envoyons des experts interroger les professeurs dans les écoles. S'il le faut, que les commissaires soient interviewés individuellement afin de connaître leurs vrais sentiments. Que rien ne soit négligé pour obtenir une image vraie de la situation.

En un mot, je suis persuadé qu'un sondage réaliste, fait scientifiquement, avec des suggestions précises, concrètes mises sur papier est nécessaire, et essentiel, pour établir une stratégie. A la suite de cela, nos forces pourraient se mettre à l'oeuvre afin de faire accepter, d'un commun accord, par le gouvernement ce que nous souhaitons. L'argent est le nerf de la guerre, me direz-vous. C'est vrai. Nous n'en avons pas! Aussi ne serait-il pas opportun d'intéresser le Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec à un tel projet? Nous croyons donc que l'activité première de l'Association est le maintien de l'enseignement du français dans nos écoles. Si ce problème peut être surmonté, les autres se règleront plus facilement. Si nous ne formons pas nos jeunes, tout est perdu. Sauvons notre jeunesse d'abord.

De plus, qu'il me soit permis de vous exprimer mes opinions au sujet de la présidence de l'Association d'Education puisque plusieurs m'ont demandé pourquoi je n'accepterais pas cette année de laisser mon nom en nomination si un membre de l'Exécutif le proposait. Selon moi, le président ne devrait être élu que pour un maximum de deux termes. Le vice-président devrait automatiquement lui succéder. Après un certain temps, un homme a besoin de refaire son plein d'essence, pour ainsi dire. Qu'il donne la chance à d'autres de faire valoir leurs idées, leurs talents et leur dévouement. Le président sortant de charge ne devrait pas se désintéresser, il devrait continuer à faire partie de l'Exécutif comme la constitution le dit, pour faire profiter l'oeuvre de son expérience.

Les autres raisons plus personnelles que j'invoque sont:

a) De par mes fonctions à Radio-Canada, il arrive que je me trouve dans des situations anormales (explications).

b) Mon premier devoir est nécessairement envers la TV et la radio française. Comme je suis directeur des programmes, il me faut regarder les émissions pour savoir ce qui se passe. Le seul moment de faire ce travail, c'est le soir à la maison. Le jour, le travail administratif m'accapare. Pour ces raisons et d'autres que je passe sous silence, je n'accepterai pas que l'on place mon nom sur la liste de ceux qui seraient susceptibles de devenir président.

Je remercie encore une fois tous ceux et celles qui m'ont accordé leur appui, pendant mes années à la présidence. Vous êtes tous de sincères et dévoués patriotes. Les prochaines années seront des années de décision. Je souhaite que ceux qui auront la responsabilité de l'Association d'Education qui dirigera la destinée des nôtres dans cette province soient guidés par la Divine Providence pour le plus grand bien de notre patrie.

Campagne de souscription à Toronto pour des bourses d'études en français

TORONTO — Une campagne de souscription pour obtenir $100,000 de bourses destinées ıx élèves qui veulent apprendre le français en Ontario a commencé à Toronto.

Cette campagne, organisée par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, cherche à obtenir de l'argent des hommes d'affaires.

Cet organisme a fait savoir, en annonçant la campagne, que les hommes d'affaires auront dorénavant besoin d'un nombre accru de personnes bilingues.

Ce groupement soutient également fermement les efforts faits en vue d'augmenter l'instruction en langue française dans les écoles primaires de l'Ontario.

Deux observateurs au Congrès de la Fédération luthérienne

Dans une lettre adressée au secrétariat de la Fédération luthérienne mondiale, le cardinal Bea a fait savoir que le pape Jean XXIII avait accepté d'envoyer des observateurs au IVe Congrès de la Fédération luthérienne mondiale, qui s'ouvrira le 30 juillet à Helsinki.

Ce seront MM. Johannès Witte, professeur de théologie à l'Université grégorienne de Rome, et Peter Blaeser, lecteur à l'Institut Moeiher, à Paderborn (Allemagne).

Rappelons que la Fédération luthérienne avait envoyé deux observateurs à la première session du Concile.

Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio:

La situation des Canadiens français analysée à la lumière de l'encyclique

OTTAWA — "Qu'il me soit permis d'exprimer ma surprise du fait que, jusqu'à date, à ma connaissance, aucun commentaire de source canadienne-française n'ait encore paru sur un point de l'Encyclique qui me semble particulièrement pertinent et que je crois bon de vous lire."

Voilà ce qu'a déclaré S. E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au congrès de la Fédération des femmes canadiennes-françaises qui se tenait à Ottawa jeudi et vendredi.

Il a ajouté que, comme préambule aux principes que l'encyclique établit concernant la condition des minorités nationales, le Saint-Père écrit que tous les êtres humains sont égaux en dignité naturelle et que toutes les communautés politiques sont donc égales en dignité naturelle.

Et voici le passage que le délégué apostolique tenait particulièrement à lire puisque, a-t-il dit, je ne saurais trouver quelque chose de plus intéressant et de plus actuel pour être médité dans vos séances d'études: "Depuis le XIXe siècle, une tendance de fond assez répandue dans l'évolution politique est que les communautés politiques coïncident avec les communautés nationales. Cependant, par un ensemble de causes, on ne réussit pas toujours à faire coïncider les frontières géographiques et ethniques; d'où le phénomène des minorités et les problèmes complexes qu'elles soulèvent."

La réalité canadienne

"Evidemment, de dire Mgr Baggio, le Pape se réfère surtout à la situation de certaines minorités qui, sur l'échiquier politique de l'Europe, se trouvent en position critique à la suite d'événements hors de leur contrôle. La réalité canadienne, sur laquelle je n'ai aucune compétence pour me prononcer, me semble être différente en raison de l'évolution historique et de la situation juridique qui est tout autre. Toutefois, puisque le Pape ne vise pas telle ou telle situation contingente, mais qu'Il approfondit les principes mêmes du droit naturel, il me semble que les paroles que je vais vous lire devraient être l'objet d'une étude très approfondie au sein de votre organisation, comme dans d'autres organismes canadiens-français.

Quoi qu'il en soit de son statut juridique présent ou futur, c'est un fait évident que, par un dessein de la Providence divine, la population française se trouve, dans cette latitude du globe, mêlée à une majorité d'expression et de tradition différentes."

Communication de valeurs

Le délégué montre ensuite, avec le texte de l'encyclique en main, que toute action directe tendant à opprimer ou à faire disparaître les minorités est une violation de la justice; que les pouvoirs publics doivent promouvoir le développement des minorités, mais que les minorités sont souvent portées à exagérer l'importance de leurs particularités, au point même de les faire passer avant les valeurs humaines universelles, tandis que la sagesse voudrait qu'ils sachent s'enrichir par l'assimilation des valeurs propres à une culture ou à une civilisation différentes de celle à laquelle ils appartiennent. "Cela, dit le Pape, se réalisera seulement s'ils savent être un pont qui facilite la circulation de la vie, sous ses formes diverses, entre les différentes traditions et cultures . . ."

Mgr Baggio a affirmé: "Le Pape, ayant réaffirmé vigoureusement le respect dû aux valeurs ethniques de votre nationalité, vous invite donc à vous approprier l'analogie du pont, à devenir le noeud d'une communication de valeurs.

"Comme femmes canadiennes-françaises, vous avez des valeurs à communiquer d'une richesse quasi infinie, et vous les communiquez d'ailleurs depuis plusieurs siècles, valeur de votre catholicisme avec sa touchante piété, valeur de votre latinité avec son humanisme, son sens de la bonté et de la beauté, valeur de votre race avec son esprit de famille, sa sobriété, son abnégation, valeur de votre culture avec sa sensibilité poétique et sa profondeur spéculative.

Nouvelles richesses

"Mais, sans abdiquer aucune de ces valeurs, puisque, dans la sphère spirituelle, plus on donne plus on s'enrichit, voilà que le pont s'ouvre au passage de nouvelles richesses, au contact sincère et généreux, tels que le préconise le Souverain Pontife, avec les Canadiens d'un autre caractère ethnique, et voilà qu'il vous est permis d'apprécier et de vous approprier ce qui constitue leur héritage: le sens de l'équilibre, l'amour de la liberté, le respect des autres, le souci pratique d'une autonomie économique, le sens de la responsabilité sociale dans la communauté, la largeur de vue vis-à-vis des autres; autant de terrains où les échanges sont possibles et fructueux.

"Il ne m'appartient pas naturellement de spécifier la portée de ces rapports réciproques, dans le double sens du crédit et du débit. Vous avez eu d'ailleurs et vous continuez d'avoir de grands maîtres, qui le font avec autant de zèle que de compétence.

"Je tenais seulement à souligner cet aspect encore une fois typique dans l'enseignement de Jean XXIII qui n'envisage pas uniquement le danger de se dépouiller en donnant, mais encore la possibilité bien réelle de recevoir dans un commerce loyal et de longue haleine."

Le maire Guay

"Ce n'est pas notre place"

S. H: le maire Guay, dans son message de bienvenue aux centaines de congressistes dans la ville-cathédrale, souligna avec force certains points. Voici de larges extraits de son discours:

"En dépit des personnes qui ne semblent broyer que du noir quand il s'agit de la mairie, je tiens à vous assurer que nous avons épousé votre cause et soutenu le bon combat en profitant de toutes les occasions qui se présentaient pour affirmer le fait français à St-Boniface.

"Nous affichons sans relâche le cachet bilingue qui caractérise St-Boniface, nous soulignons avec conviction que les origines de notre ville coïncident avec l'arrivée des premiers missionnaires et nous affirmons hautement le miracle français dans l'Ouest canadien, miracle que vous tâchez vous-mêmes de perpétuer malgré les obstacles et les difficultés . . .

"Vous avez opposé aux difficultés les grands moyens que dictaient les conditions sans cesse changeantes: la presse française a propagé vos directives, la radio et la télévision ont lancé leurs ondes pour mieux atteindre vos foyers. Que faut-il encore?

"Le problème aujourd'hui est sans contredit le relâchement chez les nôtres — pour ne pas dire l'apathie — quand il s'agit du français. Juste au moment où on voit l'heure d'introduire le français dans l'enseignement dès les premières années, où les Anglais redoublent d'efforts pour apprendre notre langue, nous faut-il rétrograder? Il faudrait au moins y mettre du sien, il faudrait fournir des compétences, sans cela non seulement nous perdrons du terrain, mais nous serons relégués à l'arrière-plan. Dieu sait que ce n'est pas notre place.

"Cependant je me demande si nous ne nous exposons pas à cette déchéance. A entendre parler certaines gens, la cause du français est aujourd'hui cause perdue. Quand ces défaitistes affichent cette attitude devant la génération actuelle, n'est-ce pas que cela est loin d'être édifiant, que c'est même insidieux et coupable? Je tiens à vous rassurer de nouveau ici qu'à la mairie, tant que nous aurons des représentants de langue française, tant que nous aurons un personnel convaincu, le français ne sera pas prêt de disparaître.

"Comme ces problèmes seront traités en ce congrès par des voix plus autorisées que la mienne, j'exprime à l'Association d'Education, à ses directeurs et aux délégués des cercles locaux, nos félicitations les plus sincères pour le beau travail accompli jusqu'ici, je leur dis toute notre admiration et je souhaite ardemment que leur labeur ne soit pas en vain. Que Dieu vous bénisse et veille sur vos délibérations, afin que vos décisions soient toutes à son honneur, à celle de l'Association, à celles des Canadiens français du Manitoba tout entier."

☆ ☆ ☆

M. Jean Bérubé

"L'heure des décisions est arrivée"

Je suis heureux de pouvoir reprendre une vieille tradition, en vous souhaitant la bienvenue à titre de président du Cercle paroissial de St-Boniface à un Congrès général de l'Association d'Education.

Je suis sûr que vous êtes tous des Canadiens français convaincus, sinon vous ne seriez pas venus si nombreux à ce vingt-cinquième congrès de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba . . .

Je crois que nous avons un travail considérable à effectuer, et sans aucun doute, la question primordiale qui nous préoccupe se pose comme suit: Est-ce que nous avançons, ou en sommes-nous au même point qu'en 1916? Question à laquelle on répond par plusieurs assertions qui se contredisent.

Les uns prétendent que le problème est au foyer, les autres, à l'école. D'autres vous affirmeront que nous sommes sur la bonne route, tandis que d'autres encore vous assureront que l'on recule.

Sans aucun doute, le domaine scolaire n'est qu'un des facteurs du problème global. Il faut s'intéresser aussi aux questions économiques, sociales, législatives, et à combien d'autres encore.

Le problème scolaire, par contre, est le plus pressant, et semble difficile à solutionner.

Son Exc. Mgr Taché a dit, et je cite: "Notre question scolaire ne sera réglée que lorsqu'elle l'aura été selon les dictées de la justice et de l'équité".

Elle n'est pas encore réglée, notre question scolaire, et en 1963 on torpille les efforts des Canadiens français qui réclament leurs droits.

On nous a chloroformés avec quelques petites concessions au point où, en 1963, les lois scolaires injustes sont plus importantes, aux yeux de certains, que nos principes de foi et de culture.

N'oublions pas que c'est au foyer, et à l'école que nos enfants sont formés.

Or, aujourd'hui, le rôle des instituteurs et des institutrices n'est plus le même qu'il était il y a 25 ans. Nous vivons dans un siècle de régimentation et le corps enseignant se voit ligoté par toutes sortes de formalités.

Malgré tout, ces personnes font des efforts héroïques pour donner à nos jeunes le maximum de culture française, qu'est la nôtre. Je crois qu'ils ont droit à nos remerciements et à notre admiration, car on les paralyse de tous côtés dans leurs efforts.

Quand on lit dans le rapport de la Commission Fisher la recommandation que: ". . . dans le délai de quelques années, on abolisse les Commissions scolaires et que le gouvernement provincial assume le contrôle complet, tant financier qu'administratif, de l'Education", on peut prévoir quelle situation notre personnel enseignant aura à affronter.

On leur demande déjà maintenant un travail d'arrache-pied; que pourrons-nous alors leur demander de plus?

Grâce à l'initiative du maire de St-Boniface, M. Joseph Guay, notre Conseil municipal a présenté un mémoire à ladite commission, qualifiant cette recommandation de vicieuse.

Et ceci m'amène à parler du Cercle vicieux.

Comment pouvons-nous espérer assurer une relève d'instituteurs et d'institutrices canadiens-français, si comme élèves on leur coupe tout le français, sauf la petite période qui trop souvent, hélas, est "écourtichée" par toutes sortes d'excuses, et qu'enfin, à l'Ecole Normale, ils puissent seulement suivre des cours pédagogiques qui sont loin d'être suffisants.

Comme parents, nous devons prendre conscience de ces problèmes.

M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de l'Etat du Québec, lors d'une allocution qu'il prononçait en janvier 1962, lors de l'inauguration du Conseil des Arts du Québec, touchait à ce problème en ces termes:

"La langue informe qui se parle ici, la langue incohérente qui se parle ici, la langue morte qui s'enseigne ici, ce sabir innommable est, au sens propre, une langue dégénérée. Ce parler exprime, au sens propre toujours, une décomposition, une désintégration. L'état dans lequel il se présente rend nécessaire, lui aussi, la mise en place d'un dispositif de colonisation. Je serais gêné que l'on prît ces propos pour une semonce, et navré qu'on y vît du dénigrement. Simplement, j'estime qu'il est temps que nous ouvrions les yeux. Nous ne devons pas attendre que d'autres nous les ouvrent. Si nous n'avons pas le courage du réalisme, comment aurons-nous jamais celui de l'action? Il faut d'abord prendre conscience de la réalité, si humiliante soit-elle, pour peu qu'on ait dessein de la corriger."

Ne sommes-nous pas ici pour prendre conscience de cette réalité chez nous?

Si oui, décidons une fois pour toutes si l'Association d'Education est encore notre porte-parole officiel.

Si nous confirmons aujourd'hui le mandat qui lui fut confié en 1916, il faudrait qu'elle prenne tous les moyens possibles pour faire reconnaître nos droits. Ce sont des mesures positives qu'il faut prendre.

Depuis trop longtemps, nous n'osons pas nous affirmer. L'heure des décisions est arrivée.

Nous représentons le groupe canadien-français le plus important de l'Ouest et nos provinces-soeurs, de la Saskatchewan au Pacifique, attendent de nous le maximum de coopération dans cette lutte.

Les décisions que nous prendrons à ce 25e congrès retiendront l'intérêt des autres groupes minoritaires canadiens-français.

A nous d'aller de l'avant . . .

Mettons le français en orbite avec le mot d'ordre de Son Exc. Mgr Béliveau: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".



Après cent ans on jette à terre l'évêché provisoire de Mgr Taché

Le 14 décembre 1960 un incendie désastreux détruisait la Cathédrale et l'évêché de Saint-Boniface; au printemps suivant un autre incendie ravageait toutes les dépendances, il ne restait plus rien. Mgr Taché, qui était en tournée de missions, apprit la triste nouvelle en chemin et, le 23 février, il s'agenouillait sur les décombres de sa Cathédrale pour demander l'aide du Tout-Puissant.

Les finances du diocèse n'étaient pas brillantes et il fallait loger le personnel de l'évêché, prêtres et domestiques qui, depuis l'incendie, se casaient au grenier du Collège et prenaient leurs repas chez les Soeurs Grises. Il fallait tout reconstruire, évêché, cuisine, hangars, écuries, étables, ainsi que la Cathédrale.

Monseigneur décida de la construction d'un évêché "provisoire". Avant de partir le 22 juin pour le concile provincial de Québec, il bénissait la pierre angulaire de la bâtisse et laissait l'administration du diocèse au Père Lestanc en lui recommandant de bâtir simple et de viser à l'économie. Les auteurs qui ont vu la maison à l'époque ne sont pas tout à fait élogieux et de son apparence et de sa simplicité.

"Ce spectacle fait mal . . ."

Mgr Taché se contente de dire: "Quoique nous soyons bien mal logés, je puis facilement me résigner à cet état de choses." Le Père Petitot écrivait que "les Pères et Mgr Taché lui-même sont maintenant entassés dans une petite maison de planches construite tout nouvellement. C'est aussi dans ce petit édifice que les élèves prennent leur nourriture, en compagnie de Monseigneur et des Pères . . . Ce spectacle fait mal à voir."

Le Père Mestre fait la description suivante du palais "privisoire". "Imaginez-vous à cent trente mètres de la rivière, dix pas en avant des granges, des remises, et caetera, au milieu d'énormes tas de pierres et de décombres qui obstruent toutes les avenues, une informe construction à deux étages formée de grosses pièces de chêne, retenues par quatre poteaux angulaires et unies les unes aux autres par un grossier bousillage, le tout recouvert, au dedans et au dehors, d'une couche irrégulière de chaux qui ne fut jamais blanche."

"Cet étrange vernis, cependant, qui a le malheur de ne cacher aucun défaut, recouvre le labeur de tout un long été, des cinq meilleurs ouvriers du pays qui se sont appliqués comme s'appliquent ordinairement tous ceux qui travaillent pour un Grand Seigneur. Quarante pieds sur vingt, telle est la proportion maladroite de l'édifice. Vu de côté, on dirait un insolent donjon perdu dans l'espace avec son comble à pic et ses mesquines lucarnes"; et le bon Père Mestre continue de donner une description des appartements rudimentaires et de la vie pénible qu'on y mène.

Nouveau lambris

L'étable, qui fut ensuite transformée en habitation humaine, fut unie au "palais provisoire", qui fut reculé en 1900 pour la construction de l'aile est de l'évêché et le tout fut recouvert d'un nouveau lambris de planches.

C'était jeudi dernier que s'engageait le duel entre la maison centenaire et le bélier mécanique qui avait la tâche de la détruire et les passants purent voir quelle résistance avaient ces vieilles poutres contre les attaques redoublées de la machine et ce n'est qu'après plusieurs heures que la vieille maison "provisoire" s'effondra en gémissant.

Nombre de laïques et religieuses ont habité la vieille demeure, qui après avoir servi d'évêché temporaire, abritait tour à tour les Soeurs Grises, les Filles de la Croix, et les Soeurs de la Sainte Famille qui l'occupèrent jusqu'à mercredi dernier.

Nous sommes redevable à M. l'abbé Picton, historien et archiviste, pour ces quelques notes qu'il a bien voulu nous fournir. M. l'abbé travaille actuellement à faire un historique très fouillé de cette maison.

H. LANE.

Lettre pastorale collective de l'épiscopat ukrainien

"La libération du Métropolite-confesseur Josyf Slipyi est un événement extraordinaire qui donne un éclairage nouveau au présent et ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir". C'est ce qu'affirme la lettre pastorale commune publiée à Pâques par l'épiscopat catholique ukrainien du Canada. Celui-ci comprend quatre évêques: LL. EE. NN. SS. Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., de Winnipeg, métropolite pour le Canada, Neil Savaryn, d'Edmonton, A. Roborecki, de Saskatoon, et I. Borechy, de Toronto.

La lettre pastorale souligne que deux événements exceptionnels augmentent la joie pascale de cette année. Le premier est la libération par les Russes de Son Exc. Mgr Slipyi, métropolite des Ukrainiens. Le deuxième est la reconnaissance par Vatican II et tout le monde chrétien de nos richesses évangéliques, qui peuvent aider l'homme d'aujourd'hui à pleinement comprendre le message du Christ.

Persécution

"La libération du Métropolite Slipyi a appelé l'attention du monde sur la persécution de l'Eglise de notre pauvre peuple", note la lettre.

"La presse, la radio et la télévision ont parlé du Métropolite comme d'un héros et d'un confesseur et ont rappelé que des évêques, des prêtres, des religieux, des religieuses et des milliers de croyants ont préféré l'affreuse prison communiste, avec toutes ses atrocités, plutôt que de trahir le Christ et la nation ukrainienne.

"La force avec laquelle notre Eglise et tout le peuple ukrainien défendent la vérité du Christ et la liberté des peuples est un effet de la Providence divine, qui préside aux destinées de l'Eglise et choisit certaines personnes ou des nations tout entières pour manifester sa miséricorde aux hommes.

"Ainsi la Providence a-t-elle voulu que l'Eglise catholique ukrainienne et le peuple ukrainien s'affirment devant la conscience du monde libre, au moment où le deuxième Concile du Vatican étudie des questions de la plus haute importance et cherche les moyens les plus appropriés pour faire entendre avec succès au monde entier le message du Christ.

"Le Concile a voulu prendre connaissance du fait que les Eglises orientales, spécialement l'Eglise byzantine, dont fait partie l'Eglise ukrainienne, possèdent, dans leurs rites liturgiques et dans leur spiritualité, toutes les ressources évangéliques adaptées à la mentalité de l'homme moderne."

La lettre pastorale ajoute que les Eglises orientales suscitent un grand intérêt dans le monde chrétien. Il en résulte un intérêt accru pour les Ukrainiens, qui ont su rester fidèles au Christ face au communisme athée et qui ont précieusement gardé le rite ukrainien, que l'Eglise universelle a choisi pour accomplir une mission oecuménique et faire connaître le message du Christ.

"Un grand pas serait fait . . ."

Dans un récent article du "Globe and Mail", l'éminent compositeur canadien sir Ernest MacMillan n'a pas hésité à déclarer: "Pour ma part, je souhaite ardemment que 'O Canada' soit reconnu comme hymne national canadien".

Ce témoignage, venu d'une telle personnalité universellement reconnue par le monde de la Culture et de la Musique, pourrait bien hâter le choix définitif et officiel de l'O CANADA.

• • •

MacMillan voudrait en finir avec la persistante objection soulevée en certains milieux anglo-saxons, à savoir l'origine québécoise et française des paroles (Adolphe Routhier) et de la musique (Callixa Lavallée). L'argumentation de Sir Ernest ne manque pas de crânerie et d'à-propos: "Lorsque nos cousins d'expression française nous apportent quelque chose de bien, nous nous devons de l'accepter avec joie, et la tenue d'un concours pour créer de toute pièce un hymne national est une formule à écarter. Ces concours ne donnent jamais rien qui vaille". Et il ne craint pas d'ajouter pour réduire toute vaine hésitation et prôner une largeur de vue vraiment pan-canadienne: "Dans notre marche vers l'unité nationale un grand pas serait fait en enseignant les paroles françaises aux Anglo-Saxons et la version anglaise aux Canadiens français. Nous désirons le biculturalisme? Voilà une formule facile, simple, efficace. Il suffit de s'en bien servir".

• • •

Evidemment, cela est plus vite dit que réalisé. L'unité nationale a plusieurs impasses à surmonter avant d'aboutir à de. positions équitables et harmonieuses pour les parties en cause. Mais il y a une atmosphère à cultiver de nature à dissiper les incompréhensions et les antipathies par trop mesquines. Cette atmosphère ne pourrait-elle s'accentuer dans un sens favorable à la promotion d'un canadianisme de rapprochement et de collaboration entre tous les citoyens, par l'adoption d'un hymne au sujet duquel Sir MacMillan tente avec toute son autorité et son prestige de rallier les suffrages?

Le nouveau gouvernement canadien, après les élections du 8 avril, poserait en tout cas un geste de haute valeur politique et d'incontestable opportunité en hâtant le choix officiel de l'hymne naitonal canadien — qui n'entraîne après tout qu'une reconnaissance légale — sans oublier celui plus difficile mais non moins nécessaire d'un drapeau distinctif propre à une nation souveraine.

Jean-Paul LEMIEUX.
(L'Action, Québec)

Membres du nouvel exécutif

Voici la liste des membres du nouvel Exécutif: MM. Antonio Vielfaure, St-Boniface; Auguste Dansereau, St-Boniface; Raymond Bernier, St-Boniface; Antoine Gaborieau, St-Boniface; Jean Bérubé, St-Boniface; Lucien Guénette, St-Boniface; Etienne Gaboury, St-Eugène; Jos. Desrosiers, Ste-Geneviève; Roger Sabourin, Ste-Marie; Léo Landry, Précieux-Sang; Gérard Gagné, St-Pierre; René Toupin, La Salle; Emile Pelletier, St-Boniface; Georges Forest, Précieux-Sang; Alexandre Allaire, St-Boniface; Philippe Perron, St-Eustache; Roland Trudeau, St-Boniface; Hervé Sala, Précieux-Sang.

Représentants des secteurs à l'Exécutif

Secteur no 1: M. Maurice Gauthier, St-Boniface, M. Georges Laberge, Ste-Marie; secteur no 2: Pas de candidats; secteur no 3: M. Louis Bazin, St-Claude, M. Raymond Durand, Notre-Dame-de-Lourdes; secteur no 4: M. le Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste, M. Louis Gosselin, St-Malo; secteur no 5: M. Roger Smith, Ste-Anne-des-Chênes, M. le Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes; secteur no 6: M. Wilfrid Giroux, Powerview, M. Armand Guénette, St-Lazare.

Membres d'office

M. l'abbé A. Hacault, représentant Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface; le R. P. R. Durocher, O.M.I., représentant Son Exc. Mgr G. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg; M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles; le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles; M. René Rottiers, secrétaire-gérant; M. Léo Rémillard, président sortant de charge; M. Marcel Lancelot, président du Comité de Fonctionnement scolaire.

Membres honoraires

M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, Winnipeg; M. le Magistrat H. Lacerte, St-Boniface; l'hon. juge Alfred Monnin, St-Boniface.

Membres conseils (sans droit de vote)

Un représentant de chacune des institutions suivantes: collège de St-Boniface; Juniorat de St-Boniface; **La Liberté et le Patriote**; Radio St-Boniface; collège St-Joseph d'Otterburne; Le Cercle Molière; l'Union nationale métisse; la Fédération des A.P.M.; Association des Instituteurs de langue française du Manitoba; Association des Commissaires d'écoles canadiens-français du Manitoba; Conseil de la Coopération; Grand Séminaire de St-Boniface; Frères de Marie.

Les six secteurs

Voici la liste des paroisses composant les différents secteurs:

Secteur no 1: St-Boniface, Ste-Famille, Sts-Martyrs-Canadiens, Assomption (Transcona), Précieux-Sang, Sacré-Coeur (Winnipeg), St-Emile, St-Eugène, Ste-Marie, St-Charles.

Secteur no 2: Elie, Fannystelle, St-Ambroise, St-Eustache, St-François-Xavier, St-Laurent.

Secteur no 3: Bruxelles, Haywood, Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Léon, Somerset.

Secteur no 4: Aubigny, Letellier, Otterburne, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, St-Malo, St-Pierre, Ste-Agathe, Ste-Elisabeth.

Secteur no 5: La Broquerie, La Salle, Lorette, Ile-de-Chênes, Richer, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, Woodridge.

Secteur no 6: Powerview, St-Georges, St-Lazare, Dunrea, Vassar, South Junction, Laurier, Ste-Amélie, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Rita, Treherne.

☆ ☆ ☆

R. P. Benoît Paris, O.M.I.

"Votre congrès est un peu le nôtre"

Depuis quelques années, les Associations de l'Ouest s'invitent mutuellement aux congrès qu'elles tiennent dans leurs provinces respectives. Heureuse initiative qui facilite les rencontres, les échanges de vues et permet de mettre en commun nos inquiétudes et nos espoirs. Le salut que les miens vous envoient par leur messager veut surtout vous dire qu'ils sont avec vous en tout temps, que vos travaux les intéressent tout comme ils se réjouissent de vos succès. Votre congrès est un peu le nôtre.

"Chaque langue, écrit un penseur, porte en elle un système de pensée, une vision du monde unique et irremplaçable." Si le peuple franco-manitobain entreprend dans le même enthousiasme qu'autrefois son XXVe congrès, c'est qu'il a compris la valeur de la civilisation française et de la langue qui en est l'expression.

Il vous est peut-être arrivé, tout comme à nous, de présenter à un moment ou l'autre, un patriotisme de forme plus ou moins exacte. C'est ainsi que nous avons parfois soulevé l'enthousiasme, maintenu un élan basé sur des raisons purement sentimentales. A court d'arguments pour trouver l'écho désiré dans un auditoire peu convaincu, nous avons en outre fait appel à la religion mêlant ainsi confusément dans un même verbe les problèmes de culture et de foi chrétienne. Le résultat fut l'abandon, le désintéressement, la gêne ou la honte dès que disparut l'ambiance qui supportait un sentiment trop fragile parce que mal éclairé.

Loin de moi l'idée de répudier les honnêtes sentiments de l'homme comme de diviser en son être sa croyance et ses amours. Mais la langue française est assez riche de sa propre valeur, assez forte dans son vocabulaire et assez harmonieuse dans son expression pour s'étudier, se conserver et rayonner par elle-même.

Le jour où nous aurons compris la profonde richesse de la vie française, l'appartenance à une minorité ne nous fera pas honte, les influences contraires ou différentes cesseront de nous ronger; et au lieu de réclamer avec aigreur notre place sous le soleil, nous prendrons cette place avec orgueil tandis que les autres nous regarderont avec admiration.

Belle histoire

Sachons donc rester nous-mêmes. Peut-être vaudrait-il mieux dire ETRE nous-mêmes. Notre histoire est belle, mais non pas comme un paradis de rêve pour les esprits déçus; elle est belle comme source d'inspiration qui éclaire le présent et oriente l'avenir. Une adaptation sans conformisme nous permettra de vivre bien chez nous d'après les conditions de milieu, de temps et de personnes sans pour cela sacrifier les valeurs que nous portons. Le passé n'est pas le tombeau qui nous enferme, mais la force qui déclenche de nouveaux départs.

Evitons encore de perdre nos forces et notre temps en rendant les autres responsables du mauvais sort qui parfois nous est fait. Les différences qui existent entre les religions, la philosophie de la vie, la mentalité, les courants d'idées laissent toujours, d'une manière plus ou moins marquée, tout un champ d'incompréhension et parfois d'opposition. Il s'agit donc moins, la plupart du temps, de chercher des solutions que de créer des forces d'action, des forces de vie. C'est par ce moyen surtout que nous mettrons en lumière le message de civilisation et de culture que nous voulons offrir au Canada tout entier.

Que votre XXVe congrès, par toutes les voix et toutes les cloches dont St-Boniface se fait le rendez-vous, exprime à tous votre volonté de vivre et de rayonner. Les provinces soeurs vous regardent avec envie et s'apprêtent humblement à vous imiter. Allez de l'avant dans l'unité: nous sommes trop petits pour nous partager; l'heure est trop sérieuse pour permettre les concessions.

☆ ☆ ☆

R. P. Ramaekers, S.J.

"Il faut même rêver en français"

Dans son rapport comme visiteur d'écoles, le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., s'inquiéta de "la situation du français chez nos écoliers franco-manitobains". Il répondit donc à deux questions: nos écoliers apprennent-ils le français? le parlent-ils?

Apprenent-ils le français?

Faits: de la 1ère à la 6e année, les élèves ont de nouveaux manuels français; en 7e et 8e années, d'autres manuels sont à l'essai dans des classes pilotes. Manuels bien accueillis par maîtres et élèves. Les maîtres se sont rapidement adaptés à ces nouveaux manuels: un enseignement du français plus vivant, plus dynamique, plus méthodique en est résulté.

Mais, affirme le Père Ramaekers, l'enseignement du français en 1ère et 2e années ne donne pas les résultats attendus. Trop d'enfants à la fin de la 2e année ne maîtrisent pas leurs syllabes et donc éprouvent de sérieuses difficultés en lecture et en dictée. Parce que les institutrices, en général, n'ont pas le temps d'approfondir ces leçons. Et donc les enfants retiennent par coeur, trop souvent sans comprendre. Donc il faut plus de français en 1ère et 2e années.

D'autre part, surtout à partir de la 4e année, les nouveaux manuels donnent des résultats vraiment étonnants: les élèves sont plus forts en dictée, ont acquis un vocabulaire appréciable.

L'examen de français

Ici le visiteur mentionne les changements, heureux ou non, qu'a subi l'examen de français ces dernières années. Changements heureux: plus grande importance accordée à la rédaction, à la compréhension et à l'appréciation de textes français.

Changements non heureux: il y a trois ans on décidait que le concours n'aurait plus lieu le samedi, mais un jour de classe ordinaire; l'an dernier le "concours" provincial devint un "examen" provincial; il est possible que dès l'an prochain on confie la correction de cet examen à l'instituteur de chaque classe, "changement radical" qui "entraînera la mort de l'examen provincial avec ses diplômes et ses prix" et "pourrait entraîner la mort de l'Association d'Education elle-même puisqu'on l'atteindra dans son initiative la plus importante des quarante dernières années".

Parlent-ils le français?

Nos écoliers parlent de moins en moins français, affirme le visiteur. Et un français laborieux, obscur, incorrect, mêlé d'anglicismes et de mots purement anglais. Pourtant ils en possèdent le vocabulaire, mais un vocabulaire endormi, paralysé à force d'inaction. En un mot ils pensent de moins en moins en français.

Même au collège de St-Boniface où l'atmosphère est uniquement française, où tout le personnel ne parle que le français, où l'enseignement ne se donne qu'en français (sauf la classe d'anglais), il faut quatre ans d'un tel régime pour que les élèves qui viennent de nos écoles puissent s'exprimer en français spontanément et avec facilité.

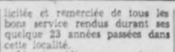
Constatation très inquiétante, révélant que nos écoliers sont en train de perdre leur âme canadienne-française. Les responsables: le foyer, la radio et la télévision anglaises, l'école aussi où d'année en année la place du français diminue . . . jusqu'à la seule heure de français.

Remèdes: que les parents tiennent au français, que leurs foyers se maintiennent ou redeviennent français; que nos instituteurs tiennent au français, tirent sans doute le meilleur parti possible de l'heure de français, mais que le français déborde de fait cette heure de toutes parts.

Dunrea

Réunion d'adieux

Le mercredi après-midi 1er mai, une trentaine de dames se sont réunies à la demeure de M. et Mme Henri Côté où une réunion-surprise avait lieu en l'honneur de Mme Alfred Paradis, qui quittera la paroisse avec sa famille pour aller demeurer à St-Boniface. Elle fut entourée, félicitée et remerciée de tous les bons service rendus durant ses quelque 23 années passées dans cette localité.



L'après-midi se passa en joyeuses causeries, puis une jolie horloge murale et un délicat corsage furent présentés à l'héroïne de la fête par Mmes Stéphane Maurice et Norbert Carney comme preuves de l'affection de toutes les amies réunies ou absentes.

Un délicieux goûter ainsi que le verre de vin traditionnel furent servis par Mmes H. Côté, S. Maurice et N. Carney. Quelques photos furent prises, puis toutes se séparèrent à regret après avoir souhaité à leur amie tout le bonheur et le succès qu'elle mérite.

Çà et là

M. et Mme Henri Côté se sont rendus à Winnipeg, en fin de semaine, pour assister à un mariage dans la parenté. Ils profitèrent de l'occasion pour rendre visite à Mlle Bertha Langlois, patiente à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

M. et Mme F. Bourg ainsi que M. W. Fortier, de St-Boniface, ont visité la parenté de cette localité, en fin de semaine.

M. et Mme Arthur Paradis, ainsi que M. Adélard Boulet, se sont rendus au chevet de Mme Adélard Boulet, qui a subi deux interventions chirurgicales récemment à l'hôpital de Brandon. Son état de santé fut précaire pendant quelques jours; on espère qu'avec de bons soins elle reprendra graduellement ses forces.

Mme Gilles Fortier est allée passer une semaine de convalescence à St-Boniface chez M. et Mme W. Fortier, ses beaux-parents.



Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de St-Lazare

C'est le dimanche 12 mai que le Très Révérend Monsignor Norman J. Chartrand, C.S., chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, bénira la pierre angulaire de la nouvelle église de St-Lazare. Cette cérémonie débutera à 2 h. 30 de l'après-midi.

Cet événement, longtemps attendu par les paroissiens, précède l'ouverture officielle de l'église qui aura lieu au mois de juin prochain.

Il va sans dire que la paroisse de St-Lazare peut se donner une certaine fierté en voyant ce bel édifice au milieu de son village. Pour avoir pu en moins de cinq ans amasser les fonds nécessaires afin de commencer la construction de cette église, cela a demandé d'énormes sacrifices et une grande générosité de la part de tous.

La nouvelle église présente le résultat de dons promis au-delà de cinq ans de cela par les paroissiens. Des félicitations sont dues au Père Ubald Paquette, maintenant curé de St-Eustache, qui introduisit cette forme de perception. Son travail, continué sans relâche par M. le curé Gérard Régnier qui le remplaçait à St-Lazare il y a deux ans, mérite un remerciement, et cela est bien peu si l'on considère le dévouement que ces deux personnes ont fourni.

Les Chevaliers de Colomb se sont montrés généreux par un don qu'ils ont promis à l'église, $5,000 dans l'espace de cinq ans. Les Dames Auxiliaires de la paroisse ont fourni le tapis du sanctuaire, une valeur de près de $1,200.00. Une perception fut organisée dernièrement pour l'achat des nouveaux bancs et le total de $8,000.00 fut donné ou promis. En regardant la liste de ceux qui ont fait des dons de haute valeur nous nous apercevons que St-Lazare reste toujours en première place lorsqu'il s'agit de générosité.

La valeur de cet édifice dont l'architecte était M. Roy Sellors de Winnipeg monte à $114,000.00, sans compter les bancs. L'entrepreneur Ducharme, de St-Vital, fit la construction. C'est un travail bien fait et méritant des éloges.

La nouvelle bâtisse peut contenir plus de 500 personnes, une grande différence avec la vieille église, bâtie en 1923, qui donnait place à 250 personnes.

Une invitation spéciale est accordée à ceux qui désirent assister à la cérémonie de bénédiction de la pierre angulaire.

Un thé sera servi par les dames auxiliaires de 3 à 5 h. de l'après-midi dans la salle paroissiale.

Congrès

Un groupe de paroissiens se rendaient à St-Boniface, le samedi 4 mai, afin d'assister à la 25e assemblée annuelle de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba.

Parmi ceux qui formaient ce groupe étaient M. le curé Gérard Régnier, Mmes Antonio Deschambault et Joseph Perreault, Mlle Jeanne Fouillard et Messieurs Louis et André Huberdeau et Armand Guénette.

M. Armand Guénette fut élu membre de l'exécutif de l'Association.

Tous sont revenus enchantés d'avoir assisté à cette assemblée intéressante où les discussions furent parfois chaudement disputées mais très constructives.

Çà et là

M. Lionel Chartier revenait de l'Université de Manitoba ayant fini son année d'études, la semaine dernière. D'ici, il partait pour un emploi à une distance de 100 milles à l'ouest de Prince-Albert, Sask.

Dianne et Joan Dale ont aussi terminé leurs études pour l'année à l'Université et sont maintenant en vacances chez leurs parents.

La construction de la salle d'affaires du village va bon train. Cette bâtisse, mesurant 46 par 50 pieds, sera attachée à une station de pompiers et est située au bout nord de la rue principale du village.

Nous souhaitons bonne chance aux élèves de l'école qui participent en ce moment au festival musical de la région Marquette à Russell.

Les Chevaliers de Colomb présentaient l'artiste Georges Paquin, accompagné de Mlle Annette Painchaud au piano, à la salle de banquets Robert Chartier, le dimanche 5 mai. Tous ceux qui se sont rendus ont goûté d'un excellent répertoire de chants et nous espérons que ces visites se continueront.

Naissance

Née à M. et Mme Denis Fouillard, une fille, à l'hôpital de Russell, le dimanche 5 mai.

Lorette

Partie de cartes

La dernière partie de cartes d'une série de cinq eut lieu le 21 avril. Ce fut un vrai succès. Il y avait une belle assistance. Les heureux gagnants des prix de la série furent M. Léopold Grégoire et Mme Denise Demarcke, $10 chacun. Ensuite on tira un prix pour fidélité à l'assistance; Mlle Angèle Grégoire et M. Paul Landry reçurent chacun $5. MM. Gabriel Lagimodière et Aurèle Ross étaient directeurs de la soirée.

Les gagnants à la partie de cartes de la soirée furent MM. Paul Verscheure et Ron Romaniuk, $5 chacun; Mlle Maria Jeanson, 1er prix, $5, don de M. Aurèle Ross; 2e, Mme Georges Grenier, $2, don de M. et Mme Gabriel Lagimodière et Mme Rose McCarthy.

Les prix d'entrée furent attribués à Mme Aurise Miazza, don de Mme Guy Tétreault, et à M. Paul Verscheure, don de M. E. Manaigre. Les prix de la loterie furent gagnés par M. Pete Gable, de Winnipeg, $15, don de M. Louis Marcoux; Mlle Yvette Fillion, de St-Boniface, $10, don de M. Octave Mondor; M. H. Gordon, de St-Boniface, $5, don de M. Raymond Marcoux. D'autres prix furent gagnés par Mme Louis Marcoux, M. Paul Verscheure et Mlle Maria Jeanson, dons de M. E. Tétreault.

M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, remercia tous les paroissiens au nom de M. le curé et de la paroisse pour leur dévouement et leur générosité. Un joli montant fut remis au profit de la paroisse.

Départ

On prévoit un échange d'instituteurs à l'école secondaire. Quoique les paroissiens sont peinés de les voir partir, ils leur adressent leurs sincères remerciements. M. Georges Guilbault, principal, doit céder sa place pour devenir inspecteur bilingue du Manitoba.

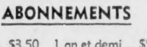
M. Maurice Emond fut l'heureux candidat choisi avec l'aide de M. Giordani, consul de France, pour devenir le boursier du gouverneur français pour un séjour d'études de deux ans en France en vue d'une licence en lettres modernes. Bonne chance à ces deux professeurs.

Marchothon

Plusieurs paroissiens ont bien voulu collaborer à la campagne du marchothon organisée par CKSB. On signale les trois plus tenaces, MM. Cyprien Bohémier, Félix Jeanson et Denis Ross. Les paroissiens comptent un peu comme un des leurs, M. Rénald Ferland, routier du Précieux-Sang, car il est le fils de M. Guillaume Ferland, natif de Lorette et descendant de Jean-Baptiste Lagimodière, coureur de bois, qui porta à pied une lettre à Lord Selkirk, à Montréal. Ce jeune brave a certainement hérité du courage et de la tenacité de ces ancêtres. Il a marché pendant 15 heures; ses ancêtres avaient parcouru à pied la distance de Montréal à St-Boniface pendant environ un mois.

Jeune voyageur

Richard Jeanson, fils de M. et Mme Lucien Jeanson, était du nombre des 55 jeunes qui font la livraison quotidienne du "Free Press" et se méritèrent un voyage avec dépenses payées à Montréal. Ils ont aussi visité Ottawa, Toronto et les Chutes Niagara. Richard revint enchanté de l'hospitalité reçue au cours du voyage.



Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

Saskatoon

Çà et là

M. l'abbé Denis Préfontaine, fils de M. et Mme Théo. Préfontaine, recevra le sous-diaconat au Séminaire St-Paul de l'Université d'Ottawa.

M. et Mme Paul-Dumont Frenette, de Montréal, étaient de passage à Saskatoon. M. Frenette, délégué aux relations publiques de la Société Radio-Canada, adressa la parole à un groupe de paroissiens réunis dans le sous-sol de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens.

Mme Henri Marcotte se rendait à Winnipeg visiter ses fille et gendre, M. et Mme Gilbert Richard, et leur fils, Donald.

M. et Mme Onile Loiselle visitaient M. et Mme Joseph Jeanneau et leur fils, ainsi que M. l'abbé Vachon, à Brandon, Man., récemment.

M. et Mme Florent Riendeau, de Viscount, visitaient leur mère, Mme Irène Labelle, dimanche dernier.

M. Claude Rochon se rendait à Prince-Albert pour affaires.

Les Rév. Srs Marie-de-la-Charité et Présentine-de-Jésus, ainsi que Mme Albert Courchesne, de Debden, étaient en visite chez M. et Mme Onile Loiselle.

M. et Mme E. Gauthier, de La Broquerie, Man., visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme Alfred Champagne, et leur famille.

Samedi dernier, un shower eut lieu chez Mme Léo Michalluk en honneur de Mlle Anita Denis, dont le mariage à M. Lionel Labelle aura lieu le 3 juin.

Baptême

Denise-Marie, fille de M. et Mme Geoffrey Charlebois.

Réunion annuelle de la L.F.C.

La réunion annuelle du conseil paroissial de la Ligue des Femmes Catholiques des Sts-Martyrs-Canadiens eut lieu récemment. On rapporta que huit messes avait été recommandées durant l'année; que la Ligue avait organisé la récitation du chapelet à vive voix radiodiffusée sur les ondes de CFNS, pour les mois d'octobre et mai; que le premier dimanche du mois, les dames feraient l'Action de grâces en groupe, et qu'à chaque réunion il y aurait une période spirituelle sous la direction du directeur, M. l'abbé André Poilièvre.

Mme André Baribeau, qui était en charge du comité d'éducation, est déménagée au mois de mars. On compte une cinquantaine d'élèves aux classes de français et au jardin d'enfance. Les dames donnèrent un dictionnaire et aidèrent financièrement deux élèves.

Mme A. Couture, en charge des activités sociales, rapporta que les malades furent visités; que du linge avait été envoyé à une mission indienne; que des cartes pour occasion spéciales avaient été envoyées aux paroissiens; qu'une fête de Noël avec goûter et cadeaux avait été organisée pour les éleves catholiques de l'école des sourds-muets. Elle félicita les dames qui aident à l'Institut des Aveugles (CNIB), à la Croix-Rouge, etc.

Mlle Marie Perron, du comité d'action civique, fit savoir que les dames et demoiselles avaient aidé à nettoyer la maison de retraites.

Mme Armand Perreault rapporta que 49 membres avaient payé leur cotisation.

La présidente, Mme R. Turcotte, remercia les postes de radio, spécialement CFNS, les journaux locaux et **La Liberté et le Patriote** pour la publicité accordée, et les religieuses da la paroisse, les Filles de la Providence, pour les nombreux services rendus.

Le nouvel exécutif est composé de M. l'abbé André Poilièvre, directeur; Mme R. Turcotte, ancienne présidente; Mme Irène Labelle, présidente; Mmes Léonard Doney, F. Landry et Raymond Marcotte, vice-présidentes; Mlle Marthe Henriet, secrétaire; Mme Robert Connelly, trésorière.

Le thé d'inscription

Le thé annuel d'inscription des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens eut lieu au presbytère, dimanche dernier. Mmes Irène Labelle, Léonard Doney et Raymond Marcotte recevaient les amis et membres de la Ligue; Mme Robert M. Connelly s'occupait du registre, tandis que Mme Rosaire Turcotte était en charge des cotisations. La table, décorée avec goût par Mme Aimé Loiselle et Mlle Marthe Henriet, était recouverte d'une nappe en dentelle faite à la main, avec au centre des chrysanthèmes jaunes et mauves et chandelles de mêmes nuances.

Les verseuses étaient Mmes A. Wendland, John Flood, J. E. Leddy et P. Finucane. Servaient les invités, Mlles Denise Neault, Cécile Poilièvre et Renée Strohhofer, ainsi que Mmes Albert Perreault, H. Fahl, G. A. MacMurray, Omer Archambault, F. Landry, Richard Robert et Alfred Turcotte. Les organisatrices de ce thé étaient Mmes F. Landry et Alfred Turcotte.

La présidente, Mme Irène Labelle, au nom des dames de la Ligue, remercie toutes les personnes qui ont aidé d'une façon ou d'une autre au succès du thé, spécialement M. l'abbé A. Ouellet, curé, pour l'usage du presbytère.

Albertville

Soirée de vues animées

Plus de 100 membres et visiteurs assistaient à une soirée de vues animées organisée par la Caisse populaire d'Albertville.

Le président, M. Wilfrid Brûlé, souhaita la bienvenue à l'assistance et annonça que la Caisse populaire avait beaucoup augmenté ses affaires dernièrement. Il remercia tous les gens de leur appui continuel et leur dit que cette soirée renseignerait les membres sur les bons services qu'ils peuvent obtenir par la Caisse populaire.

M. T. Préfontaine, secrétaire de la Coopération française du conseil de la Saskatchewan, remarqua le grand nombre de dames et d'enfants présents. Il encouragea les membres de continuer a enseigner à leurs enfants l'épargne par la Caisse, car ils seront chefs de demain.

M. Dick Hatlelid, de la Ligue des Caisses populaires, s'occupa des Caisses populaires, présenta des films français et anglais.

Çà et là

M. et Mme Maurice Trudel firent un voyage à Gravelbourg, où ils visitèrent leur père, M. Thomas Trudel.

M. Denis Godin, étudiant au collège d'Edmonton, Alta, était chez ses parents, M. et Mme Roland Godin, pour Pâques.

M. et Mme Roman Brumwald visitaient leurs parents à Battleford.

Malades

Mmes Florence Brassard et Rose Lavoie furent hospitalisées, récemment.

Val Marie

Cérémonies d'adieux

Le mercredi 3 mai, au théâtre Palais Royal, eut lieu la cérémonie d'adieux pour les quatre finissantes de l'année courante, Mlles Madeleine Morin, Sharyn Olson, Diane Scantland et Marjorie Spiess. La salle était ornée de décorations variées, entre autres, les majestueuses silhouettes de quatre finissantes décoraient les murs.

M. Laurent Demontigny, président de la commissaire scolaire, agissait comme maître de cérémonies. Le président du Conseil Etudiant, Wayne Erne, présenta les héroïnes du jour. Diane Scantland et Marjorie Spiess firent les discours d'adieux en français et en anglais. M. N. Lepage, représentant de l'Unité scolaire, lut une adresse. Les messages en français et en anglais furent adressés par M. l'abbé O. Lemay, curé, et Mlle Beverley Irvin, de Cadillac.

Le programme comprenait aussi des duos de piano par Raymond Anderson et Mariette Leblanc, Debra Olson et Hélène Anderson. De plus, des chants furent très bien rendus par les élèves des grades 9, 10 et 11, dirigés par la Rév. Sr Berthe-Cécile et accompagnés par la Rév. Sr Pauline-Rita.

M. Laurent Demontigny fit la présentation des médailles aux finissantes, et Sharyn Olson et Madeleine Morin prononcèrent quelques mots de remerciements. La Rév. Sr St-Lionel, principale, fut l'animatrice de ce magnifique programme.

Çà et là

M. et Mme Y. Briand conduisirent leur fille, Paulette, à Regina.

M. et Mme Robert Lemire et leur famille sont allés à Ravenscrag visiter leurs parents.

M. Daniel St-Onge, de Lethbridge, Alta, a rendu visite à ses oncle et tante, M. et Mme Henri Ronceray.

M. et Mme Eudore Desautels, de Ponteix, ainsi que M. et Mme Fernand Desautels et leurs trois enfants, de Calgary, Alta, ont visité la famille Olivier Pinel.

Correction

Au sujet du voyage de Mme Antoine-M. Dunand en Hollande, elle visita les tombes de ses deux fils, Emile et Marcel, et non ses deux frères, morts durant la deuxième guerre mondiale.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	81	80.6	81	81	81
C.W. no 3	78	77.6	78	78	78
Fourrage no 1	77	76.6	77	77	77
Fourrage no 2	74	73.6	74	74	74
Fourrage no 3	71	70.6	71	71	71
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	130	129.4	129.6	129.6	130.4
C.W. no 3—6 rangs	128	127.4	127.6	127.6	128.4
Fourrage no 1	117	116.4	116.6	116.6	117.4
Fourrage no 2	115.4	115	115.2	115.2	116
Fourrage no 3	112.4	112	112.2	112.2	113
SEIGLE —					
C.W. no 2	145.6	146 1/8	148.6	147 3/8	147 5/8
C.W. no 3	139 5/8	140 1/8	142.6	142	142.2
C.W. 2 rej.	142.2	142 5/8	145.2	143 7/8	144 1/8
C.W. no 4	117.6	121 1/8	121.4	121.4	121.4
Ergot	116.6	120 1/8	120.4	120.4	120.4
Sur voie net	144.6	145 1/8	147.6	146 7/8	147 1/8
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Mai	80.4	80.2	80.4	80.4	80 3/8
Juillet	81.4	81.4	81 3/8	81 3/8	81.2
Octobre	81 7/8	81 7/8	81 7/8	81 7/8	81.4
Décembre	79.6	80	79 7/8	79 7/8	79 5/8
ORGE —					
Mai	119 7/8	119 3/8	119.6	119.6	120 3/8
Juillet	120 3/8	120.2	120.2	120.2	120 3/8
Octobre	118 5/8	118 5/8	118.6	118 5/8	118.4
Décembre	116 5/8	116 3/8	116.4	116.4	116.4
LIN —					
Mai	333 3/8	332.4	333 1/8	335.4	336.2
Juillet	335 1/8	334 1/8	334.2	335.2	336
Octobre	335	334	333.4	334.2	335
Décembre	332 1/8	331	331 1/8	331.2	331 7/8
SEIGLE —					
Mai	144.6	145 1/8	147.6	146 7/8	147 1/8
Juillet	140	140	140.6	140 7/8	141 1/8
Octobre	136 1/8	136 1/8	136.4	136.4	136.4
Décembre	134.2	134 3/8	134 5/8	134.4	134 5/8

(Pour la semaine du 29 avril au 3 mai 1963)

Pour la formation des chefs catholiques

Le directeur et le sous-directeur du "Coady International Institute" de l'Université de St-François-Xavier, de Antigonish (Nouvelle Ecosse, Canada) ont commencé à l'Université Grégorienne et à l'Université de Propaganda Fide, un cours sur la formation des leaders catholiques et sur l'élévation sociale de la population moyennant le mouvement coopératif.

Les leçons sont tenues en anglais par le directeur de l'institut, Mgr F. J. Smyth et, en langue française, par le sous-directeur, docteur Joseph Chiasson.

Un des plus grands problèmes auxquels l'Eglise doit faire face, surtout dans les pays en voie de développement, est de former des laïcs capables de prendre en main la direction des affaires sociales, économiques et culturelles. Précisément, à cause de ce problème, a été fondé à l'université de Saint François Xavier (Antigonish, Nouvelle Ecosse, Canada) le "Coady International Institute" qui, appliquant les principes du mouvement coopératif, a développé une méthode reconnue particulièrement efficace au Canada, comme en beaucoup de pays de missions. Chaque année, avec l'aide de la FAO et de la Ford-Foundation, affluent à Antigonish plus de cent laïcs ou prêtres pour un cours de quelques mois, afin d'approfondir les méthodes spéciales de l'institut dans le domaine de la formation des leaders et de la formation pratique de coopératives. Cette année il a été possible d'accueillir à la Grégorienne même, le directeur et le vice-directeur du "Coady". Les cours ont été caractérisés par des visites à des coopératives des environs de Rome et par des "Workshops" (groupes de discussions et de travail) en français, en anglais et en espagnol.

La Méthode Antigonish établie par le Dr Coady a désormais prouvé son originalité et elle obtient les meilleurs résultats pratiques. On rencontre maintenant beaucoup de jeunes leaders sortis de cette école et de très nombreuses coopératives fonctionnent selon les méthodes "Coady" dans des lieux où l'on a ainsi porté une contribution considérable à l'amélioration de la vie sociale. Dernièrement, les enseignements de Sa Sainteté Jean XXIII, dans "Mater et Magistra", ont apporté une nouvelle impulsion au mouvement commencé par le "Coady International Institute". Son fondateur s'est inspiré du principe que la coopérative économique se conforme à la vérité éternelle et donne au monde un moyen de fonder une structure économique et sociale basée sur la justice sociale et sur la charité.

(L'Osservatore Romano.)

Victoire

Partie de cartes

Le 7 avril avait lieu à la salle paroissiale, une partie de cartes et du bingo. Les gagnants des prix de cartes furent: hommes, 1er prix, M. Gustave Brassard; 2e, Raymond Préfontaine; prix de consolation, M. l'abbé W. Desfossés, curé; dames, 1er prix, Mme Léonide Durette; 2e, Lise Bonneau; prix de consolation, Mme Eveline Bonneau.

Les gagnants au bingo furent Mmes L. Beaulac et G. Brassard, Mlle Marie Brassard, MM. Jos. Lalonde et Philippe Duret.

La loterie comprenait une jolie couverture de laine et une thermos, gagnées par MM. Albert Beaulieu et Roger Beaulac, respectivement.

Malgré les mauvais chemins et la grippe qui visitait quelques foyers, les résutlats de la soirée et de la loterie furent très satisfaisants.

Çà et là

A l'occasion des vacances de Pâques, tous les nombreux étudiants de l'extérieur étaient de passage dans leurs familles, ainsi que Mlles Marie Bonneau, Sylvia Francoeur et Ida Brassard, institutrices, et Mlle Cécile Tremblay, aide garde-malade.

M. Louis Préfontaine, de Domremy, et sa fille, Cécile, de Regina, étaient de passage chez les familles Léo et Ludger Préfontaine.

M. et Mme Marcel Lévesque sont allés à Prud'homme et Vonda, à Pâques. Deux semaines plus tard, ils avaient la visite de M. et Mme Maurice Lévesque, de Prud'homme.

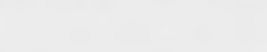
Mme Achille Grenier, de Marcelin, a passé une semaine chez sa soeur, Mme Willie Duret.

La Rév. Mère Marie-Philomène, de St-Louis, était de passage à la mission White Fish et au couvent durant quelques jours.

A la dernière réunion de Foyer-Ecole qui eut lieu le 26 avril, M. l'abbé Luc Gaudet, de Big River, donna une intéressante causerie et fit tourner un disque sur "Les vocations".

Mme Joseph Brassard est actuellement patiente à l'hôpital de Spiritwood. La petite Louise Charpentier est à l'hôpital de l'Université de Saskatoon depuis un mois.

MM. et Mmes Maurice Pelletier et Fernand Watrin assistaient à la collation des diplômes de leurs filles, Estelle et Marie, le dimanche 5 mai, à l'Académie de la Présentation de Marie à Prince-Albert. Mme Léona Beaulieu et ses fils, Omer et Albert y assistaient aussi. Estelle Pelletier reçut un trophée pour le concours oratoire. Félicitations.



Concours oratoire et de diction du nord de la Saskatchewan

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 28 avril à 2 h. 30 p.m., plus de 200 personnes prenaient place dans le magnifique auditurium des religieuses de la Présentation de Marie à Prince-Albert. C'était l'heure des grands concours pour les élèves du nord de la province. Le tout fut un réel succès grâce à la coopération des jeunes, de leurs parents et professeurs. Le programme en entier passera en ondes à CFNS. Les personnes intéressées sont priées d'écouter les communiqués à CFNS à ce sujet.

Voici le programme:

I — Première section: grades 5 à 8.

1. "Singe et singeries", par Loise Comtois, 5e année, école de Victoire.
2. "Une Lettre à la Vierge", par Marielle Gaudet, 7e année, de Bellevue.
3. "Quand je serai grand", par Richard Coquet, 5e année, de St-Brieux.
4. "Mon bon Ange", par Celia Fedora, 5e année, de l'école séparée de Vonda.
5. "La Tirade des nez", par Arthur Perrin, 6e année, de Duck Lake.
6. "Petite ou grande?", par Elaine Gaudet, 7e année, de l'école St-Paul de Prince-Albert.

Hors concours:

"Prends ma jeunesse", chant par Kenneth Morisson, de Bellevue; "La Peine capitale", discours par Jocelyne Cyr, 9e année, de Debden; "Trois petits Chats", solo par Géraldine Banda, de Marcelin; "Le Moulin", chant mimé par huit fillettes, de Marcelin; "L'éléphant vient d'éternuer", solo par Jéré Renaud, de Marcelin; "Jésus marche sur les flots", par des jeunes filles des 8e à 12e années, de Marcelin.

II — Deuxième section: grades 9 et 10.

1. "Le ski", par Edouard Hamonic, grade 9, de St-Brieux.
2. "Le parler français", grade 9 de l'école de Duck Lake.
3. "La vitesse au 20e siècle", grade 10, collège Notre-Dame de Prince-Albert.
4. "Le chef", par Yvette Lepage, grade 10, école séparée de Vonda.
5. "Mon Héritage culturel", par Marie-Jeanne Denis, école de Domremy.
6. "Le camp Notre-Dame des Victoires", par Lise Bonneau, grade 9, de l'école de Victoire.

Hors concours:

"Flutophone", groupe de musiciens en herbe de l'école de Duck Lake, dirigé par Mlle Aline Happ; "C'est comme ça qu'on est heureux", chant par Adèle Mohninger, 3e année; au piano, Viviane Carfantan, de St-Brieux; "Charles-Quint et les moines", récitation par Marie Blais, grade 7, de Debden; "La famille tortue", chant par Mervin Arcand, grade 6, de Duck Lake; "Si tu pouvais rêver toujours", chant par Maureen Glauser; au piano, Lorraine Lavoie, de St-Brieux; "La fillette aux chansons", chant par Celia Fedora, de Vonda.

III — Troisième section: grades 11 et 12.

1. "Pourquoi s'appeler Canadiens français", par Bernard Lavigne, grade 12, collège Notre-Dame de Prince-Albert.
2. "Les jugements", par Elaine Baribeau, grade 12, de Duck Lake.
3. "Cela s'est passé à Kwai", par Noëlla Martin, grade 12, de St-Brieux.
4. "L'amitié", par Diane Rioux, grade 12, de Prud'homme.
5. "L'Américanisme", par Hélène Daniel, grade 12, de St-Louis.
6. "La délinquance juvénile", par André Ruel, grade 12, de Debden.

Hors concours:

"Le bal des oiseaux", chant par Celia Fedora, de Vonda; "Le sourire", chant par Anita Pelletier, grade 12, de Duck Lake; "Aurevoir", chant d'ensemble dirigé par M. l'abbé Ricard du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Proclamation des lauréats

Cette proclamation fut faite par le R. P. Benoit Paris, O.M.I., directeur du français dans la province.

Voici les noms des vainqueurs: Mlle Elaine Gaudet, école St-Paul de Prince-Albert, Mlle Yvette Lepage, école séparée de Vonda, et Mlle Hélène Daniel, école de St-Louis.

L'organisatrice des concours pour le nord de la province félicite les lauréates ainsi que tous les jeunes qui ont participé aux concours et en ont fait un succès. Merci à CFNS, aux bonnes religieuses qui ont prêté le local, au juge, le R. P. B. Paris, et à tous ceux qui ont fourni des morceaux agréables.

Mlle Hélène Daniel, que l'on voit sur cette photo, fut gagnante au Concours oratoire du Nord de la Saskatchewan. Mlle Daniel, fille de M. et Mme Emmanuel Daniel, de St-Louis, est élève en 12e année à l'école de St-Louis dirigée par les Révérendes Filles de la Providence.

Jackfish

Çà et là

La partie de cartes du dimanche 28 avril, au profit de la collation des diplômes, rapporta la jolie somme de $115.

Grand merci à tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

M. et Mme Fernand L'Heureux, accompagnés de M. et Mme Jos. L'Heureux, ont rendu visite à M. Alphonse Dupuis, le dimanche 28 avril.

Gravelbourg

Mariage Tétrault-Lizée

Dans la cathédrale de Gravelbourg eut lieu le mercredi 24 avril à 4 h. p.m., le mariage de Mlle Aline Lizée, fille de feu M. Philomon Lizée et de Mme Lizée, à M. Roland Tétrault, fils de M. et Mme Edouard Tétrault, de Laflèche. M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, officiait.

La mariée entrant au bras de son oncle, M. Irénée Lizée, portait une longue robe blanche en satin avec jupe bouffante en nylon. Son voile court était retenu par un joli diadème. Elle tenait un bouquet de roses et avait comme bijoux un pendentif et des boucles d'oreilles, cadeau du marié.

Les deux filles d'honneur étaient Mlles Denise et Cécile Lizée qui portaient des robes roses. Les deux garçons d'honneur étaient MM. Charles et Gaston St-Jacques, cousins du marié. M. Marcel Tétrault accompagnait le marié et lui servait de témoin.

Après la cérémonie, il eut banquet à la salle paroissiale pour 200 invités, suivi d'une soirée dansante à la salle Palestre.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à Glentworth.

Autre mariage

M. et Mme Paul Moquin et leur famille, ainsi que M. et Mme Michael Rymeck et leur famille sont partis à Winnipeg assister au mariage de leurs fille et fils respectifs, Mlle Cécile Moquin et M. Edward Rymeck.

Albertville

Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures ont ramené à Albertville le R. P. J. Bourque, prédicateur bien connu. Son premier sermon toucha sur la nécessité de l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires. Les instructions suivantes furent d'ardents appels à l'amour de Dieu et du prochain.

Merci au R. P. Bourque; ses paroles ont fait d'autant plus de bien qu'on les sait sincères.

Prud'homme

Mariage Tegenkamp-Baudry

Le 22 avril, en l'église de Prud'homme, Mlle Lucienne Baudry unissait sa destinée à celle de M. Clarence Tegenkamp, de Bruno.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche et une jolie couronne retenait son voile court.

La dame d'honneur, Mme Bruno Baudry, était accompagnée de son époux. Mlles Christine et Freda Tegenkamp agissaient comme demoiselles d'honneur. La petite Pauline Labrecque, de Rosetown, était bouquetière.

Après la messe, une réception intime eut lieu chez Mme Bertha Baudry suivie d'un souper à la salle où une cinquantaine de convives prirent part. Une soirée dansante pour les parents et amis termina la journée. M. et Mme Clarence Tegenkamp partirent ensuite en voyage de noces en Alberta, pour élire domicile à Calgary.

MM. et Mmes Henri Hounget et Pierre Caribourg, de Gravelbourg, assistèrent à la noce.

Foyer-Ecole

La section française de Foyer-Ecole tenait récemment sa dernière réunion de l'année. Un film, présenté par M. Alfred Champagne, fut apprécié de tous. Un goûter servi par les dames termina la soirée.

La section anglaise de Foyer-Ecole tenait aussi sa dernière réunion de 1962-63. Les invités, M. le Dr Konzelewski, M. Wiebe, pharmacien, et M. Lang, professeur, parlèrent sur leur vocation respective. Les élèves ont tous apprécié ces discours qui leur donnaient un aperçu de chaque carrière.

Voyage

Les élèves des grades supérieurs, accompagnés de leurs professeurs se rendirent par train à Regina pour une excursion éducative. Ils visitèrent les édifices du parlement, les locaux des polices montées et le musée historique. Tous revinrent fatigués mais très enchantés d'avoir pris part à un si beau voyage.

Souper du Club S.V.P.

Le dimanche soir 28 mars, les membres du club Personnalité S.V.P. prirent part à un souper à Saskatoon. Le président, M. Guy Masson, présida ce souper. Il y eut discours, chants, histoires et toast. Suivirent les élections des nouveaux directeurs qui sont Mme Laurette Normand, MM. Louis Bandet et Guy Detillieux, qui remplacent M. Guy Masson, Clotaire Denis et Mme Annette Loiselle. Le tout se termina par une soirée dansante avec le Club Alouette.

Çà et là

M. et Mme François Normand visitèrent M. et Mme Robert Normand, à Keneston, dernièrement.

MM. les abbés Lang et Paris étaient de passage au presbytère.

Louis Normand, étudiant au collège de St-Boniface, Man., est en vacances chez ses parents.

Mme Jean Hannotte était en visite chez ses fils, Charles et Auguste Hannotte, dernièrement.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes qui ont été hospitalisées, M. Gilbert Proulx, Mmes Ludger Fontaine, Rivard et Wilfrid Lepage et Mlle Louise Hounget.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Marchildon, ainsi que Mme Martin Marchildon, de Zenon Park, ont visité leurs parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Albert Lévesque se rendirent à Gravelbourg pour la cérémonie de la collation du diplôme de leur fils, Constant, qui a reçu son baccalauréat ès arts du collège de Gravelbourg, le 5 mai.

MM. et Mmes Maurice et Henri Lepage, de Saskatoon et Regina, respectivement, ont visité leurs parents, M. et Mme C.-M. Lepage pendant la dernière fin de semaine.

Mme C.-M. Lepage a passé une semaine chez sa fille, Yvette, à Saskatoon.

Mlle Paula Théoret et Mme Eva Casavant, de Prince-Albert, étaient de passage chez M. et Mme Lionel Loiselle.

Avis

Il est à noter que dorénavant la messe du dimanche sera à 9 h. a.m., heure avancée, dans l'église de Prud'homme, et à 10 h. 30 a.m. à l'église de St-Lazlo.

M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, passèrent quelques jours chez leurs parents et amis de la paroisse à l'occasion de la fête de Pâques.



Vive le lait! Quoi de mieux pour accompagner un goûter qu'un délicieux verre de lait glacé! La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada recommande aux parents comme aux enfants de consommer beaucoup de lait, ce breuvage à la fois nourrissant et désaltérant.

Collation des diplômes le 4 mai, aux finissants à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le samedi 4 mai, la collation des diplômes aux finissants avait lieu à l'école de Willow-Bunch en présence de parents, d'amis et de nombreux invités. Cette fête débuta à 3 h. p.m., par une messe solennelle célébrée par M. l'abbé A. Chabot, curé. Il adressa ses félicitations aux finissants en français et en anglais.

Ensuite les jeunes, accompagnés de leurs parents, se dirigèrent vers la salle où un délicieux banquet fut servi. Les élèves de la 11e année, sous la direction des Dames de Ste-Anne, avaient préparé ce succulent repas.

Léonard Bourdages agissait comme maître de cérémonies. Marilyn Crawford proposa un toast à la reine, tandis que Patricia Seiferling le fit à la santé des parents. M. Peter Seiferling répondit au nom des parents des finissants. Roch Beausoleil exprima quelques mots au sujet de la Grande Unité Scolaire; M. Roger Lalonde, de St-Victor, se fit l'écho de ses collègues. Judith Millar ajouta quelques paroles de reconnaissance envers le comité local, et M. Dollard Bissonnette répondit. Larry Thorhaug fit l'éloge des maîtres, et M. Gerard Verhelst donna la réplique. Maurice Duperrault, de la 11e année, porta un toast aux finissants, et M. Lloyd Dosch sut remercier en termes appropriés.

Les exercices du soir commencèrent à 7 h. 30. M. Nelson Boyer, maître de cérémonies, présenta chacun des finissants. Les autres élèves de l'école supérieure, sous la direction de M. Boyer, firent les frais du chant, qui fut suivi de la salutation lue par Edouard Philippon.

M. Roger Lalonde, commissaire de la Grande Unité Scolaire, fit le discours de circonstance. Il félicita chaleureusement les finissants et leur donna de judicieux conseils.

Lilianne Alexandre se fit le porte-parole de la classe des finissants. Elle rendit un vibrant hommage aux professeurs pour les avoir conduits patiemment jusqu'à ce stage important de leur vie. Wayne Eger offrit le testament des finissants aux élèves des 9e, 10e et 11e années. Merle Tindall adressa des voeux de succès aux élèves de la 11e année. Viviane Sabourin remercia au nom des élèves. M. Verhelst présenta les récompenses aux finissants et chacun reçut un diplôme et une jolie bague en argent, don du Conseil Etudiant de l'école. Une bourse de $50 fut présentée à Patricia Seiferling, et deux de $25 chacune à Lilianne Alexandre, de la part de la Légion et de M. Verhelst.

Soirée

Marilyn Crawford fut couronnée reine de la veillée sociale. Ses princesses étaient Thérèse Piché, Yvette Lanoie, Patricia Seiferling, Judith Millar et Lilianne Alexandre.

Les douze finissants sont: Yvette Lanoie, fille de M. et Mme Rosario Lanoie, de St-Victor; Thérèse Piché, fille de M. et Mme Paul-Emile Piché, de Willow-Bunch; Patricia Seiferling, fille de M. et Mme Peter Seiferling, de St-Victor; Lilianne Alexandre, fille de M. et Mme Arthur Alexandre, de Fife Lake; Marilyn Crawford, fille de M. et Mme Arthur Crawford; Judith Millar, fille de M. et Mme Jack Millar, de Willow-Bunch; Lloyd Dosch, fils de M. et Mme Adam Dosch; Merle Tindall, fils de M. et Mme Glen Tindall; Roch Beausoleil, fils de M. et Mme Anatole Beausoleil; Larry Thorhaug, fils de M. et Mme Norton Thorhaug; Wayne Eger, fils de M. et Mme Jack Eger, et Edouard Philippon, fils de M. et Mme Robert Philippon, de Willow-Bunch.

Félicitations aux heureux finissants et à leurs parents.

Çà et là

M. et Mme Aubert, de Victoria, C.-B., sont venus visiter leurs fille et gendre, M. et Mme André Rondeau.

MM. Maurice Champigny, Maurice Giraudier, Gilles Lespérance, Paul Boulianne, C. Mondor et R. Bourdages sont de retour de l'Université de Saskatoon après un an d'études.

Colette Lemieux et Jacqueline Duperreault sont aussi en vacances chez leurs parents, ayant terminé un autre terme à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Roméo Martin et Mme Léo Roy allèrent visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer d'Youville de Gravelbourg, récemment.

La Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix, de St-Boniface, Man., vint passer quelques jours au couvent des religieuses ici. Elle s'est également rendue à Laflèche.

St-Hubert

Soirée de bingo

Après avoir été remise deux fois, la soirée de bingo eut lieu le 28 avril dans une salle bien remplie. Quinze parties furent jouées. Les prix furent gagnés par Mme Fuller, taies d'oreillers; M. J.-P. Istace, plat à bonbons ou marinades; Mme E. Paquin, de Whitewood, quatre bols et une casserole en aluminium; Mme G. Decelles, plateau à gâteau et boîtes à biscuits; Mme Couronné, livre de cuisine et tasse à mesurer; M. Joseph Couronne, panier à papier et boîte à biscuit; Mme F. Dartige, plat avec couvercle; M. l'abbé L'Heureux, taies d'oreillers; Mlle Eva Kealaman, de Whitewood, plateau à gâteau; Mme Dichacz, de Broadview, $2; Mme C. Santo, de Whitewood, vase et fougère; Mlle Mona Decelles, $4.

Au cours de l'intermède musical et après le bingo des morceaux de trompette, accordéon, harmonica et guitare, ainsi que quelques chants, furent exécutés par MM. O. Praud, M. Poncelet, H. et E. Dumonceaux, Tony Balog, E. et J. Jeannot et Tony Topinka, Mmes E. Gatin, A. Poncelet et F. Couronné, ainsi que Mlles Patricia, Isabelle et Carmen Couronné et Elaine Poncelet.

M. C. Bachtold, aidé de M. Georges Brûlé, agissait comme maître de cérémonies.

M. l'abbé L. L'Heureux dit quelques mots de remerciements à tous ceux qui prirent part à la loterie au profit de l'église. Les gagnants furent M. J. Raivet, $5; M. Ernest Gatin, de Regina, $4; M. Wilfrid Jordens, $3; M. J. Sage, $2; M. Emile Payot, $1.

Le goûter fut servi par les dames, demoiselles et jeunes gens.

Les Dames d'Autel remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb de la paroisse pour leur aide.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des Dames d'Autel eut lieu le 30 avril, avec 18 dames présentes. M. l'abbé L'Heureux récita la prière, puis il y eut lecture des rapports par la présidente, la secrétaire, la trésorière et des présidentes des différents comités.

On procéda ensuite à l'élection de l'exécutif pour l'année. Furent élues: présidente, Mme R. Paquin; vice-président, Mme E. Fuller; secrétaire, Mme J. Dartige, fils; trésorière, Mme F. Dartige; comité de couture, Mme Alex. Boutin; comité des malades, Mme P. Jordens; conseillères, Mmes F. Couronné, R. Istace, L. et J. Jeannot, A. Dartige et J. Raivet.

Les dames en charge des programmes récréatifs sont Mmes L. Beaujot, A. Poncelet, P. Jordens et B. McCormick.

M. le curé remercia l'exécutif de l'année dernière pour son bon travail et souhaita la bienvenue au nouvel exécutif, disant sa confiance dans la coopération de toutes et chacune.

La nouvelle présidente prit alors la direction de l'assemblée régulière. Des remerciements furent offerts à Mme B. McCormick, présidente démissionnaire, et à M. l'abbé L'Heureux, pour ses bons conseils et son aide.

Mmes J. Dartige et E. Fuller servirent le goûter. La prochaine réunion sera annoncée plus tard.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, étaient dans la paroisse en fin de semaine.

M. et Mme Heath et M. Allan Praud, de Calgary, ont visité leurs grands-parents, M. et Mme O. Praud, il y a deux semaines.

On peut avoir un grand esprit et une âme vulgaire.
P. LACORDAIRE, O.P.

Prince-Albert

Réunion de l'A.C.F.C.

C'est le lundi 13 mai, à 8 p.m., au sous-sol de la cathédrale que se tiendra la réunion générale de l'A.C.F.C., dans le but de choisir un nouveau comité afin de préparer la surveillance des examens de français.

L'invité d'honneur sera M. Damien Giordani, Consul de France à Winnipeg. Tous sont invités: venez en foule.

Baptêmes

Le 28 avril: Denise-Marie-Théodora et Denis-Joseph-Auguste, enfants jumeaux d'Eugène Carrier et d'Yvonne Guillet, nés le 6 avril et baptisés par M. l'abbé Roger St-Pierre, vicaire. Parrains et marraines, MM. et Mmes Jean Carrier et Joseph Habetler, respectivement.

Décès

Le mercredi 1er mai, dans la cathédrale du Sacré-Coeur avait lieu les funérailles de Mme Marcella Lepage (née Lévesque), décédée le 26 avril. M. l'abbé Roger St-Pierre chanta le service funèbre. Mgr J.-A. Boucher accompagnait la dépouille mortelle au cimetière Jardins Mémorials. La veille des funérailles, M. l'abbé Gaudet récita les prières au salon funéraire MacKenzie.

Mme Lepage naquit à Québec le 8 janvier 1873 et résida à Debden, Sask., de 1912 à 1958, puis à Prince-Albert jusqu'à sa mort. Son mari la précéda dans la tombe en 1943.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Donat et Gérard, de Debden, Damase, d'Ormeaux, Sask., et Charles, de Québec; trois filles, Mmes Adèle Gagné, de Montréal, Qué., Alex. Richard, de Nobleville, Sask., et Cécile Leclerc, de Prince-Albert; 11 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Eugène Duret, Théophile Leclerc, Emile Houde, Raoul Beaulac et T. Blais, tous de Debden.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Cours de premiers-soins

Voici les noms des religieuses et élèves de l'Institut de Notre-Dame de la Providence qui ont complété le cours de l'Ambulance St-Jean et reçu leurs certificats de premiers soins, présentés par Mme Norman Taylor: les Rév. Srs Marie-Estelle, Angèle-Marie, Louis-Marie, Rose-de-Lima et Marie-Jacinthe, Mlles Thérèse Blérot, Rita Roy, Estelle Gaudet, Irène Lavoie, Maureen Soulies, Muriel Pagn, Darlene Forest, Lilliane Bussière, Audrey Erdman, Dolorès Forest et Raymonde Kuppenbender.

Soirée-surprise

Une soirée-surprise en l'honneur de Mlle P. McCullagh, à l'occasion de son prochain mariage eut lieu chez Mme P. Golton, hôtesse, aidée de Mme J. A. Ward. La soirée se passa en divers amusements, et plusieurs jolis et utiles cadeaux furent présentés à Mlle McCullagh. Des rafraîchissements furent aussi servis.

Etaient présentes, Mme E. McCullagh, mère de la future mariée, sa soeur, Eileen, Mmes T. Lacroix, M. Marazek, A. Gillingham, Yvonne Casgrain, M. Dansereau, B. Dobson, A. Moker, N. McCormick, E. Glazelbrook, F. Fraser, F. Fournier, C. Ménard, M. Mullins, D. Barzeele, E. Hummerstone et J. Murdock. Mmes P. Chad, J. Pearman et D. Kennedy ne purent assister.

Réunion de la L.F.C.

La branche de la Ligue des Femmes Catholiques de l'est a tenu sa réunion mensuelle récemment, chez Mme W. McRann. La présidente, Mme Bundon, fut remplacée par Mme G. Carrier, vice-présidente. Les membres furent invités à assister à la messe et au souper servi au sous-sol de la cathédrale du Sacré-Coeur pour les guides, jeannettes et les membres de la Ligue.

Mme A. Thompson s'offrit pour visiter les malades à l'hôpital Victoria-Union. Il y eut vente de pâtisseries à l'"Electric Shop", le 4 mai. Des cartes de prompt rétablissement furent envoyées à Mme B. Lemieux, patiente à l'hôpital Ste-Famille.

L'assemblée se termina par un goûter servi par l'hôtesse, assistée de Mme E. Brunning.

Va-et-vient

L'hon. J. G. Diefenbaker, chef de l'opposition, et sa charmante épouse sont venus passer quelques jours à Prince-Albert.

M. et Mme Jos. Tanguay sont de retour d'une fin de semaine passée à Edmonton, Alta, en visite chez leur fils, M. Marcel Tanguay. Il revinrent très enchantés de leur voyage.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Peut-on marcher sur des charbons ardents sans se brûler les pieds? Tel celui qui court après la femme de son prochain. (Prov. 6, 28-29)

A Ponteix, Sask.

Mariages Kucik-Carignan et Carignan-Mercier

PONTEIX — Le mercredi 17 avril, à 4 h. p.m., avaient lieu dans l'église Notre-Dame-d'Auvergne les mariages de Mlle Rolande Carignan, fille de M. et Mme J.-Edouard Carignan, de Ponteix, à M. Michael Kucik, fils de M. et Mme John Kucik, de Cadillac, et de Mlle Marie-Jeanne Mercier, fille de M. Henri Mercier et de feue Mme Mercier, de Ponteix, à M. Raymond Carignan, fils de M. et Mme J.-E. Carignan. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., bénit ces unions et célébra la messe à leurs intentions.

Les mariées firent leur entrée dans l'église au bras de leur père respectif, portant de longues robes blanches identiques en organza, et voiles courts, retenus par des bandeaux de pierres du Rhin. Leurs bouquets étaient de roses rouges. La dame d'honneur, Mme Gisèle Mercier, portait une robe en dentelle de nylon jaune pâle, un bandeau de même teinte et un bouquet d'oeillets blancs et bleus. Les filles d'honneur, Mlles Marie-Anne Mercier et Carol Empeg portaient des robes identiques en nylon bleu, coiffures et gants de tulle, et bouquets d'oeillets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice Carignan et Raymond Tourigny. MM. Laurent Carignan et L. Klath agissaient comme huissiers.

Des chants furent rendus par M. et Mme Oscar Lemay et M. Norman Kouri. M. Olier Bédard touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale. Le maître de cérémonies était M. Emile Carignan, de Fillmore, frère de Rolande et Raymond.

Pour le voyage de noces à Great Falls, Mont., Mme Kucik portait un costume en toile verte avec accessoires blancs et manteau rouge, tandis que Mme Carignan portait un costume turquoise avec chapeau de fleurs de même nuance et manteau blanc trois-quarts.

M. et Mme Carignan résideront à Ponteix, et M. et Mme Kucik à Cadillac.

Partie de cartes

La partie de cartes des Chevaliers de Colomb du dimanche 28 avril rapporta la somme de $627.75. Il y eut de beaux et nombreux prix.

Çà et là

Sincères condoléances à Mme Jos. Lemieux à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Hector Marchand, à Los Angeles. M. et Mme Ernest Lemieux et leur fille, Jeannine, ont accompagné Mme Jos. Lemieux jusqu'à Great Falls, où elle prit l'avion pour se rendre aux funérailles de sa soeur, à Los Angeles.

M. et Mme Maurice Liboiron et leur famille, de Bonnyville, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Wilfrid Liboiron.

M. Georges Picray, du collège St. Thomas More, de Saskatoon, est arrivé chez ses parents, M. et Mme Albert Picray, pour les vacances.

Mlle Armande Picray, garde-malade, travaille actuellement à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Camille Grégoire et leur deux fils sont partis le 28 avril pour un voyage de trois semaines au sud des Etats-Unis.

M. et Mme Benoit Cloutier ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme George Lorenz, et leurs enfants, Denis et Joanne, de Calgary. Ces derniers ont aussi visité MM. et Mmes René Forget, Roland et Gaston Cloutier.

Mme Emery Douville a passé une semaine à Edmonton, chez MM. et Mmes Elphège Coulombe, Omer Douville, Emile Jodoin et autres.

Mme Roger Stringer, d'Allentown, E.-U., a visité des parents.

M. et Mme P. Kouri ont pris part à un tournoi de bridge, à Saskatoon.

Mlle Marguerite Binette, de Calgary, a visité sa mère, Mme G. Binette, ses soeurs, Fernande et Mme Osman Bédard, et son frère, Paul.

M. et Mme Alcide Carignan et leur famille, de Moose Jaw, M. et Mme Emile Carignan, de Fillmore, Sask., MM. et Mmes Marcel Martin et Henri Ferland et leurs familles, d'Edmonton, ont tous assisté aux mariages Carignan, le 17 avril, et ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme E. Carignan.

M. et Mme J. Heinz (née Beatrice Mercier) et leur fillette, de St-Louis, Missouri, ont assisté au mariage de Mlle Marie-Jeanne Mercier et ont passé quelques jours avec M. Henri Mercier et sa famille.

M. Aristide Thibault, de Wimmer, Sask., a visité sa mère et autres parents.

Décès

Mme Jean Gagné est décédée à l'hôpital de Vanguard, le 18 avril, après quelques jours de maladie, à l'âge de 51 ans.

Mme Jean Gagné (Yvonne Cavalerie) est née à Ponteix le 6 juillet 1912; elle y passa toute sa vie. Elle épousa M. Jean Gagné de North Battleford, en 1943.

La défunte laisse dans le deuil son époux, et une fille, Irène. Une fille, Jeanne, son père, sa mère et un frère, Auguste, la précédèrent dans la tombe.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., à Ponteix. Les porteurs étaient MM. François Briand, Gabriel Lorenzino, Gérard Carignan, Fred Wernicke, Pierre Briand et M. Gagné. M. A. Boutand portait la croix. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion, M. et Mme Arthur Gagné, Mme Delvina Corby et son fils, Jean, et Mme Marie Rendel, de North Battleford; Mme Cécile Biller, de Headerly, Sask.; Mmes Claire Mitchell, Thérèse et Louise Kayfish, M. Louis Gagné et M. et Mme René Gagné, tous de North Battleford, et de nombreux amis de Val Marie, Frenchville, Vanguard et des environs.

Remerciements

M. Jean Gagné et sa fille, Irène, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit.

Titanic

Garde-malade méritant

Le 1er mai, MM. et Mmes Philippe Martin et Marcel Fiolleau allèrent à North Battleford à la collation des diplômes des gardes-malades.

M. Jean Martin, ancien paroissien, se mérita plusieurs trophées pour des études brillantes et un travail exceptionel, le premier présenté par le corps médical de l'hôpital Saskatchewan de North Battleford, un deuxième par la branche de North Battleford de l'Association canadienne de la santé mentale, et un troisième, par le Conseil de l'Association des gardes-malades psychiatriques de la Saskatchewan.

M. et Mme Jean Martin et leur deux filles, Madeleine et Danielle, residaient auparavant dans cette paroisse. Les plus sincères félicitations sont offertes à M. Martin.

Va-et-vient

M. et Mme Olivier Boyer, de Prince George, C.-B., sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Marius Fiolleau.

M. et Mme Laurent Delisle et leur famille se rendirent à Spiritwood dimanche dernier, rendre visite à M. et Mme Yves Carrière.

M. et Mme Arthur Forseille et leurs filles, M. et Mme Earl Pampue et leur fils, MM. Gustave, Albert et Ernest Mercereau et Paul Fiolleau, de Duck Lake, étaient en visite chez leur parenté dimanche dernier.

Mlle Agathe Mercereau est retournée travailler à Saskatoon.



"Le Coin des Jeunes"

Nos mamans sont si bonnes

Dimanche est la fête de toutes vos mamans. La plupart d'entre vous avez encore le bonheur d'avoir votre maman. Avez-vous jamais pensé à tout ce que ce mot signifie — Maman! Bonté, tendresse, générosité, amour, sécurité, bien-être, voilà tout ce que résume le mot Maman.

Regardez un peu en arrière. Songez combien de jours heureux vous avez vécus, grâce à votre Maman. Elle vous a mis au monde dans la souffrance, puis elle vous a nourris, habillés, elle a guidé vos premiers pas, elle vous a aidés à balbutier vos premiers mots. Que de nuits blanches elle a passées près de son enfant malade. Avec quelle douceur elle vous soignait alors. Son sourire, ses caresses valaient plus que tous les remèdes.

Quand vous avez commencé la classe, que d'heures elle a sacrifiées de son travail, de ses loisirs pour aider son enfant dans un passage difficile.

C'est encore elle qui vous a fait connaître Jésus. Tout petit déjà vous répétiez ravis, ce mot si doux, Jésus, puis vous envoyiez vers le crucifix un baiser, de votre petite main ronde et rose.

Aujourd'hui vous vous instruisez à l'école, car maman n'aurait pas le temps d'enseigner à trois, six, huit, dix enfants. Mais si vous mangez bien aux repas, si vous dormez bien la nuit, si vous êtes une petite fille, un petit garçon heureux, c'est grâce à votre maman. Elle fait la cuisine, elle coud, elle lave, tout cela pour ses chéris.

Et en plus de tout cela elle trouve le temps de préparer une petite fête pour votre anniversaire, d'écouter vos histoires au sujet de l'école, de vos réussites, de vos amis, vos jeux, etc. Ou encore, elle vous console lorsque vous avez de la peine.

Oui, votre maman fait tout cela pour vous . . . et bien plus encore. Elle s'est donnée à ses enfants. Alors si parfois elle vous gronde sans raison, si elle est impatiente, ne lui en voulez pas. Soyez gentils, sautez-lui au cou . . . sans la fatiguer toutefois. Et quand elle vous demande un service, n'hésitez pas à obéir. Au contraire, allez au-devant de ses désirs. Rendez-vous utiles dans les petites besognes.

Quand vous lui aurez fait de la peine, demandez-lui pardon. Vous ne pouvez savoir combien elle vous aime. Plus tard, quand vous serez vous-mêmes père ou mère de famille, prêtre ou religieuse, alors seulement vous comprendrez le trésor qu'est une mère.

Mais d'ici là, efforcez-vous de le comprendre au moins un peu, d'être affectueux, obéissants, respectueux. Soyez la joie de votre maman. Vous lui devez plus que cela mais jamais vous ne pourrez lui remettre tout ce que vous lui devez.

Dimanche, même si vous n'avez pas un gros cadeau à lui offrir, offrez-lui celui de votre tendresse, de votre gentillesse, de votre sourire, de votre amour. Soyez prévenants. Si vous êtes assez grands, arrangez-vous pour qu'elle n'ait pas à préparer les repas. Mettez le couvert, prenez soin de bébé, enfin vous avez sûrement une bonne idée dans la tête pour fêter Maman. Et les gentilles promesses que vous lui ferez, tâchez que ce ne soit pas comme des plumes au vent.

Tous les jours de votre vie, priez pour votre Maman. Confiez-la à la sainte Vierge, la Reine des Mères. Restez toujours dignes de prononcer le nom chéri de Maman. Et n'oubliez pas Grand-Maman. Elle mérite bien aussi que vous la fêtiez puisque c'est grâce à elle que vous avez Maman.

COUSINE JOSETTE.

LA RÈGLE DES TROIS

Trois choses qu'on doit désirer: La douceur, la santé, la liberté.

Trois choses qu'on doit aimer: Le courage, l'affection, la bienveillance.

Trois choses qu'on doit détester: La cruauté, l'arrogance, l'ingratitude.

Trois choses qu'on doit gouverner: Son tempérament, sa langue, sa conduite.

Trois choses qu'on doit éviter: L'oisiveté, la raillerie, l'impertinence.

Trois choses pour laquelle on doit combattre: Le pays, le foyer, l'honneur.

Trois choses auxquelles on doit penser: La vie, la mort, l'éternité.

Celle des quatre

Quatre choses qu'on ne peut acheter: La jeunesse, la santé, le bonheur et l'amour.

Quatre choses plus nombreuses qu'on veut se l'avouer: Nos années, nos dettes, nos ennemis et nos fautes.

Quatre choses que les indolents ne font qu'à demi: Le bien, l'aumône, le travail et l'amour.

Etes-vous discipliné?

Vous ne pouvez faire de plus grand plaisir à un jeune que de lui dire qu'il est individualiste et indépendant. Ces caractéristiques lui paraissent tellement enviables et admirables que, pour les mériter pleinement, il affecte bien à tort un mépris profond pour la discipline. Et vous-même, quelle attitude adoptez-vous face à la discipline?

1. Vous est-il désagréable de devoir de l'argent et payez-vous vos dettes dans les plus brefs délais? Oui—Non
2. Respectez-vous les panneaux du genre "Propriété privée, défense d'entrer", "Pêche interdite", etc.? Oui—Non
3. Vous abstenez-vous de laisser traîner vos papiers dans la rue, vos bouteilles vides dans le train, vos boîtes de conserves et épluchures dans la prairie où vous avez pique-niqué? Oui—Non
4. Faites-vous régulièrement votre gymnastique matinale? Oui—Non
5. Devant un cinéma ou un arrêt d'autobus, faites-vous la queue patiemment, sans bousculer, rechigner, resquiller? Oui—Non
6. D'une façon générale, vous efforcez-vous d'être à l'heure? Oui—Non
7. Votre correspondance personnelle est-elle à jour? Oui—Non
8. Trouvez-vous pénible de recevoir des ordres, de vous plier à un règlement, d'avoir à rendre compte de vos faits et gestes? Oui—Non
9. Allumez-vous votre cigarette avant d'avoir quitté le lieu public où s'étale en toutes lettres la mention "Défense de fumer"? Oui—Non
10. Laissez-vous très souvent votre lit défait lorsque vous partez au cours le matin? Oui—Non
11. Si vous conduisiez, auriez-vous tendance à foncer comme un sourd lorsque le feu est à l'orange, pour passer coûte que coûte? Oui—Non
12. En classe, attrapez-vous de mauvaises notes ayant pour cause l'indiscipline? Oui—Non
13. Lorsqu'on vous donne un ordre ou un conseil, essayez-vous automatiquement de discuter? Oui—Non
14. Trouvez-vous anormal et révoltant que vos parents limitent à telle heure la durée de vos sorties? Oui—Non
15. Lorsque vous participez à un jeu de société, un match, une compétition, vous arrive-t-il d'enfreindre sciemment les règles? Oui—Non

Réponses

Comptez 1 point par oui aux 7 premières questions; 1 point par non aux 8 suivantes. Moins de 6 points: vous êtes un type, individualiste, cabochard et un tantinet borné! Contrairement à l'adage, on peut être discipliné sans être bête pour autant . . . mais oui!

De 6 à 11 points: vous êtes plein de bonne volonté assez insouciant, léger, spontané. La discipline ne vous pèse pas guère lorsqu'elle vous est imposée mais il ne vous est jamais venu à l'idée que l'on pouvait s'imposer une discipline personnelle et que cela donnait d'excellents résultats.

12 points et plus: vous vous êtes aperçu de bonne heure que le désordre et l'anarchie sont également improductifs. Vous estimez, avec juste raison, qu'une certaine discipline est indispensable, aussi bien sur le plan social que sur le plan strictement individuel.

Maman! C'est dimanche

Ces pauvres mamans, la plus grande part de la besogne leur retombe toujours sur les épaules! Pas de maison en ordre, sans maman; pas de repas appétissants et à l'heure, sans maman; pas de linge lavé, reprisé, repassé, sans maman; pas de vie, pas de joie, pas d'entrain au foyer, sans maman; pas de prière quotidienne, pas de vie spirituelle suivie, sans maman.

• • •

Pauvres mamans, vous n'êtes pas encore au bout de vos corvées. En voici encore une autre. Y aurait-il des vrais dimanches sans vous? Le Créateur devait songer aux mamans quand il a ordonné la journée hebdomadaire de prière et de repos.

Y aurait-il vraiment repos du dimanche sans les mamans? C'est elles qui prévoient tout dès la fin de la semaine pour que, le dimanche, mari et enfants puissent connaître le repos, la détente, la bonne humeur. On voudrait poursuivre des gros travaux; maman s'y oppose, c'est dimanche! On penserait à des délassements inconvenants; maman intervient, c'est dimanche! C'est dimanche, maman invite tous les enfants et petits-enfants à sa table; elle ne compte ni son temps, ni ses dépenses, ni sa fatigue pour que toute sa famille connaisse le repos du dimanche.



Y aurait-il vraiment prière du dimanche sans les mamans? C'est elles qui font la ronde des chambres pour réveiller à temps toute la maisonnée pour la messe. La prière du dimanche, la messe du dimanche, la confession et la communion du dimanche. Comme le dimanche serait païen dans les foyers où la mère oublie le jour du Seigneur!

• • •

Mamans, à l'occasion de votre fête, un cordial merci pour l'aide que vous apportez à toute votre famille pour être fidèle au dimanche. Excusez certaines réponses brusques et certaines remarques détestables de ceux et celles à qui vous rappelez leur devoir le dimanche. Votre récompense sera bien grande pour avoir été de vraies mamans, le dimanche.

Réal LEBEL, S.J.

Génies précoces

Les génies précoces sont moins rares qu'on le croit généralement.

Quelques exemples, pris au hasard dans l'histoire, en font la preuve.

Macaulay avait déjà écrit un traité d'histoire à huit ans.

Byron composait, à dix ans, des vers pleins de passion.

Bacon, au même âge, était réputé pour ses connaissances philosophiques.

A neuf ans, Dante écrivait des sonnets.

Horace Vernet peignait à quatre ans.

Le Tasse parlait couramment à six mois et, à sept ans, écrivait facilement en latin.

Mirabeau fit un sermon à trois ans et publia son premier livre à dix ans.

Pascal composa, à quinze ans, son traité sur les sections des cônes.

Amusons-nous . . .

Le fermier et les noix

Un fermier est parti ramasser des noix. Il a un panier vide qu'il remplit à une vitesse telle qu'à chaque minute il en double le contenu. Au bout de cinq minutes, le panier est plein. Combien de minutes a-t-il fallu pour en remplir la moitié?

Réponse

Quatre minutes, puisque pendant la cinquième minute, le fermier a doublé le contenu du panier.

Croyez-le ou non

Voici un échantillon des réponses données à un examen de GEOGRAPHIE dans une école de Montréal, par des élèves de 4e année. L'examen est dicté par le service des études de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Nous garantissons l'authenticité des réponses.

G. F.

— Qui est l'archevêque de Montréal?

Polémile Léger
Poule et Mlle Légé
Pol Emile L'Eger

— Qui est le premier ministre de la province? (Vous avez bien lu, de la province.)

Défin Bégun
Défeun Béqueur
Défune Bayqueur
Joséphin Baikeur
Défun Béker
Désune Becueur
Défine Becoure
Baifiboiquer
Difin Beceur
Defing Berquert
Dit fean ba tor
Difubecur

— Qui est le maire de Montréal?

Pit Lessard
Croûte chef

(La Presse)

Partageons notre trésor



"Il me présenta le catéchisme Baltimore no 2 et me dit de le lire . . ."

L'Eglise catholique est la seule fondée par Jésus-Christ

La foi est un don de Dieu que certaines personnes reçoivent soudainement, d'autres graduellement. En menant une vie pieuse et exemplaire, en expliquant notre foi et en distribuant des écrits catholiques, nous pouvons servir de conduit vers ce précieux don. Lorsque la grâce est accordée, qu'importe le moment ou l'endroit, elle doit être reçue avec ardeur, car elle mènera à l'Eglise qui attend à bras ouverts.

La conversion de Charls A. Chapman, maintenant Jésuite à Portland, Oregon, et qui a accueilli depuis plus de 200 convertis, est un fait avéré de ce don de la foi. "La famille de mon père, raconte le R. P. Chapman, était très anti-catholique et je grandis dans cette tradition. Mon grand-père était un ministre de l'église 'First Christian' que je fréquentai régulièrement jusqu'à l'âge de 13 ans.

"Mon père était un grand voyageur, et nous avons demeuré dans plusieurs endroits des Etats-Unis. Mais je passais mes vacances d'été avec des parents catholiques à St-Joseph, Missouri. L'une de mes cousines était sacristine à la cathédrale et je me rappelle que très jeune j'avais l'habitude de manger les restes d'hosties non consacrées.

"De 13 à 17 ans, j'assistai à des cérémonies religieuses dans différentes églises, presbytérienne, épiscopale et Christian Science. A 17 ans, je demeurai dans un village minier à Wyoming. Pour être 'différent' plus que pour toute autre raison, j'assistai une fois à la messe dans une petite salle où un prêtre franciscain était de passage pour chanter la messe mensuelle.

"Bien que dans une atmosphère peu inspirante je décidai soudainement de devenir catholique. C'était sans doute le coup de la grâce divine. Après la messe, je fis part au prêtre de mon désir. Il me donna le catéchisme Baltimore no 2 et me dit de le lire et de venir le revoir à sa prochaine visite si je désirais encore joindre l'Eglise. Je lus le catéchisme, mais la doctrine semblait un régime trop sévère pour mon pauvre sang protestant.

"Des choses comme 'Le prêtre peut-il pardonner les péchés? Oui, le prêtre peut pardonner les péchés' semblaient impossibles. Je me dis: 'Ils parlent beaucoup, mais j'en ai aucune preuve', et je mis de côté le catéchisme. Plus tard, à un banquet de football, je mentionnai cet incident à Mme Corrigan. 'Vous avez besoin d'explications', me dit-elle, et m'envoya un plus gros livre 'Baltimore Catechism Explained'. C'était ce qu'il me fallait. En apprenant combien j'étais intéressé au catholicisme, ma tante m'envoya le livre 'Faith of Our Fathers' que je lus avec avidité.

"Je compris clairement que l'Eglise catholique avait été fondée par Jésus-Christ et autorisée aussi par Lui d'aller enseigner toutes les nations. Ce qu'elle fit pendant près de quinze siècles avant qu'aucune secte protestante vit le jour. Non seulement, le Christ avait-il fondé l'Eglise catholique, mais Il lui avait promis de lui donner sa divine protection.

"A l'Eglise catholique seule, Notre-Seigneur a adressé ces paroles mémorables. Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez, donc, et convertissez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit et leur enseignant tout ce que Je vous ai enseigné; et voici que Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles' (Math. 28, 18-20). Peu après nous avons déménagé à St-Joseph où nous demeurions à proximité de l'évêché. Je commençai un cours d'instructions donné par le R. P. (maintenant Mgr) Buddy, pour le terminer avec Mgr Leo Ruggle, de la même paroisse, et fus baptisé peu de temps après mon 18e anniversaire.

"C'est dû à la grâce de Dieu que ma mère, mon père, mon frère et ma soeur ont joint la vraie Eglise. Ma soeur est maintenant la Rév. Sr Charles-Marie, S.N.J.M. Ce don de la grâce divine est vraiment merveilleux."

Le Père John A. O'Brien, Ph.D., aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Dix jeunes cordons-bleus sont déclarés champions

TORONTO — Jean MacDonald, jeune étudiante de 17 ans d'une école secondaire de Moncton, Nouveau-Brunswick, a été déclarée la gagnante nationale des épreuves culinaires 1963 pour les jeunes. Ces épreuves finales ont été tenues à Toronto, Ont.

Judy LaMarsh, le nouveau ministre de la santé et du bien-être au Fédéral, a offert à Mlle MacDonald une bourse d'études de $1,500.

Se classant respectivement deuxième et troisième, Louise Boucher, 16 ans, élève de couvent, de Beauceville ouest, Qué., et Sandy Kostaschuk, 15 ans, de Stenen, Sask.

En plus de sa bourse d'études, la jeune gagnante des Maritimes a reçu une coupe en argent qu'elle pourra conserver avec fierté. Mlle MacDonald compte poursuivre ses études de garde-malade, aussitôt ses études secondaires terminées.

Ces trois gagnantes ont été choisies parmi dix adolescentes, lesquelles avaient été déjà, chacune, gagnante provinciale aux épreuves culinaires tenues dans chaque province du Canada dans les dernières cinq semaines. Les autres participantes étaient Helen Majcner, Starbuck, Man., Donna Salmon, Dartmouth, N.-E., Marilyn Norris, Charlottetown, I.P.E., Joan Lott, Vancouver, C.-B., Susan Edmunds, Vegreville, Alta, Ann McDonald, Ottawa, Ont., et Yvonne Chaulk, Cornerbrook, Terreneuve.

Ces jeunes filles ont préparé et fait cuire leur recette préférée — celle qui leur a valu le titre de gagnante provinciale — ainsi qu'une recette obligatoire standard.

La recette, qui a valu à mademoiselle MacDonald son prix provincial, a été un gratin aux fruits de mer. La recette obligatoire standard imposée à toutes était le gâteau à l'orange Alice.

Ces épreuves finales ont été jugées par des spécialistes en art culinaire et en économie ménagère dont Mlle Elaine Collett, directrice de l'Institut Châtelaine.

Les épreuves culinaires pour les jeunes ont été instituées en vue d'encourager l'art culinaire chez les jeunes; c'est la première année qu'elles ont lieu. Toutefois, on espère que celles-ci deviendront un événement annuel.

4ième DIMANCHE APRÈS PÂQUES



Vous le savez, frères bien-aimés, il faut être empressés à écouter, mais réfléchir avant de parler et savoir retenir sa colère, car la colère de l'homme ne fait pas le travail de Dieu. (Jac. 1, 19-20)

Société Catholique de la Bible

Encyclique de S.S. Jean XXIII sur la paix entre les nations

☆ ☆ ☆

Quatrième partie:

☆ ☆ ☆

Rapports des individus et des communautés politiques avec la communauté mondiale

Interdépendance entre les communautés politiques

Les récents progrès de la science et de la technique ont exercé une profonde influence sur les hommes et ont déterminé chez eux, sur toute la surface de la terre, un mouvement tendant à renforcer leur union. De nos jours, les échanges de biens et d'idées, ainsi que les mouvements de populations se sont beaucoup développés. On voit se multiplier les rapports entre les citoyens, les familles et les corps intermédiaires des divers pays, ainsi que les contacts entre les gouvernants des divers Etats. De même la situation économique d'un pays se trouve de plus en plus dépendante de celle des autres pays. Les économies nationales se trouvent peu à peu tellement liées ensemble qu'elles finissent par constituer chacune une partie intégrante d'une unique économie mondiale. Enfin, le progrès social, l'ordre, la sécurité et la tranquillité de chaque communauté politique sont nécessairement solidaires de ceux des autres.

On voit par là qu'un pays pris insolément n'est absolument plus en mesure de subvenir convenablement à ses besoins, ni d'atteindre son développement normal. Le progrès et la prospérité de chaque nation sont à la fois cause et effet de la prospérité et du progrès de toutes les autres.

Insuffisance de l'organisation actuelle des pouvoirs publics pour assurer le bien commun universel

L'unité de la famille humaine a existé en tout temps, puisqu'elle rassemble des êtres qui sont tous égaux en dignité naturelle. C'est donc une nécessité de nature qui exigera toujours qu'on travaille de façon suffisante au bien commun universel, celui qui intéresse l'ensemble de la famille humaine.

Autrefois, les gouvernements passaient pour être suffisamment à même d'assurer le bien commun universel. Ils s'efforçaient d'y pourvoir par la voie des relations diplomatiques normales ou par des rencontres à un niveau plus élevé, à l'aide des instruments juridiques que sont les conventions et les traités; procédés et moyens que fournissent le droit naturel, le droit des gens et le droit international.

De nos jours, de profonds changements sont intervenus dans les rapports entre les Etats. D'une part, le bien commun universel soulève des problèmes extrêmement graves, difficiles, et qui exigent une solution rapide, surtout quand il s'agit de la défense de la sécurité et de la paix mondiales. D'autre part, au regard du droit, les pouvoirs publics des diverses communautés politiques se trouvent sur un pied d'égalité les uns à l'égard des autres; ils ont beau multiplier les Congrès et les recherches en vue d'établir de meilleurs instruments juridiques, ils ne parviennent plus à affronter et à résoudre efficacement ces problèmes. Non pas qu'eux-mêmes manquent de bonne volonté et d'initiative, mais c'est l'autorité dont ils sont investis qui est insuffisante.

Dans les conditions actuelles de la communauté humaine, l'organisation et le fonctionnement des Etats aussi bien que l'autorité conférée à tous les gouvernements ne permettent pas, il faut l'avouer, de promouvoir comme il faut le bien commun universel.

Rapports entre l'évolution historique du bien commun et le fonctionnement des pouvoirs publics

A bien y regarder, un rapport essentiel unit le bien commun avec la structure et le fonctionnement des pouvoirs publics. L'ordre moral, qui postule une autorité publique pour servir le bien commun dans la société civile, réclame en même temps pour cette autorité les moyens nécessaires à sa tâche. Il en résulte que les organes de l'Etat — dans lesquels l'autorité prend corps, s'exerce et atteint sa fin — doivent avoir une forme et une efficacité telles qu'ils trouvent pour assurer le bien commun les voies et moyens nouveaux, adaptés à l'évolution de la société.

De nos jours, le bien commun universel pose des problèmes de dimensions mondiales. Ils ne peuvent être résolus que par une autorité publique dont le pouvoir, la constitution et les moyens d'action prennent eux aussi des dimensions mondiales et qui puisse exercer son action sur toute l'étendue de la terre. C'est donc l'ordre moral lui-même qui exige la constitution d'une autorité publique de compétence universelle.

Pouvoirs publics constitués d'un commun accord et non imposés par la force

Cet organisme de caractère général, dont l'autorité vaut au plan mondial et qui possède les moyens efficaces pour promouvoir le bien universel, doit être constitué par un accord unanime et non pas imposé par la force. La raison en est que l'autorité en question doit pouvoir s'acquitter efficacement de sa fonction; mais il faut aussi qu'elle soit impartiale envers tous, absolument étrangère à l'esprit de parti et attentive aux exigences objectives du bien commun universel. Si ce pouvoir supra-national ou mondial était instauré de force par les nations plus puissantes, on pourrait craindre qu'il soit au service d'intérêts particuliers ou bien qu'il ne prenne le parti de telle ou telle nation; ce qui compromettrait la valeur et l'efficacité de son action. En dépit des inégalités que le développement économique et l'armement introduisent entre les communautés politiques, elles sont toutes très sensibles en matière de parité juridique et de dignité morale. C'est la raison très valable pour laquelle les communautés nationales n'acceptent qu'à contrecoeur un pouvoir, qui leur serait imposé de force, ou aurait été constitué sans leur intervention ou auquel elles ne se seraient pas librement ralliées.

Le bien commun universel et les droits de la personne

Pas plus que le bien commun d'une nation en particulier, le bien commun universel ne peut être défini sans référence à la personne humaine. C'est pourquoi les pouvoirs publics de la communauté mondiale doivent se proposer comme objectif fondamental la reconnaissance, le respect, la défense et le développement des droits de la personne humaine. Ce qui peut être obtenu soit par son intervention directe, s'il y a lieu, soit en créant sur le plan mondial les conditions qui permettront aux gouvernements nationaux de mieux remplir leur mission.

Le principe de subsidiarité

A l'intérieur de chaque pays, les rapports des pouvoirs publics avec les citoyens, les familles et les corps intermédiaires doivent être régis et équilibrés par le principe de subsidiarité. Il est normal que le même principe régisse les rapports de l'autorité universelle avec les gouvernements des Etats. Le rôle de cette autorité universelle est d'examiner et de résoudre les problèmes que pose le bien commun universel en matière économique, sociale, politique ou culturelle. C'est la complexité, l'ampleur et l'urgence de ces problèmes qui ne permettent pas aux gouvernements nationaux de les résoudre à souhait.

Il n'appartient pas à l'autorité de la communauté mondiale de limiter l'action que les Etats exercent dans leur sphère propre, ni de se substituer à eux. Elle doit au contraire tâcher de susciter dans tous les pays du monde des conditions qui facilitent non seulement aux gouvernements, mais aussi aux individus et aux corps intermédiaires l'accomplissement de leurs fonctions, l'observation de leurs devoirs et l'usage de leurs droits dans des conditions de plus grande sécurité.

Signes des temps

Comme chacun sait, le 26 juin 1945, a été fondée l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), à laquelle sont venus se rattacher, par la suite, des organismes intergouvernementaux. A ces organisations ont été confiées de vastes attributions de portée internationale, sur le plan économique et social, culturel, éducatif et sanitaire. Le but essentiel de l'Organisation des Nations Unies est de maintenir et de consolider la paix entre les peuples, de favoriser et de développer entre eux des relations amicales, fondées sur le principe de l'égalité, du respect réciproque et de la collaboration la plus large dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Un des actes les plus importants accomplis par l'O.N.U. a été la "Déclaration universelle des droits de l'homme", approuvée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Son préambule proclame comme objectif commun à promouvoir par tous les peuples et toutes les nations la reconnaissance et le respect effectifs de tous les droits et libertés énumérés dans la Déclaration.

Nous n'ignorons pas que certains points de cette Déclaration ont soulevé des objections et fait l'objet de réserves justifiées. Cependant, Nous considérons cette Déclaration comme un pas vers l'établissement d'une organisation juridico-politique de la communauté mondiale. Cette Déclaration reconnaît solennellement à tous les hommes, sans exception, leur dignité de personne; elle affirme pour chaque individu ses droits de rechercher librement la vérité, de suivre les normes de la moralité, de pratiquer les devoirs de justice, d'exiger des conditions de vie conformes à la dignité humaine, ainsi que d'autres droits liés à ceux-ci.

Nous désirons donc vivement que l'Organisation des Nations Unies puisse de plus en plus adapter ses structures et ses moyens d'action à l'étendue et à la haute valeur de sa mission. Puisse-t-il arriver bientôt, le moment où cette Organisation garantira efficacement les droits de la personne humaine; ces droits, qui dérivent directement de notre dignité naturelle, et qui, pour cette raison, sont universels, inviolables et inaliénables. Ce voeu est d'autant plus ardent qu'aujourd'hui les hommes participent davantage aux affaires publiques de leur propre pays, qu'ils témoignent d'un intérêt croissant pour les problèmes de portée mondiale et prennent une conscience plus vive de leur qualité de membres actifs de la famille humaine universelle.

(à suivre)

Billet du vendredi

Ce miracle envoûtant qu'est Paris

On ne résume point Paris en mille ou quinze cents mots. La belle ville est trop vaste et trop ancienne: plus de 2,000 ans. Elle a connu trop d'histoire. Elle fut trop heureuse et malheureuse à la fois, au cours des siècles. Il y a chez elle trop d'art, sous toutes les formes, et trop d'esprit, dans le sens le plus profond du terme. Bien nommée Ville-Lumière, elle rayonne sur la France et le monde, le sait et n'a jamais l'air de le savoir, tant elle a de finesse dans la grandeur, de sérénité dans le charme qui lui est naturel.

C'est là sa force, qui se traduit par l'envoûtement. Elle est unique. D'autres capitales essayèrent de prendre le pas sur elle. Ce fut peine perdue. Elles ne réussirent qu'à limiter. Seule Rome peut lui être comparée, sous certains aspects. Mais les critères manquent, qui se pourraient appliquer aux deux cités. Car il y a la Rome étrusque, l'impériale, la papale, avant celle d'aujourd'hui, qui garde le reflet des autres. Athènes appartient à un passé plus lointain, mais elle n'a pas tenu, à travers les millénaires, les promesses des débuts.

• • •

Que n'a-t-on dit et écrit de Paris? Les ouvrages sont innombrables, qui le montrent et l'expliquent. Un de ses meilleurs analystes est René Sédillot, à qui l'on doit ces synthèses remarquables: **Survol de l'Histoire du monde, Survol de l'Histoire de France, Histoire des Colonisations.** Voilà qu'il nous offre maintenant un **Paris** bien à lui (1), qui ne ressemble à rien de ce que l'on connaît, dans l'abondante bibliographie de la capitale de la France et du monde. Il nous le présente, depuis le berceau insulaire de Lutèce, entouré d'une ceinture d'eau qui "y met à l'abri des loups et des hommes", jusqu'à cette métropole démesurée, qui s'étend de "l'Ile de la Cité aux limites de l'Ile-de-France".

Ceci dit, il n'est pas facile de résumer l'auteur. Pas plus que la ville qu'il pénètre en profondeur, scrute dans le détail, révèle en chapitres offrant la simplicité claire de tableaux synoptiques. Sédillot sait trop de choses, qu'il situe chacune à sa place, avec la sûreté d'un fabricant d'instruments de précision. Ainsi note-t-il que les premiers commerçants juifs, grecs ou syriens devinrent chrétiens, parce que leur conversion facilitait les affaires, et qu'un marchand syrien devint évêque de Paris.

• • •

Paris, c'est donc l'île des bateliers qui deviendra Lutèce et sera romaine, après la victoire de César. Vient un jour où l'agglomération aura ses quinze mille habitants, et ce sera Paris pour de bon, une fois pour toutes. Il sera d'abord une sorte de capitale pour rire, puis celle des Capétiens, en attendant de passer à l'heure anglaise, de tomber sous l'influence italienne et espagnole. Deux reines de France seront Italiennes, Catherine et Marie de Médicis, qui deviendront régentes l'une et l'autre. Les soldats espagnols de Philippe II envahissent la ville, pour y défendre les catholiques de l'armée huguenote, mais ils en sont chassés par la conversion d'Henri IV, pour qui Paris vaut bien une messe.

C'est désormais l'ère des Bourbons, qui durera jusqu'à la révolution de 89, et nous voilà rendus au siècle dix-neuvième, jugé stupide par les uns, éclairé par les autres, assez robuste et sain, au plus profond de lui-même, pour survivre au plus grand nombre de régimes qu'on puisse voir en cent ans: l'empire en deux actes, la monarchie en deux autres, trois républiques. Nous arrivons à la belle époque 1900, laide sous tant d'aspects, et la vie continue. Paris connaît la paix de 1870 à 1914, puis les affres de deux guerres mondiales en trente ans. Il souffre, se modifie, rajeunit en vieillissant. Paris est un miracle qui se répète d'âge en âge.

L'ILLETTRE.

(1) **Cercle du Livre de France,** Montréal.

L'usage du téléphone 24 heures par jour

REGINA — Les centres d'Alida, Manor, Debden et Marcelin sont au nombre des 19 nouvelles communautés qui jouiront des services du téléphone 24 heures par jour, vient d'annoncer l'hon. C. C. Williams, ministre responsable des services téléphoniques dans la province.

Auparavant le service de 24 heures par jour était réservé aux communautés ayant 200 abonnés ou plus. Depuis le 1er mai, les communautés de 170 à 200 abonnés jouissent du même service.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

Il était encore beaucoup trop tôt pour disposer du coeur de la jeune fille et pour savoir si celle-ci accepterait d'unir son existence à la sienne . . . Plus tard, peut-être, oserait-il le lui demander.

— Bonjour, monsieur Hardange.

Le concierge qui veillait à l'entrée des Chantiers Maritimes venait de le saluer comme il le faisait chaque matin.

D'un mot aimable, il lui répondit.

Arrivé dans son bureau, une pièce qu'éclairait une large baie vitrée, il oublia le rêve dans lequel il était plongé pour redevenir l'ingénieur soucieux avant tout de bien remplir ses fonctions.

Sur sa table de travail, quelques feuillets avaient été déposés à son intention. C'étaient des notes de service sans grand intérêt. Il les parcourut d'un oeil distrait.

Puis il ouvrit une armoire métallique dans laquelle il enfermait soigneusement les dossiers qui lui étaient confiés. Il en retira les quelques plans qui lui étaient nécessaires . . .

Pendant près d'une heure, il travailla, poursuivant la mise au point d'un devis que lui avait demandé la direction des Chantiers. Il ne s'arrêtait que rarement, soit pour réfléchir un instant, soit pour allumer une cigarette.

Il avait presque terminé quand il remarqua qu'un renseignement lui manquait. Quittant son bureau, il se dirigea alors vers une pièce voisine dans laquelle travaillait un dessinateur qui pourrait lui fournir ce dont il avait besoin.

Une fois, puis deux, il frappa à la porte. Surpris de ne pas recevoir de réponse, il entra. La pièce était vide et aucun instrument de travail n'était disposé sur la table.

L'absence de son collaborateur étonna Pierre qui, pour se renseigner, s'adressa à une secrétaire dont le bureau se trouvait à l'entrée du couloir desservant tout le service.

— Mademoiselle, vous n'avez pas vu monsieur Erard?

— Non, monsieur, pas ce matin.

— Il n'avait pas manifesté l'intention de s'absenter aujourd'hui?

— Non. Du moins pas à ma connaissance.

— S'il est malade, il nous aurait fait prévenir.

— Oh! certainement.

— Merci, mademoiselle.

Intrigué, le jeune homme jugea utile de consulter sans plus tarder Ludovic Beaulieu.

Celui-ci l'écouta, puis il demeura soucieux, visiblement inquiet même.

— En effet, dit-il enfin après un court instant de réflexion, cette absence est anormale . . . Je connais très bien Louis Erard. C'est un employé consciencieux et sérieux qui ne se serait pas permis un congé, même de quelques heures, sans nous prévenir . . . S'il n'est pas venu à son travail ce matin et s'il n'a pas donné de ses nouvelles, c'est qu'il lui est arrivé quelque chose de grave.

— Que craignez-vous?

— Le pire . . .

— C'est-à-dire?

Sans répondre à cette question, Ludovic s'était levé et il était sorti de son bureau.

— Venez, dit-il . . .

Tandis qu'il entraînait son ami, il lui indiqua le motif de son inquiétude.

— Il y a deux jours, Louis Erard m'a confié qu'il avait reçu chez lui la visite d'un individu, un inconnu, qui lui avait demandé, en échange d'une forte somme, de lui procurer une copie des plans du sous-marin que nous construisons en ce moment. Cet étrange visiteur n'ignorait pas que Louis Erard se trouve en ce moment dans une situation difficile. En effet, sa femme, après une pénible maladie, doit faire un long séjour dans une maison de repos, loin d'ici, et Louis, demeuré seul, s'impose de graves sacrifices, d'une part, pour payer les frais de convalescence de son épouse, et, d'autre part, pour régler la pension de ses deux enfants qu'il a dû mettre dans un établissement scolaire . . . Celui qui s'est adressé à lui, en lui offrant cet odieux marché s'imaginait sans doute qu'il aurait succombé à la tentation et qu'il aurait accepté l'argent qu'on lui proposait.

Pierre ne put dissimuler son trouble.

— Ce que vous me dites là est à peine croyable . . . Ainsi, il se trouve des gens qui acceptent de faire ce métier.

— Je croyait vous avoir prévenu . . . Les espions, appelons-les par leur nom, qui rôdent autour de nous utilisent tous les moyens pour se procurer les renseignements dont ils ont besoin.

— Naturellement, Louis Erard a refusé de livrer les documents qu'on lui demandait.

— Oui, mais il a aussi commis l'imprudence d'agir avec trop de franchise et, brutalement, il a mis à la porte son mystérieux solliciteur, sans envisager les conséquences de sa conduite.

— C'est pourtant ce qu'il devait faire . . . Vous n'auriez pas préféré qu'il accepte le marché qu'on lui offrait.

— Certes, non . . . Seulement, il aurait pu agir plus adroitement . . . Par exemple en feignant de se laisser tenter et en allant même jusqu'à donner l'impression qu'il consentait à devenir le complice de l'espion qui s'était adressé à lui . . . Cela nous aurait sans doute permis de démasquer cet individu et, peut-être de l'arrêter . . . Tandis qu'en le jetant à la porte, il est revenu un témoin gênant qu'il fallait faire disparaître.

— Comment dites-vous? Disparaître, mais cela signifie . . .

— Hélas . . .

Pierre Hardange avait pâli. Son émoi était tel qu'il n'osa demander à son compagnon de préciser sa pensée, comme s'il craignait l'entendre prononcer les mots qu'il redoutait.

Ils sautèrent dans la voiture de Ludovic Beaulieu, qui démarra aussitôt.

Louis Erard habitait un petit appartement au deuxième étage d'un immeuble de la vieille rue Kervegan toute imprégnée encore du souvenir des armateurs nantais qui, à l'époque de leur prospérité, firent construire à cet endroit de riches hôtels ornés de balcons en fer forgé. Aujourd'hui, ces demeures ont perdu de leurs splendeurs, mais elles ont conservé une fière allure, malgré les ravages causés à leurs façades par le temps.

L'escalier de la maison était sombre et mal entretenu.

— C'est ici . . .

Ludovic frappa avec force, mais personne ne répondit à son appel. Il insista, mais sans plus de succès.

— Qu'allons-nous faire? questionna Pierre . . . Nous ne pouvons pénétrer par effraction dans cet appartement . . . Nous pourrions peut-être nous adresser à un voisin.

Mais son ami ne l'écoutait pas. Tirant de sa poche un trousseau de clefs, il s'attaqua à la serrure comme l'aurait fait n'importe quel cambrioleur. Au troisième essai, il sentit le pêne céder et aussitôt, sous sa poussée, la porte s'ouvrit.

Un couloir obscur donnait accès aux quatre pièces de l'appartement. Ludovic pénétra d'abord dans la cuisine où régnait le plus grand désordre. De la vaisselle encombrait l'évier et sur la table non desservie traînaient les restes d'un repas.

A côté, c'était la salle à manger, meublée d'une table, d'un buffet, de quelques chaises et de deux fauteuils.

Brusquement, sur le seuil, Beaulieu s'immobilisa.

— Voyez, dit-il d'une voix devenue subitement grave.

Près de la fenêtre, sur l'un des fauteuils, un homme gisait, la tête repliée sur la poitrine, le bras droit pendant jusqu'au parquet.

— Portons-lui secours, s'écria Pierre, qui voulait encore espérer.

— Il est trop tard . . .

Les deux hommes s'étaient découverts et, pendant quelques instants, ils demeurèrent silencieux devant le cadavre. Enfin, Ludovic se décida. Faisant quelques pas en avant, il se pencha sur le corps de Louis Erard.

Un rapide examen lui permit de trouver ce qu'il cherchait.

— Une balle dans la nuque, murmura-t-il . . . Le malheureux a dû être tué sur le coup . . . Il a certainement été surpris et n'a même pas pu se défendre . . . Naturellement, le criminel n'a laissé aucune trace et, son mauvais coup fait, il y a disparu en refermant soigneusement la porte derrière lui.

Pierre dominait mal son émotion et le spectacle qu'il avait sous les yeux le bouleversait. Il ne pouvait s'imaginer que cet homme avait été tué uniquement parce qu'il avait refusé de livrer à un inconnu les plans qui lui étaient confiés, et qu'il était mort vctime de la guerre secrète que mènent dans l'ombre les agents de renseignements.

— Surtout, reprit son ami, ne touchons à rien dans cette pièce. Les enquêteurs ne nous le pardonneraient pas . . .

— Qu'allons-nous faire?

— Rien . . . Je m'en vais seulement prévenir la police, qui se chargera d'aviser la famille.

— On va pourtant rechercher l'assassin et ouvrir une enquête. Ce crime ne peut rester impuni.

— Oui, assurément. Mais je souhaite que cette recherche soit aussi discrète que possible. Dans ce genre d'affaires, il faut toujours opérer avec beaucoup de prudence et surtout ne pas donner l'impression à nos adversaires qu'on les soupçonne . . . Maintenant, venez, nous n'avons plus rien à faire ici. Notre rôle est terminé.

Quand ayant quitté l'appartement, ils se retrouvèrent dans la rue, Ludovic prit congé de son compagnon.

— Excusez-moi de vous quitter, mais je dois sans tarder mettre la police au courant de ce drame. Le commissaire que je vais voir est un de mes amis et je préfère être seul avec lui pour lui demander toute la discrétion voulue. Rentrez donc au bureau où tout à l'heure j'irai vous rejoindre.

Pierre s'éloignait déjà quand Ludovic Beaulieu le rappela.

— N'annoncez pas encore cette triste nouvelle au personnel des Chantiers . . . Il faut que la famille de ce pauvre Erard soit d'abord prévenue.

CHAPITRE V

Quelques semaines s'étaient écoulées.

A plusieurs reprises, Pierre s'était rendu à la Benardière et, chaque fois, Madeleine l'avait accueilli avec joie. S'ils n'en n'étaient pas encore arrivés à faire des projets pour l'avenir, il leur semblait que rien, désormais, ne pourrait les séparer. Bien souvent, au cours de leurs conversations, ils avaient évoqué leur passé, si bien qu'ils avaient l'impression de s'être toujours connus. Et, chaque fois, quand, sa visite terminée, Pierre prenait congé de la jeune fille, celle-ci le voyait s'éloigner avec peine et elle devait se dominer pour dissimuler le chagrin que lui causait cette courte séparation.

Répondant à l'invitation qui lui avait été faite par Madeleine lors de leur rencontre à Nantes, Ludovic Beaulieu avait accompagné son ami. Trois fois, ainsi, il avait été l'hôte de la Benardière, et il n'avait pas caché le plaisir qu'il éprouvait à revoir la jeune fille.

Monsieur Lecourtois avait, d'ailleurs, ouvert toutes grandes les portes de sa demeure aux deux ingénieurs.

— Venez nous voir aussi souvent que vous le voudrez, leur avait-il dit, sans crainte de nous déranger. Vos visites nous feront toujours plaisir, car nous ne sortons guère . . . A part quelques rapides voyages à Nantes, nous demeurons ici isolés dans cette propriété où j'ai trouvé le calme que je désirais après une existence passée sous tous les cieux du monde.

Un soir même, il avait retenu à dîner ses visiteurs.

A table, il s'était révélé un causeur agréable, comme le sont souvent ceux qui ont eu l'occasion de faire à l'étranger une abondante provision de souvenirs. Il entraînait alors ses auditeurs à sa suite, en leur donnant l'impression de visiter en sa compagnie les pays lointains où il avait séjourné. Parfois, quand sa mémoire était en défaut, il s'adressait à son fils Vincent pour lui demander une précision qui lui échappait.

(à suivre)

— No 367 —

HORIZONTALEMENT

1—Industrie fabriquant des seaux, etc.
2—Cellule d'abeille. — Tordu en spirale.
3—Arrêter. — Possessif.
4—Préfixe. — Dit qu'une chose n'est pas vraie. — D'élire.
5—Mouvement de la balle au tennis. — Tenter.
6—Parcourues des yeux. — Grande famille d'Ecosse.
7—Harceler. — Possède.
8—Univers. — Dans le pain.
9—Qui est au bon air. — Dont on se sert ordinairement.
10—Préfixe. — Genre de plantes.
11—Action de rire. — Début. — Au monde.
12—Couveuse. — Aperçus.

VERTICALEMENT

1—Qui décèle le doute.
2—Qui contient de l'alun. — Fleuve d'Afrique.
3—Sorte de germandrée. — Préfixe. — Pronom.
4—Partie interne. — Insecte hyménoptère.
5—Intervalle entre les tuiles. — Fruit.
6—Pronom. — Oiseau coureur.
7—Pluriel de jeu. — Camps. — Possédai.
8—Demeure. — Sans inégalités.
9—Conj. — D'eux, d'elles. — Poil des paupières.
10—Brûlera. — Changement dans le plumage.
11—Colères. — Trait de plume. — Pas vêtu.
12—Nécessaires.

SOLUTION DU PROBLEME No 366

■ **Horizontalement**: 1. Tangiblement; 2. Obier — Irises; 3. Rallies — Etre; 4. Tiges — Entra; 5. Isa — Et — Teck; 6. Osuna — Tuee; 7. Net — Clés — Sur; 8. Nu — Rea — Il — Sm; 9. Artériotomie; 10. Ecrétons; 11. Rend — Tue; 12. Séchoness.

■ **Verticalement**: 1. Tortionnaire; 2. Abaisseur; 3. Nilgault — Tons; 4. Gèle — Ré — De; 5. Iris — Acéré; 6. Laïc; 7. Lisette — Orée; 8. Er — Usité; 9. Miette — Lotte; 10. Estrées — Mous; 11. Nérac — Usines; 12. Tsé — Kermès.

La fête des Mères

La fête des Mères est de noble et pieuse inspiration.

La reconnaissance, la vénération, la tendresse à l'égard de celle à qui nous devons le jour, sont des sentiments qui, en des variantes multiples, ne doivent cesser de moduler leur hymne pieux au coeur de tout homme bien né.

Cependant, dans le tourbillon des activités modernes, il est si facile d'oublier certains devoirs impérieux. D'autre part, n'est-il pas reconnu que l'être humain perd aisément la mémoire des bienfaits. Il est donc bon, même utile de le rappeler à ses obligations. La fête des Mères a été instituée à cet effet.

L'enfant, la jeune fille, l'adolescent grandissent dans une atmosphère d'affection maternelle sans se douter, bien souvent, de ce que coûtent de labeur, de sacrifice, de privations parfois, tout ce confort, ce bien-être dont chacun jouit à l'ombre du foyer.

Et plus tard, lorsque le coeur rempli d'un amour prometteur, les uns et les autres ont franchi le seuil de la maison pour aller former ailleurs de nouveaux foyers, qui peindra l'angoisse du coeur maternel à qui un étranger ou une étrangère vient de ravir son enfant . . .

Songeons-nous assez souvent avec quelle inquiète sollicitude notre mère nous suit partout par la pensée?

N'oublions-nous pas trop souvent que les enfants, grands ou petits, sont tout pour leur maman; que cette fille devenue femme, que ce fils devenu homme demeure toujours pour elle le cher petit enfant bercé autrefois entre ses bras caressants . . .

Souvenons-nous qu'un regard tendre, une parole affectueuse, une caresse, un tout petit cadeau: le moindre des égards suffit pour causer une joie profonde à cet être qui, pour nous, n'a rien épargné: ni sa santé, ni ses jours, ni ses veillés, ni ses joies.

En ce jour de la fête des Mères, le deuxième dimanche de mai, puissent tous les fils aimants manifester, d'une manière éloquente, leurs sentiments. Il faut si peu de chose pour rendre heureuse une mère!

A celles déjà parties pour une vie meilleure, adressons une prière. Nous ne saurions avoir d'égide plus sincèrement dévoué à nos intérêts, car le dernier mot de l'affection maternelle ne doit pas être terrestre.

Que tous ceux qui ont encore l'immense avantage, disons mieux, le bonheur de posséder leur mère, appréhendent tous les jours qu'elle ne leur soit tôt ou tard ravie. Il est louable d'orner de fleurs les tombeaux, mais il est infiniment plus doux, plus consolant de semer des joies dans la vie de ceux que nous aimons.

Madame CAMILLE DUGUAY.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Petites pensées qui contiennent de grosses et indéniables vérités

par le Dr Adrien Plouffe

Si vous saviez que vous allez mourir après ce plantureux repas que vous vous proposez de prendre comme tous les jours, est-ce que vous ne mettriez pas une sourdine à votre appétit? Souvenez-vous que la sobriété est une vertu dont la pratique n'a jamais été nuisible à personne.

• • •

Hélas, certaines gens sont si gourmands qu'ils se moquent de l'hygiène alimentaire comme de leur première indigestion. Ils ne songent pas qu'une dernière attaque de gastrite aiguë pourra les dépêcher chez saint Pierre.

• • •

Les gourmands impénitents qui font fi des principes de l'alimentation rationnelle devraient se rappeler qu'on ne mange plus au ciel ni ailleurs, quand on part pour son ultime voyage.

• • •

Les disciples de Pasteur insistent sur les dangers des abus de la table, parce que la gourmandise-gloutonnerie est devenue un défaut national ou presque.

• • •

On peut aimer la bonne chère sans se livrer à mille et une acrobaties soi-disant gastronomiques qui n'ont rien de commun avec l'art de vivre d'une façon saine et vraiment intelligente.

• • •

C'est bien joli d'être un gai luron, un bon convive et une fourchette de grande classe, mais c'est beaucoup moins drôle quand on tombe dans l'inconscience après avoir mangé comme quatre et qu'on ne voit pas venir la mort avec sa faux.

• • •

On passe outre aux directives des médecins hygiénistes et aux conseils autorisés des médecins praticiens et on meurt sottement en quelques secondes, après un dernier repas digne de Gargantua et de Pantagruel!

• • •

Si on se contentait d'être gourmand, passe encore, mais on choit dans la goinfrerie. On s'empiffre, on s'en lèche les doigts, on s'en pourlèche les babines, on se régale en faisant un dieu de son estomac et, crac, on meurt subitement, comme notre médecin nous en avait averti à trente-six reprises.

• • •

La petite madame qui est coquette et gourmande devrait comprendre que son désir de rester svelte, élégante, jolie ne s'harmonise guère avec la rage qu'elle a de faire bombance. Elle le sait parfaitement mais elle oublie cette vérité devant les délices affriolantes de la table. Voici qu'elle est en train de devenir grosse et grasse comme une dinde dodue. Ce n'est pas la faute de la dinde ou plutôt n'est-ce pas sa faute!

• • •

La mort subite est toujours aux aguets autour des goinfres. A qui le tour, messieurs-dames?



Vos invités se croiront au paradis quand vous leur servirez ce somptueux dessert à un repas ou à un goûter. Rangez des sections de pêches, fraîches et colorées comme des pétales de fleurs, et pressez-les légèrement sur un lit onctueux de crème fouettée qui recouvre ce gâteau mousseline étagé, puis parsemez le côté de noix de coco grillée; vous serez d'avis que votre gâteau aux pêches du paradis est aussi ravissant à l'oeil que délicieux sous la dent. Vous l'apprécierez d'autant plus qu'il requiert peu d'efforts de votre part, car vous pouvez acheter le gâteau à la pâtisserie ou à l'épicerie, et les autres ingrédients se trouvent sans doute déjà dans votre cuisine. Cette création "maison" vous méritera tous les compliments et tous les cordons bleus.

Gâteau aux pêches du paradis

1 demiard de crème à fouetter
3 c. à table de sucre en poudre
¼ de c. à thé de vanille
1 gros gâteau chiffon de la pâtisserie
1 boîte (28 onces) de pêches tranchées, égouttées
1 tasse de noix de coco râpée, grillée

Procédé: Fouetter la crème et ajouter sucre et vanille. Couper le gâteau par la moitié, horizontalement. Couper en dés ¾ de tasse des pêches tranchées. Etendre un peu de crème fouettée et les dés de pêches sur une moitié du gâteau, puis couvrir de l'autre moitié. Recouvrir la surface et le côté du gâteau avec le reste de crème. Disposer les tranches de pêches en spirale, sur le dessus, et parsemer le côté de noix de coco grillée. Réfrigérer avant de servir. Quantité: 12 à 16 portions.

Jean XXIII: "Priez pour le Concile pendant le mois de Marie"

ROME — Dans une lettre au cardinal Micara, datée du 25 avril, fête de saint Marc l'évangéliste, le Pape exhorte les fidèles à prier pour le Concile, pendant le prochain mois de Marie.

"La conjoncture particulière du Concile, écrit le Saint-Père, donne au mois de Marie de cette année un caractère d'espoir plus vaste et d'attente impatiente. Si cela est vrai pour les peuples chrétiens du monde entier, qui ont manifesté tant d'intérêt pour les assises oecuméniques, il est bien naturel que cette circonstance revête un caractère tout particulier pour le diocèse de Rome, appelé à témoigner de plus près sa fidélité à la glorieuse chaire du prince des apôtres."

Et de conclure:

"La prière de tous nos fils, jointe à notre incessante prière, obtiendra de la Mère du Bon Conseil, de celle que nous aimons appeler "Auxilium episcoporum, Auxilium christianorum", des dons exceptionnels de grâce pour nos vénérables frères, les Pères conciliaires du monde entier, et rendra très précieuse et salutaire cette fervente préparation à la nouvelle phase des travaux pour les prochaines assises oecuméniques."



Numéro du patron: 521
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

En faveur du Red Ensign

EDMONTON — La présidente de la loge albertaine de l'Ordre impérial des filles de l'Empire, Mme J. E. Robinson, a lancé un appel en faveur de l'adoption du Red Ensign comme drapeau national du Canada.

Elle a déclaré, lors de la 43e réunion annuelle de la loge, que c'est un devoir patriotique de stimuler l'intérêt en faveur d'un drapeau national.

Mme Robinson a fait savoir que des formules de pétitions en faveur du Red Ensign ont été envoyées aux loges de l'Ordre et que chacune devait recueillir 20 signatures et les faire parvenir au secrétaire d'Etat du Canada.

Dans un magasin de confection:

— Je ne comprends pas, mademoiselle. Vous me dites que cette robe est en tissu pure laine, et sur l'étiquette il y a écrit "coton". Pourquoi?

— C'est très simple, nous mettons cette étiquette uniquement pour faire fuir les mites!



Q. — J'ai des planchers de carreaux en asphalte qui ont perdu leur lustre et qui commencent à user. Y aurait-il quelque verni ou produit pour leur rendre leur belle apparence? Merci. — **Ménagère.**

R. — Vous ne me dites pas si vous avez l'habitude de cirer ces planchers, ce qu'on fait généralement. Si oui, il se peut que la cire liquide se soit accumulée et ait elle-même terni vos planchers. Il faudrait alors vous procurer un produit spécial pour enlever complètement ce fond de cire. On en trouve dans presque tous les super-marchés et chez les marchands de peinture. Si, par contre, il ne s'agit que de l'usure, il vous faudrait consulter un marchand de tuile. Il saura vous dire s'il y a un moyen de les traiter.

☆ ☆ ☆

Q. — Que me conseillez-vous pour nettoyer les plats en plastique qui sont noircis? J'ai lu dans votre Courrier qu'on pouvait faire disparaître le duvet sur le visage avec du péroxide et de l'amoniaque. Je ne me souviens plus des proportions et je me demande si vous pourriez me recommander autre chose. Merci d'avance. — **Qui suit votre Courrier.**

R. — Je sais, pour l'avoir utilisé, qu'on vend un très bon produit pour détacher les plats et tasses en plastique, au rayon où l'on vend ces choses chez Eaton. Vous n'avez qu'à le demander. Evidemment, il n'est pas à l'épreuve de tout, mais il donne d'excellents résultats lorsque ces objets ne sont pas trop entachés.

Quant aux proportions de peroxide et d'amoniaque, je crois que c'est à Cousine Blanche qu'il faudrait adresser votre lettre, car je n'ai rien mis dans mon Courrier à ce sujet. Il se vend de très bonnes crèmes dépilatoires aux rayons des cosmétiques et dans les pharmacies. Merci de vos bonnes remarques.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons deux fils dont le cadet est aux études et l'autre, comme c'est la tradition chez nous, travaille la terre avec son père. Celui qui est à la maison devient très maussade et boudeur et semble détester son travail. L'autre, sans réussir trop bien, nous aide beaucoup en fin de semaine et se réjouit d'être enfin à la maison. Que pourrions-nous faire pour leur rendre la vie plus heureuse et être moins malheureux nous-mêmes? — **Inquiets.**

R. — Sans doute est-il fort louable de vouloir maintenir les traditions, mais il faut aussi que les parents réalisent qu'ils n'ont pas vraiment le droit de disposer ainsi de l'avenir de leurs enfants sans tenir compte de leurs aptitudes et de leurs goûts personnels. C'est peut-être le cadet qui réussirait le mieux et qui serait le plus heureux à la campagne à travailler la terre, alors que son frère aîné montre plus de dispositions pour l'étude. Y avez-vous songé? Il serait peut-être bon que vous consultiez vos deux fils et même un orienteur professionnel afin que toute la vie de ces deux jeunes gens ne soit pas basée sur une erreur dès son départ.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai des rides qui commencent à paraître autour des yeux. Je sais qu'il se vend des crèmes pour combattre ces défauts. Doit-on dormir avec ce genre de produits sur la figure? — **Vaniteuse.**

R. — On assure qu'il est toujours préférable de dormir sans aucune crème. On donne ainsi l'occasion aux pores de respirer. Vous pourriez en faire l'application pendant l'avant-midi alors que vous faites votre travail de maison et l'enlever délicatement avant de vous faire une beauté un peu plus tard dans la journée. Veillez à procéder très très délicatement, car l'épiderme près des yeux est sensible et si vous usez le moindrement de force, vous risquez d'ajouter de nouvelles rides aux anciennes.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis portée à faire des orgelets. Connaissez-vous un remède pour ces "bobos" désagréables? Merci.

Yeux noirs.

R. — Ces "bobos" sont plutôt un symptôme qu'une maladie proprement dites. Consultez votre médecin de famille. Il vous enverra chez un spécialiste s'il le juge nécessaire.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Au Canada, cinq femmes sur sept souffrent des pieds à cause des chaussures mal ajustées qu'elles ont portées surtout pendant l'enfance. Les durillons, les callosités et les ongles incarnés ne sont pas seulement très douloureux mais ils rendraient de mauvaise humeur même un ange. On peut souvent enlever les durillons après avoir fait tremper les pieds dans de l'eau chaude additionnée d'une poignée de sel d'Epsom, mais il ne faut pas se servir de lame de rasoir pour le faire. Il est plus sage de consulter un bon pédicure. Des chaussures parfaitement ajustées gardent aux pieds leur santé et leur beauté.

♦ ☼ ♦

Croyez-vous sincèrement que Jonas a passé trois jours et trois nuits dans l'estomac d'une baleine?

— Je ne sais pas. Je lui demanderai en arrivant au ciel.

— Et s'il n'est pas là?

— Dans ce cas, vous lui demanderez, vous.

♦ ☼ ♦

Rappelez-vous que les pommes de terre pilées ne sont vraiment délectables que si elles contiennent suffisamment de beurre.

♦ ☼ ♦

Pour nettoyer un flacon, agitez-y énergiquement quelques dés de pommes de terre avec le double volume d'eau et une cuillerée de sel. Rincez.

♦ ☼ ♦

Les jeunes enfants qu'on laisse jouer dans la rue peuvent devenir victimes des accidents de la circulation, à moins d'être surveillés par un enfant plus grand ou par un adulte. Ces enfants ne comprennent pas toujours qu'il est dangereux de courir dans la rue après une balle.

♦ ☼ ♦

Si votre travail vous force à pencher la tête, votre dos est à plaindre. Chaque jour, avant de vous coucher, faites cet exercice qui n'en est pas un: debout contre un mur, efforcez-vous de le toucher avec vos talons, vos mollets, votre dos et votre tête. Restez quelques minutes ainsi.

♦ ☼ ♦

Une voisine: "Vous me semblez inquiète ce matin!"

Une dame: "Oui! Mon mari est parti hier soir chercher un chou pour la soupe de ce midi et il n'est pas encore de retour."

La voisine: "Faut pas vous en faire pour ça; vous n'avez qu'à ouvrir une boîte de petits pois."

♦ ☼ ♦

Pour enlever des taches d'oeufs sur l'argenterie, utiliser du sel humide.

♦ ☼ ♦

Aucune jeune fille ne devrait songer au mariage sans avoir appris à faire la cuisine, à pouvoir préparer des mets appétissants, à ordonner un régime bien équilibré, à connaître la valeur alimentaire de la nourriture qu'elle prépare. Elle aura beau avoir toutes les autres qualités si elle n'est pas bonne cuisinière, sa vie de ménage sera un demi-échec.

♦ ☼ ♦

Les frictions à l'huile camphrée sont excellentes pour redonner de la vigueur à des jambes lasses.

♦ ☼ ♦

Une jeune femme mariée depuis six mois, à son époux:

— Tu sais, Henri, je suis allée voir le médecin aujourd'hui . . .

Le mari continue sa lecture, puis d'un air distrait:

— Ah oui! Et comment va-t-il?

♦ ☼ ♦

Entre autres procédés pour nettoyer le linge qui porte des taches d'encre, il en est un de particulièrement efficace quand ces taches sont récentes. C'est de les frotter avec la pulpe d'une tomate mûre coupée en deux. Si ce sont vos doigts qui sont tachés, frottez-les de préférence avec la paroi interne d'une peau de banane.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 6

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. F. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

NOS VENDEURS GAGNENT HONORABLEMENT LEUR VIE, pourquoi pas vous? Territoire exclusif. Réalisez $75.00 à $100.00 par semaine. Ligne garantie de nécessités pour la maison et produits de ferme. FAMILEX, Dept. M-B, 1600, Delorimier, Montréal.

LE MAGASIN D'AUBAINES HADASSAH — Ventes d'aubaines de vêtements pour hommes, femmes et enfants. Magasin ouvert de 10 h. a.m. à 3 h. p.m., les lundi, mercredi et vendredi; les mardi et jeudi jusqu'à 8 h. p.m. 464, avenue Sargent, Winnipeg. 6-210-7C.

ON DEMANDE MENAGERE pour 2 adultes. Pas de lavage. Près église. Chambre, pension et salaire. S'adresser à 672, chemin Ste-Marie, ou signaler: CEdar 3-3152. 6-205-T.F.

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Flûtes. Mélodicas. Feuilles de musique instrumentale. Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa. 4-118-6C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. Signaler: GRove 4-2277 le soir. 48-1912-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES à faire couper ou à démonder, signaler CHapel 7-6824. 3-1987-7C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

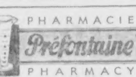
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309 rue Donald Winnipeg Man
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous appelez Mme Aldéa Fillion, 713, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans St-Boniface et les environs. Territoire qui sera établi sous peu. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWA, 840, avenue La Fleur, Montréal 32. 6-196-8C.

BICYCLETTES ET TONDEUSES A GAZON REPAREES. Ramassées et livrées. Signaler: CEdar 3-2254. 6-172-9C.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces et salle de bain. Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254. 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 450, rue Louis Riel. Logis: 3 pièces meublées. Salle de bain et entrée privées. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1983 après 6 h. 4-119-6C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Joli petit logis: 3 pièces, 2e étage. Pour 1 ou 2 personnes. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-7369. 1-1958-T.F.

A LOUER — Dumas, Sask. Maison: 6 pièces. Près église et village. Grand jardin. Pourrait élever volailles si désiré. $15.00 par mois. S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg. Téléphone: GLobe 3-7454, ou Georges Filteau, Dumas, Saks. 2-1981-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 3 pièces et salle de bain. Libre: 1er juin. Signaler: GLobe 3-6731. 5-148-T.F.

A LOUER — Rue De la Morénie. Appartement: 4 pièces avec grenier. Entrée privée. Planchers: tuiles. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-7369. 5-166-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Broche pour poêle. Machine à laver. Chauffage et eau inclus. Place de stationnement. Signaler: SPruce 5-1439. 5-163-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 225, rue Bertrand. Logis privé: 3 pièces. 6-116-T.F.

A LOUER — 109, rue Marion. Salon de coiffure: 20' x 20'. Peut être transformé en bureaux si désiré. S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 3-7454. 2-1980-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. 2 logis non meublés: un de 3 pièces, un de 4. Privés. Près autobus et écoles. Signaler: CEdar 3-1323. 2-1979-T.F.

A LOUER — Norwood. 1er plancher. Logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. $85 par mois, électricité, eau et chauffage inclus. Libre: 1er juin. Signaler: 233-2345. 6-203-6C.

A LOUER — St-Boniface, 559, rue Cherrier. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CEdar 3-5502. 6-201-8C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement moderne: 4 pièces dans quadruplex près hôpital. Garage disponible. Loyer: $80. Appeler JUstice 9-8505. 6-198-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Près hôpital. Logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-6736. 6-209-6C.

A LOUER — Avenue Provencher. Grande chambre complètement meublée. Evier et réfrigérateur. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-1416. 6-208-T.F.

MAISON, ETABLE ET JARDIN A LOUER sur ma ferme à St-Malo, à 1 mille du village sur chemin gravelé. Pour plus d'informations, s'adresser à Edouard Sabourin, C.P. 535, St-Jean-Baptiste, Man. 6-206-6C.

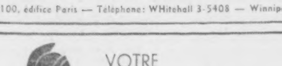
MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français: M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Vendeur demandé par Compagnie nationale

Pour territoire de ville et de campagne. Excellente opportunité pour homme habile. La moyenne des années de service dans cette succursale de la compagnie est de 10 ans. Doit bien posséder le français et l'anglais. Salaire plus commission et frais de voyages. Doit avoir une automobile. Tous bénéfices: santé, groupe d'assurance-vie et pension. Répondre en anglais spécifiant âge, expérience, éducation, employeurs présents et passés. Toutes réponses confidentielles. Boîte 168, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 5-168-6C.

ON DEMANDE

Pour le village de Zenon Park, Sask., un électricien et un barbier. Il y aurait aussi ouverture pour une salle de billards et une boucherie. Lots disponibles sur la grande rue. Population: 400. Médecin, hôpital, couvent, foyer pour vieillards. Bonnes écoles dirigées par religieuses et laïques. Gaz naturel. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Courteau, sec.-trés., Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask. 5-147-7C.

A LOUER — Blvd Dollard. Dans duplex tout neuf. Logis: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Libre: 1er juin. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5182 ou 233-3613. 6-170-T.F.

A LOUER — Norwood, 193, rue Kitson. Logis: 6 pièces non meublées. Complètement privé. Signaler: CEdar 3-1822. 6-171-7C.

A LOUER — Pour couple tranquille sans enfant, au 2e: chambre à coucher, salle de bain privée, salon, cuisine, balcon. Entrée privée et garage. Libre: 1er juin. S'adresser à 160, rue Kenny, Norwood, ou appeler CEdar 3-4328. 6-185-e6C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Tentures. Signaler: CEdar 3-4288 après 5 h. 6-174-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé: 4 pièces. Près autobus. 2e étage. Libre. Garage. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-3583. 6-175-T.F.

A LOUER — Maison dans le village de Ste-Anne-des-Chênes. Signaler: CEdar 3-1937. 6-184-6C.

A LOUER — Chambre garnie. Pension si désiré. Appeler après 5 h. à GLobe 2-4825. 6-187-7C.

A LOUER — St-Boniface, 260, rue La Vérendrye. Logis: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Stationnement et électricité. $55. Signaler: WHitehall 3-4180. 6-188-6C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée et salle de bain privées. Buanderie. Place de stationnement. Idéal pour 2 personnes tranquilles. Libre: 1er juin. Signaler: CEdar 3-3593, le jour, ou CEdar 3-4281 après 6 h. 6-189-6C.

A LOUER — St-Boniface centre, près hôpital. Logis: 4 pièces. Entièrement privé. Libre: 1er juin. Signaler: WHitehall 3-9985. 6-191-6C.

PROPRIETAIRE D'UN BUNGALOW DE 4 PIECES, 2 pièces suplémentaires au soubassement; près basilique, chauffage: gaz, considérerait échange avec propriétaire de maison de famille moderne: 4 chambres à coucher dans quartier résidentiel français à St-Boniface. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-9725 le soir. 6-190-6C.

A VENDRE — Robe de mariée en dentelle avec traîne. Grandeur: 14 ans. 4 robes de demoiselles d'honneur, dont 2 conviendraient pour remise des diplômes (graduation). Signaler: CEdar 3-1265. 5-184-7C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. 50-1929-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes, complètes ou en partie: roues, montures, etc. Tricycle pour enfants. A bas prix. S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, téléphone: WHitehall 3-2766. 5-133-7C.

A VENDRE — Bateau genre "cabin cruiser": 16' longueur. Equipé d'un moteur "Evenrude" de 50 forces. Signaler: GLobe 2-9086. 5-158-6C.

A VENDRE — Moteur de bateau Evenrude, 50 forces, 2 hélices. Peu usagé. Prix régulier: $1,035; vendrai pour $475. S'adresser à J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., ou téléphoner centrale Notre-Dame-de-Lourdes 61, sonnez 3. 5-167-6C.

A VENDRE — Poêle "Moffat" automatique, de luxe, 24" comme neuf, $85. Réservoir à eau chaude: 40 gallons, avec thermostat et chauffrette, 1,000 watts. Complet: $20. S'adresser à 459, rue Ritchot, entre midi et 8 h. 3-1986-T.F.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Norwood, 307, rue Eugénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasins. Appeler propriétaire: 233-4535. 2-1972-6C.

LORETTE, MAN. — Maison à vendre ou à louer: 8 pièces. Dans village, près des écoles et église. Téléphone: 365 ou C. Postal 24. 3-1989-6C.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000. $3,000 comptant. Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m. 3-104-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Lot de 2 acres avec maison: 6 pièces. Prix: $2,200. Signaler: ALpine 3-4329. 4-117-6C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. Signaler: CEdar 3-4148. 4-129-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison finie stuc. 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Chauffage: gaz naturel. Salle de bain. Grand lot. $6,500. Pour plus amples renseignements, signaler: GArden 2-5118. 4-128-T.F.

A VENDRE — Grands lots sur bord du lac. Nouvelle subdivision à Hillside Beach. 100' x 200'. Nouvelle route gravelée. Aussi, lots des 2e et 3e rangs. S'adresser à M. Léonard David, Victoria Beach, Man. Téléphone: 754-2394, Grand Beach. 4-12-13C.

A VENDRE
Rue Côté — $1,000 comptant
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe basse, paiements modiques. Lot entièrement clôturé. Doit être vue pour être appréciée.
Appeler Fred Toutant
T & T Realty, 190, ave Provencher
233-5669, le jour — 256-4166, le soir

A vendre — Maison de rapport près hôpital St-Boniface
Deux étages complètement séparés: 3 et 3. Intérieur neuf. Deux plomberies. Soubassement. Propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $100.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 50-1930-T.F.

LES APPARTEMENTS LES PLUS LUXUEUX DE FORT GARRY, construits spécialement pour vous. L'Arizona Plaza, l'immeuble distingué. Vous ne payez pas plus pour une valeur grandement supérieure. Magnifique parterre paysagé en bordure de la rivière avec installations de "Barbecue". Edifice à 5 étages, ascenseur automatique, tentures, buanderie, salle de récréation anticipée, tables de toilette. En face de l'église St-Vital et l'école St-Maurice. Loyer: $95 en montant seulement pour logis de 3½, 4 et 4½ pièces. S'adresser: 1650, chemin Pembina, appt. 101, téléphone: 284-0422, ou à Roy Birnboim, WHitehall 3-0526. 6-179-6C.

OPPORTUNITY STORE
Aubaines printanières
Articles nouveaux et usagés pour toute la famille. Prix très très bas. Marchandez et comparez. N.C.J.W., 761, rue Osborne. Ouvert de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.; le jeudi jusqu'à 9 h. 5-139-6C.

A VENDRE — Brûleur à huile avec thermostat et contrôle. 4 ans. "Toridheet". En bon état. S'adresser à 312, rue Hamel, St-Boniface. 6-180-6C.

A VENDRE — 2 réfrigérateurs, 2 rangettes, scie circulaire à table de 5' avec lame de 10" et moteur de 3 forces. Le tout en bon état. Signaler: CEdar 3-6145. 6-181-7P.

A VENDRE — Sofa-lit double; bureau de dame avec miroir; petit buffet, etc. S'adresser à Appt. 2, 528, rue Aulneau, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-6442. 6-169-6C.

QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT NOUVEAU
Achetez-vous deux pintes de lait ou plus par jour? Epargnez 50½ sur votre comte de lait. Pour tous renseignements, signaler: EDison 4-2579. 5-157-T.F.

DEMENAGEONS, DEVONS VENDRE: poêle électrique "GE", 4 éléments; réfrigératur de luxe "GE"; lessiveuse "Thor", pompe, 2 cuves et banc; armoire de cuisine blanche émaillée, avec étagère; pupitre d'étudiant, 4 tiroirs. Le tout comme neuf. Commode double, style "low-boy"; tête pour lit 39", genre bibliothèque; table de cuisine extensible, dessus "arborite", fini chromé, 2 chaises assorties; divan "Daynighter" avec fauteuil (friese nylon); lit simple plus ancien, complet. Tout article en excellent état et propre. Petits articles variés à prix minimes. Doivent être vus. Signaler: CEdar 3-2828 avant 1 h. ou après 6 h. 6-197-6C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 4 chambres à coucher. Beau district résidentiel. Soubassement à la grandeur, fini en partie. Chauffage: gaz. Lot: 75' x 126'. Grand garage attenant. Maison idéale pour famille nombreuse. Signaler: GLobe 2-0781. 5-135-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 8 pièces. 2 ans. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. 2 salles de bain. Lot: 55' x 200'. Garage double. Jardin complètement paysagé. Près église et école. Signaler: GLobe 2-4973. 5-140-6C.

A VENDRE — St. James, près avenue Portage, et église catholique. Bungalow: stuc, 2 chambres à coucher. Solarium chauffé. Fournaise neuve: gaz. Soubassement à la grandeur. Grand garage. $11,000. Comptant requis: $2,000 ou plus. Balance à termes faciles. S'adresser à E. Perras, rue Hampton, ou signaler: 888-4202. 5-141-6C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 7 pièces, sur lot: 90' x 330'. Ancien style de construction. Bonne condition. Egouts et puisard. Système d'eau sous pression avec citerne en ciment. Chauffage: eau chaude, huile. Autres bâtiments inclus. Prix: $10,500. Pour plus amples renseignements, appeler J.-E. Trottier, GLobe 2-5060. 5-149-7C.

A VENDRE — St-Adolphe. Bungalow moderne sur lot de rivière paysagé. 3 ans. 3 chambres à coucher. Puisard (sceptic tank). Eau courante. Chauffage automatique: huile. Soubassement à la grandeur. Lot supplémentaire si désiré. S'adresser à Roland Lagassé. 6-192-7C.

A VENDRE — Maison neuve nouvellement peinturée. 5 pièces. Citerne. Eau chaude. Fournaise: huile. Tuiles linoléum. Grande armoire. Lot: 60' x 85'. Petite bâtisse pour débarras. 1/3 de mille de la plage. Manufacture de vêtements. 39 milles de Winnipeg. Prix: $4,000. S'adresser à Albertine-Corinne Morin, St-Malo, Man. 6-194-7P.

MAISON A VENDRE
Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe: $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? Signaler: ALpine 3-5201. 2-1985-7C.

A VENDRE — Rue Horace. Duplex: 5 et 5. Stuc. Chauffage: huile. Garage. Revenu: $185. Titre clair. $15,000. Environ $3,000 comptant. Signaler: 233-2345. 6-202-6C.

EPICERIE DE CAMPAGNE A VENDRE avec garage et grand jardin. Lot: 106' x 200'. Bâtisse: 24' x 32'. Hydro, téléphone, prise de courant, eau courante en haut et en bas. 4 chambres à coucher en haut, 2 pièces en bas avec magasin attenant. Assez bonne clientèle. Raison de vente: santé. Très bas prix. S'adresser Mme A. Freynet, La Broquerie, téléphone: HAzel 4-5381. 6-195-7P.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Lorette ouest. Maison: 4 pièces. Près école. Fournaise automatique neuve: huile. Pour plus de renseignements, appeler SPruce 5-3003. 6-177-6C.

MAISON A VENDRE, 22' x 35', deux étages, eau chaude et froide, salle de bain. Près église et école. Pour plus de renseignements, signaler HAzel 4-5233. 6-178-7P.

A VENDRE
St-Boniface centre — Duplex: 6 et 3. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. $12,500.
St-Boniface centre — Maison: 1½ étage. Stuc. 8 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $13,000.
St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 2 étages, 6 pièces. Garage. $11,500.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5974
6-200-6C.

A VENDRE
St-Boniface — De la Morénie. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Salle de récréation. Possession immédiate. $4,000 à termes.
St-Boniface — La Vérendrye. $13,000. Semi-duplex. Construit en 1947. 4 et 3. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude. Montant substantiel comptant.
Place Gaboury — Duplex moderne: 7 ans. 5 et 5. Grand terrain. $8,000 comptant. Balance à termes.
Norwood — Rue Dubuc. $6,900. 3 grandes pièces. Soubassement. Chauffage moderne: huile.
50 milles au sud-est de Winnipeg — Magasin général: logis, 8 pièces attenant. Hangar: 26' x 32'. 2 garages. Chiffre d'affaires annuel: $30,000. Considérerait échange sur propriété de ville.
St-Boniface — Enfield. Paroisse de basilique. $12,500. Bungalow moderne: 4½ pièces. Chauffage: eau chaude. Cuisine spacieuse. Lot: 50' x 100'. Planchers: chêne. $2,500 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
3-150-6C.

ON DEMANDE
Pour l'école Lorette centre, no 992, à Lorette, un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue, pour l'école élémentaire. Salaire selon l'échelle de la Division. S'adresser à M. Roméo Manaigre, Lorette, Man., téléphone: 331. 6-199-T.F.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, no 17. Echelle de salaires en voie de négociation. Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man. 3-1995-6C.

ON DEMANDE
Institutrice diplômée canadienne-française pour enseigner à l'école Grenier de St-Labre. Environ 20 élèves en septembre. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. 4-109-9C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour école de Haywood, no 1193. Grades 1 à 8. Vingt-deux élèves. Logement fourni gratuitement. S'adresser à François de Rocquigny, sec.-trés., Haywood, Man. 6-193-7P.

ON DEMANDE
2 instituteurs qualifiés, bilingues, pour l'école consolidée de St-Eustache, no 2409, pour enseigner les grades 6 et 8. Position de principal pour 8 classes disponible. Salaire selon échelle. S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec., St-Eustache, Man. 6-186-7C.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Lazare, no 2366, quatre institutrices bilingues pour enseigner les grades élémentaires. Salaire selon échelle établie par le Département d'Education. S'adresser à Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man. 6-182-9C.

ON DEMANDE
Pour l'école Ile-de-Chênes, no 995, située sur chemin de gravier à trois milles du village d'Ile-de-Chênes, institutrice qualifiée, bilingue pour l'année 1963-64. Grades 1 à 8. Vingt-cinq élèves. Salaire selon qualifications, plus boni pour expérience. S'adresser à Achille Trudeau, sec.-trés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 589, ou Gérard Beauchemin, prés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 377. 4-106-6C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour école indienne, une vingtaine d'enfants aux grades 1-2-3-4. Chambre et cuisine attenantes à l'école. Pour septembre à juin 1963-1964. Nord-Ouest, Ontario. Permis accepté. Ecrire au R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 685, Red Lake, Ont. 5-138-6C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire Lafortune, no 1304, 3 instituteurs ou 3 institutrices pour école de 3 classes à Woodridge, Man. District à majorité française et catholique. Salaire: P1A1 de base $2,100; P1A2 de base $3,100, avec boni de $100 par année jusqu'à cinq ans pour expérience passée dans les deux cas. S'adresser à Office of Official Trustees, 116 Edmonton St., Winnipeg 1. 5-137-6C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire Bernier, no 718, école de St-Ambroise, Man., district à majorité française et catholique, 3 instituteurs ou 3 institutrices. Logement moderne, 3 chambres à coucher, fourni attenant, fourni gratuitement. Salaire: P1A1 de base $2,900; P1A2 de base $3,100, avec boni de $100 par année d'expérience pendant 5 ans dans les deux cas. S'adresser à Office of Official Trustees, 166 Edmonton St., Winnipeg 1. 5-136-6C.

ON DEMANDE
Pour l'école des Dépendants de la CARC à Portage-la-Prairie, une institutrice qui enseignerait à mi-temps soit les cours du Jardin d'enfants ou le français oral aux grades élémentaires. Salaire: la moitié de l'échelle établie. Base, $3,000. 10 augmentations à $225. Boni pour qualifications académiques et professionnelles supplémentaires. Salaire correspondant exactement aux années d'expérience d'après cédule. Professeur catholique devra aider à l'instruction religieuse. S'adresser en donnant toutes qualifications, expérience, références et religion à Official Trustee, Harold Edwards School, Box 160, Southport, Man. 5-142-6C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC, no 20,
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les sujets suivants: mathématiques, science, langues, histoire et dactylographie. Entreront en fonction le 3 septembre 1963 dans nouvelles écoles supérieures progressives à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg, sur route no 6).

Cédule de salaire	Base	Maximum
Classe 3	$3,800	$5,400
Classe 4	4,300	6,900
Classe 5	4,700	7,300
Classe 6	5,100	7,700

avec augmentations annuelles de $200. On peut se procurer formules de demande et plus de renseignements en téléphonant à R. Allard, Echange d'Elie no 311-r-31, ou en écrivant au Secrétaire-trésorier, C.P. 88, Elie, Man. 5-144-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école élémentaire d'Otterburne, no 2400, située dans le village. Salaire selon qualifications. S'adresser à J.-H. Desrosiers, sec.-trés., Otterburne, Man. 4-108-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour enseigner un grade élémentaire à l'école consolidée Richard de Somerset, no 1092. S'adresser à L.-J. Lemoing, sec., Somerset, Man. 5-155-6C.

A VENDRE
Dans centre canadien-français. Section toute en culture. 330 acres prêtes à être ensemencées cette année; 175 acres en trèfle d'odeur; 135 acres en luzerne et brôme. 34 milles de Winnipeg. Prix: $65 l'acre à termes. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 211, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-211-8C.

MARION REALTY
66, rue Marion
St-Boniface — Centre. Maison: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Prix: $18,900. $4,000 comptant.
St-Boniface — Centre. Maison de revenu: 3 logis. $23,900. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Semi-duplex: 5 et 3. Prix: $11,900. Comptant requis: $1,500 ou automobile de modèle récent.
St-Charles — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,300. $500.00 comptant. Balance: $75.00 par mois.
Appeler Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
6-207-6C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Maison: 4 pièces. 17 ans seulement. $9,300.
Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. Propriétaire considérerait une offre ou une propriété en échange.
St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.
St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
5-159-6C.

A VENDRE
Norwood $14,900
Bungalow: 8 ans. 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. $2,500 comptant. Balance facile.
Ferme: 240 acres en culture. Eau et bâtiments. Maison, étable, etc., 20 milles de St-Boniface. $5,000 comptant. Balance portée par vendeur. Vente rapide.
Petite ferme: 40 acres. Maison moderne, étable, poulailler, garage. Localité idéale. $12,500.
Norwood. Grande maison de famille. 4 chambres à coucher. Grand lot. $13,000. $2,500 comptant. Balance à termes.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
5-152-6C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Dans St-Boniface ou Norwood — Maisons de 4 pièces ou plus; maisons de revenu ou immeubles-appartement de 4, 5 ou 8 logements. Aussi, terres pour culture, grandes ou petites; magasins ou restaurants de ville ou campagne.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-160-6C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $10,900 à termes.
ELM GROVE
240 acres de terrain. Tout en culture. Bonne terre noire. A prix de sacrifice: $76.00 l'acre. A termes.
LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne: 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $3,600. $400.00 comptant. Balance: $30.00 par mois.
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.
ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
5-165-6C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface $11,900
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age récent. Salle de récréation. Fournaise neuve: gaz. Garage. Près Académie.
St-Boniface $12,500
Duplex. Logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher et logis: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Très propre. Bon revenu.
St-Norbert $13,500
Joli bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 60' x 145'. Soubassement fini. Termes faciles.
Norwood $11,900
Très beau site. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement. Près écoles. A termes.
St-Boniface Immeuble-appartement
Nouvellement construit en maçonnerie à l'épreuve du bruit et du feu. 2 minutes de l'hôpital. 9 beaux logis. Poêles, réfrigérateurs, tentures et tapis. Commodités supplémentaires. Stationnement pour chaque logis. Rapporte près de 10% sur placement. Chaque logis sous bail d'un an. Comptant requis substantiel.
St-Boniface $10,300
Duplex: 4 et 4. Bon revenu. Fournaise neuve. Garage. Près écoles. $1,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface $12,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Nouvelle fournaise: gaz. Très propre. Grande cuisine. $3,000 comptant. Balance à termes.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
3-162-6C.

FOURRURES SARAS
Sur mesure
Réparations, transformations
533, rue Des Meurons, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-2460
6-183-9C.

A VENDRE — St-Malo. Maison: 2 étages, stuc, 24' x 26'. En face de l'église près école, bureau de poste. 5 pièces au 1er étage. Eau chaude, froide, baignoire. Chauffage: huile. Garage. 2 grands lots. Condition parfaite. $8,500. Signaler: Dufrost 318-6, fin de semaine. 5-146-7P.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPHINE CHAMPAGNE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow of ADELARD CHAMPAGNE, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 12th day of June, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this Third day of May, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of REY LAURIN, late of the City of St. Vital, in the Province of Manitoba, Machine Operator, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 20th day of June, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, this 2nd day of May, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executor.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned LOUIS ROCH, Manager, and DELIA ROCH, his wife, both of the Village of Ile des Chenes, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Beer Vendor Licence, Restaurant Beer and Wine Licence, Beverage Room Licence and registration of Hotel Licence, license for the premises to be erected on the following described land:

Parcel One, which parcel in shewn on a plan of survey of part of the South West Quarter of Section 4-9-4 East in Manitoba, filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 6897

to be known as the Ile des Chenes Motor Motel situated at the intersection of Highway 59 and Access Road, Ile des Chenes, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections of this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the license; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear évidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

"Louis Roch"
"Delia Roch"

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE
OPÉRATRICES DE MACHINES
Travail de vêtements pour hommes: coupe-vents, parkas, etc.
Expérience préférable, mais accepterait apprenties
Atelier syndiqué
Travail à l'année
Tout près arrêt autobus St-Boniface
Superior Sportswear Limited
43, rue Westbrook,
angle avenue Portage est
Ancien édifice Codville
WHitehall 3-6455
5-204-6C.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Fonds d'hypothèques disponibles
pour propriétés résidentielles et commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre et St-Adolphe, Man.
Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans
Refinancement en une seule hypothèque
Demandez les conseils d'un expert
Jean Colliou CE 3-5290
ALBERTA MORTAGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

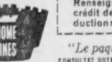


Le blanc est à la page
des mariages d'été de grande cérémonie
. . . et nos smokings blancs d'été forcent l'attention. Ils sont immaculés, non-froissés et d'une légèreté élégante. Les accessoires sont inclus avec notre service complet de louage. Le service d'informations pour noces est gratuit.
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
CHapel 7-3795

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Pois assortis Frankford, 24/10oz.	$1.90 la caisse
Blé d'Inde en crème Frankford, 24/10oz.	$1.75 la caisse
Blé d'Inde en crème, 24/15 oz.	$2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz.	$3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz.	$4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz.	$3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz.	$4.50 la caisse

Une *Joyeuse détente* vers l'EUROPE (et retour) sur l'
HOMERIC
Le célèbre chef de file de 25,500 tonneaux de la HOME LINES offre du Luxe en Classe Touriste comme en Première.
Départs de Montréal et Québec vers
LE HAVRE, SOUTHAMPTON, CUXHAVEN
les 11 et 30* avril, 21 mai, 9 et 28 juin, 17 juillet, 10 et 29 août, 16 septembre, 5 octobre. *Bremerhaven au lieu de Cuxhaven.
Renseignez-vous sur le système de crédit de la Home Lines. 10% de réduction sur l'aller-retour hors saison.



"Le paquebot au cachet européen"
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES AUJOURD'HUI MÊME!

Pour tous renseignements concernant vos voyages
CONSULTEZ
L'AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
représentante de la Home Lines